

Résultats du troisième trimestre

RAPPORT AUX ACTIONNAIRES

La Banque Scotia annonce les résultats de son troisième trimestre

Toronto, le 30 août 2016 – La Banque Scotia a annoncé un bénéfice net de 1 959 millions de dollars pour son troisième trimestre, comparativement à 1 847 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 1,54 \$, comparativement à 1,45 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres s'est élevé à 14,8 %, alors qu'il s'était établi à 14,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

« Les résultats très satisfaisants dégagés pour le trimestre à l'étude découlent des solides performances d'exploitation de nos trois secteurs d'activité », a déclaré Brian Porter, président et chef de la direction de la Banque Scotia.

« Toutes nos activités ont continué de croître et d'améliorer les relations avec la clientèle, ce qui s'est traduit par une croissance élevée des actifs, des dépôts et des revenus.

« Le bénéfice du Réseau canadien a été porté à 930 millions de dollars, en hausse de 8 % par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent. L'importance continue accordée à la croissance ciblée des actifs et des dépôts de manière à optimiser la composition des activités a contribué à l'augmentation de 13 points de base de la marge. Conjugué aux mesures de réduction des coûts structurels, ce facteur a mené à de nouvelles améliorations du levier d'exploitation et à l'excellence générale des résultats du trimestre.

« Les Opérations internationales ont connu un nouveau trimestre solide caractérisé par un bénéfice de 527 millions de dollars. Le bénéfice a augmenté de 9 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent grâce essentiellement aux pays de l'Alliance du Pacifique, à savoir le Mexique, le Pérou, le Chili et la Colombie. La forte croissance des volumes, l'amélioration des marges et la bonne gestion des dépenses sont autant de facteurs ayant contribué à l'atteinte d'un levier d'exploitation positif. Nous sommes ravis des solides résultats trimestriels continus des Opérations internationales et demeurons optimistes quant au potentiel à moyen et à long termes de ces marchés.

« Les résultats des Services bancaires et marchés mondiaux se sont améliorés pour le trimestre à l'étude, comme en témoigne le bénéfice de 421 millions de dollars reflétant la performance accrue de plusieurs activités, dont celles liées aux titres à revenu fixe, aux services bancaires aux sociétés et aux services bancaires d'investissement.

« La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est repliée de 181 millions de dollars par rapport au trimestre précédent, essentiellement du fait de la diminution des pertes liées au secteur de l'énergie, ce qui est conforme à nos prévisions déjà énoncées voulant que les pertes dans ce secteur aient atteint un sommet au trimestre précédent.

« Le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque est demeuré solide, ayant atteint 10,5 %. Nous avons bonifié de 0,02 \$ notre dividende trimestriel pour le porter à 0,74 \$ par action, soit une progression de 6 % par rapport à l'exercice précédent.

« Nos activités rentables et nos bons ratios de fonds propres placent la Banque en excellente position pour réaliser les investissements qui nous permettront de mieux servir nos clients, d'étendre nos activités et de poursuivre la création de valeur pour nos actionnaires. »



Diffusion en direct sur le Web de la conférence téléphonique de la Banque avec les analystes.
Se reporter aux renseignements à la page 64.



Banque Scotia

Faits saillants financiers

| | Aux dates indiquées et pour les trimestres clos à ces dates | | | Pour les périodes de neuf mois closes les | |
|--|---|---------------|-----------------|---|-----------------|
| | 31 juillet 2016 | 30 avril 2016 | 31 juillet 2015 | 31 juillet 2016 | 31 juillet 2015 |
| <i>(non audité)</i> | | | | | |
| Résultats d'exploitation (en millions de dollars) | | | | | |
| Revenus d'intérêts nets | 3 602 | 3 518 | 3 354 | 10 639 | 9 721 |
| Revenus autres que d'intérêts | 3 038 | 3 076 | 2 770 | 8 960 | 8 203 |
| Total des revenus | 6 640 | 6 594 | 6 124 | 19 599 | 17 924 |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances | 571 | 752 | 480 | 1 862 | 1 391 |
| Charges autres que d'intérêts | 3 505 | 3 817 | 3 334 | 10 890 | 9 755 |
| Charge d'impôt sur le résultat | 605 | 441 | 463 | 1 490 | 1 408 |
| Bénéfice net | 1 959 | 1 584 | 1 847 | 5 357 | 5 370 |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires | 1 860 | 1 489 | 1 767 | 5 079 | 5 143 |
| Performance d'exploitation | | | | | |
| Bénéfice de base par action (en dollars) | 1,55 | 1,24 | 1,46 | 4,22 | 4,24 |
| Bénéfice dilué par action (en dollars) | 1,54 | 1,23 | 1,45 | 4,20 | 4,22 |
| Bénéfice dilué ajusté par action ¹⁾ (en dollars) | 1,55 | 1,48 | 1,47 | 4,47 | 4,26 |
| Rendement des capitaux propres ²⁾ (en pourcentage) | 14,8 | 12,1 | 14,7 | 13,6 | 14,7 |
| Ratio de productivité ²⁾³⁾ (en pourcentage) | 52,8 | 57,9 | 54,4 | 55,6 | 54,4 |
| Marge sur activités bancaires principales ¹⁾³⁾ (en pourcentage) | 2,38 | 2,38 | 2,40 | 2,38 | 2,41 |
| Données tirées de l'état de la situation financière (en millions de dollars) | | | | | |
| Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières | 69 774 | 61 215 | 82 789 | | |
| Actifs détenus à des fins de transaction | 103 861 | 101 367 | 103 705 | | |
| Prêts | 472 800 | 466 845 | 451 048 | | |
| Total des actifs | 906 844 | 894 961 | 863 064 | | |
| Dépôts | 631 344 | 609 313 | 602 791 | | |
| Actions ordinaires | 50 761 | 48 947 | 48 674 | | |
| Actions privilégiées | 3 094 | 3 439 | 2 934 | | |
| Actifs sous administration ²⁾ | 464 930 | 453 467 | 459 847 | | |
| Actifs sous gestion ²⁾ | 187 864 | 179 405 | 182 891 | | |
| Mesures du capital et de la liquidité | | | | | |
| Ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 (CET1) (en pourcentage) | 10,5 | 10,1 | 10,4 | | |
| Ratio de T1 (en pourcentage) | 11,8 | 11,4 | 11,6 | | |
| Ratio total des fonds propres (en pourcentage) | 14,1 | 13,6 | 13,5 | | |
| Ratio de levier (en pourcentage) | 4,2 | 4,1 | 4,1 | | |
| Actifs pondérés en fonction du risque – CET1 ⁴⁾ (en millions de dollars) | 357 657 | 356 866 | 348 039 | | |
| Ratio de liquidité à court terme (en pourcentage) | 125 | 121 | 127 | | |
| Qualité du crédit | | | | | |
| Montant net des prêts douteux ⁵⁾ (en millions de dollars) | 2 491 | 2 347 | 2 096 | | |
| Compte de correction de valeur pour pertes sur créances (en millions de dollars) | 4 542 | 4 402 | 4 125 | | |
| Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations ⁵⁾ | 0,51 | 0,49 | 0,45 | | |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations (annualisé) | 0,47 | 0,64 | 0,42 | 0,52 | 0,42 |
| Données sur les actions ordinaires | | | | | |
| Cours des actions à la clôture (en dollars) (TSX) | 66,33 | 65,80 | 64,19 | | |
| Actions en circulation (en millions) | | | | | |
| Nombre moyen – de base | 1 203 | 1 203 | 1 210 | 1 203 | 1 212 |
| Nombre moyen – dilué | 1 222 | 1 228 | 1 231 | 1 225 | 1 232 |
| Clôture de la période | 1 205 | 1 203 | 1 208 | | |
| Dividendes par action (en dollars) | 0,72 | 0,72 | 0,68 | 2,14 | 2,02 |
| Rendement de l'action ⁶⁾ (en pourcentage) | 4,5 | 4,9 | 4,3 | 4,8 | 4,1 |
| Capitalisation boursière (en millions de dollars) (TSX) | 79 906 | 79 140 | 77 529 | | |
| Valeur comptable par action ordinaire (en dollars) | 42,14 | 40,70 | 40,30 | | |
| Ratio de la valeur de marché à la valeur comptable | 1,6 | 1,6 | 1,6 | | |
| Ratio cours-bénéfice (quatre derniers trimestres) | 11,7 | 11,8 | 12,0 | | |
| Autres données | | | | | |
| Effectif | 88 783 | 89 610 | 90 354 | | |
| Succursales et bureaux | 3 126 | 3 151 | 3 211 | | |

1) Se reporter à la page 4 pour obtenir une analyse des mesures non conformes aux PCGR.

2) Se reporter au glossaire à la page 5.

3) Avec prise d'effet pour le trimestre écoulé, la mise en équivalence fiscale n'est plus prise en compte dans le calcul. Les montants des périodes précédentes ont été retraités.

4) Les facteurs scalaires appliqués pour calculer le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio des fonds propres de T1 et le ratio total des fonds propre aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques pour ajustement de l'évaluation du crédit se sont établis à 0,64, à 0,71 et à 0,77, respectivement en 2016.

5) Compte non tenu des prêts acquis aux termes de la garantie de la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) liés à l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico.

6) D'après la moyenne des cours les plus hauts et les plus bas de l'action ordinaire pour la période.

Table des matières

| | | |
|---|---|---|
| 4 Rapport de gestion | 25 Arrangements ne figurant pas à l'état de la situation financière | 27 Perspectives économiques |
| 6 Résultats financiers et situation financière du Groupe | 25 Faits nouveaux en matière de réglementation | 28 Données par secteurs d'exploitation |
| 6 Résultats financiers | 27 Méthodes comptables et contrôles | 35 Faits saillants financiers trimestriels |
| 8 Gestion du risque | 27 Méthodes et estimations comptables | 36 Données sur les actions |
| 23 Situation financière | 27 Prises de position futures en comptabilité | 43 États financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités) |
| 23 Gestion du capital | 27 Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière | 44 Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés |
| 24 Dividende sur les actions ordinaires | 27 Transactions avec des parties liées | 64 Information à l'intention des actionnaires |
| 24 Instruments financiers | | |
| 25 Principaux instruments de crédit | | |

Énoncés prospectifs Nos communications publiques comprennent souvent des énoncés prospectifs verbaux et écrits. Le présent document renferme ce genre d'énoncés, qui peuvent également être intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ou à toute autre communication. De tels énoncés sont formulés aux termes des règles d'exonération de la loi américaine intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et de toute loi pertinente sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre, notamment, les énoncés formulés dans le présent document, dans le rapport de gestion de la Banque figurant dans son rapport annuel 2015 à la rubrique « Surviv – perspectives », à la rubrique « Perspectives » se rapportant à la performance financière du groupe et à la rubrique « Perspectives » de chaque secteur d'exploitation, ainsi que dans tout autre énoncé concernant les objectifs de la Banque, les stratégies qu'elle emploie pour les atteindre, le contexte réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités, ses résultats financiers prévisionnels (y compris ceux relevant du domaine de la gestion du risque) et les perspectives à l'égard des activités de la Banque et de l'économie du Canada, des États-Unis et du monde entier. On reconnaît habituellement les énoncés prospectifs à l'emploi de termes ou d'expressions comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « projeter », « pourrait augmenter » et « pourrait fluctuer » et autres expressions similaires ainsi que par la conjugaison des verbes au futur et au conditionnel comme « devrait » et « pourrait ».

De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent de nombreuses hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, ainsi que le risque que les prédictions et autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. La Banque conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des estimations et intentions exprimées dans ces énoncés prospectifs en raison d'un certain nombre de facteurs importants dont plusieurs sont indépendants de sa volonté et dont l'incidence peut être difficile à prévoir. Ces facteurs sont notamment la conjoncture économique et financière au Canada et dans le monde; les variations des taux d'intérêt et des cours du change; les liquidités et le financement; une volatilité importante et les interruptions des marchés; le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers la Banque et envers les sociétés membres de son groupe; les changements apportés à la politique monétaire; les modifications apportées aux lois et à la réglementation au Canada et ailleurs, notamment les changements apportés aux lois fiscales et lignes directrices relatives au capital au titre des risques et aux nouvelles directives de présentation de l'information et directives réglementaires en matière de liquidité, ou les interprétations qui en sont faites; les modifications apportées aux notes de crédit de la Banque, le risque d'exploitation (y compris les technologies) et le risque lié aux infrastructures; le risque de réputation; le risque que les modèles de gestion du risque de la Banque ne tiennent pas compte de tous les facteurs pertinents; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que la Banque reçoit sur sa clientèle et ses contreparties; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun sur des marchés réceptifs; la capacité de la Banque à étendre ses canaux de distribution existants, à en mettre sur pied de nouveaux et à en tirer des revenus; la capacité de la Banque à mener à terme ses acquisitions et ses autres stratégies de croissance et à intégrer les établissements acquis; les principales estimations comptables et l'incidence des modifications des conventions et des méthodes comptables utilisées par la Banque telles qu'elles sont décrites dans les états financiers annuels de la Banque (se reporter à la rubrique « Contrôles et méthodes comptables – Principales estimations comptable » figurant dans le rapport annuel 2015 de la Banque), et compte tenu des ajouts figurant dans le présent document; l'activité sur les marchés financiers mondiaux; la capacité de la Banque à recruter et à conserver des dirigeants clés; la confiance accordée aux tiers qui fournissent les composantes de l'infrastructure commerciale de la Banque; les changements imprévus aux habitudes de dépenses et d'épargne des consommateurs; les changements technologiques; la fraude perpétrée par des tiers en interne ou à l'extérieur de la Banque, notamment par l'utilisation inédite de nouvelles technologies pour commettre des fraudes à l'endroit de la Banque ou de ses clients; le risque accru de cybercriminalité, y compris le vol d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information confidentielle ou des perturbations des activités; le regroupement du secteur des services financiers au Canada et dans le monde; la présence de nouveaux concurrents et des concurrents établis; les procédures judiciaires et réglementaires; les catastrophes naturelles, y compris, sans toutefois s'y limiter, les tremblements de terre et les ouragans et les perturbations des infrastructures publiques, notamment les réseaux de transports, de communications, d'électricité et d'eau; l'incidence éventuelle de conflits internationaux et autres événements, y compris les activités terroristes et les guerres; les incidences de maladies ou d'épidémies sur les économies locales, nationales ou internationale; de même que la capacité de la Banque à prévoir et à gérer les risques que comportent ces facteurs. Une grande partie des activités de la Banque consiste à consentir des prêts ou à affecter autrement ses ressources à certains secteurs, entreprises ou pays. Tout événement imprévu touchant ces emprunteurs, secteurs ou pays risque d'avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers de la Banque, sur ses activités, sur sa situation financière ou sur ses liquidités. Ces facteurs, et d'autres encore, peuvent faire en sorte que la performance réelle de la Banque soit, dans une mesure importante, différente de celle envisagée par les énoncés prospectifs. Pour plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion des risques » figurant à la page 66 du rapport annuel 2015 de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes sous-jacentes aux énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont présentées dans le rapport annuel 2015 à la rubrique « Surviv – perspectives », compte tenu des ajouts figurant dans le présent document, ainsi qu'aux rubriques « Perspectives » de chaque secteur d'exploitation. Les rubriques « Perspectives » sont fondées sur les opinions de la Banque et leur réalisation est incertaine. Le lecteur est prié de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de ces rubriques. La liste des facteurs énoncés ci-dessus n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risques et autres facteurs potentiels pouvant avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Lorsqu'ils se fient à des énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard de la Banque et de ses titres, les investisseurs et les autres personnes doivent se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs verbaux ou écrits qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom.

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque, y compris sa notice annuelle, sur le site Web de SEDAR, au www.sedar.com, ainsi que dans la section EDGAR du site Web de la SEC, au www.sec.gov.

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion est fourni dans le but d'aider le lecteur à évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque au 31 juillet 2016 et pour la période close à cette date. Le rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Banque figurant dans le présent rapport aux actionnaires et le rapport annuel 2015 de la Banque. Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 30 août 2016.

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque, y compris son rapport annuel 2015, sur son site Web, au www.banquescotia.com. Il est également possible de trouver le rapport annuel et la notice annuelle de 2015 de la Banque sur le site de SEDAR, au www.sedar.com, et sur la section EDGAR du site de la SEC, au www.sec.gov.

Mesures non conformes aux PCGR

Pour évaluer sa performance, la Banque a recours à diverses mesures financières. Certaines d'entre elles ne sont pas calculées selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR »), lesquels sont fondés sur les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), ni définies par les PCGR. Ces mesures n'ont aucune signification normalisée qui assurerait qu'elles sont cohérentes et comparables à celles du même nom ou à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR sont utilisées dans le présent rapport de gestion et elles sont définies ci-après.

Compte non tenu de la charge de restructuration du deuxième trimestre de 2016

Le tableau suivant tient compte de l'incidence de la charge de restructuration de 378 millions de dollars avant impôt (278 millions de dollars après impôt¹⁾) engagée au cours du deuxième trimestre de 2016.

| | Pour le trimestre clos le 30 avril 2016 | | | Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2016 | | |
|--|---|---------------------------|-----------------|---|---------------------------|-----------------|
| | Montant présenté | Charge de restructuration | Montant ajusté | Montant présenté | Charge de restructuration | Montant ajusté |
| Bénéfice net (<i>en millions de dollars</i>) | 1 584 \$ | 278 \$ | 1 862 \$ | 5 357 \$ | 278 \$ | 5 635 \$ |
| Bénéfice dilué par action | 1,23 \$ | 0,23 \$ | 1,46 \$ | 4,20 \$ | 0,23 \$ | 4,43 \$ |
| Rendement des capitaux propres | 12,1 % | 2,3 % | 14,4 % | 13,6 % | 0,7 % | 14,3 % |
| Ratio de productivité | 57,9 % | (5,7)% | 52,2 % | 55,6 % | (2,0)% | 53,6 % |

1) Montant calculé selon les taux d'impôt prévus par la loi des divers territoires.

Bénéfice dilué ajusté par action

Le bénéfice dilué ajusté par action est calculé comme suit :

| <i>(en millions de dollars)</i> | Pour les trimestres clos les | | | Pour les périodes de neuf mois closes les | |
|--|------------------------------|---------------|-----------------|---|-----------------|
| | 31 juillet 2016 | 30 avril 2016 | 31 juillet 2015 | 31 juillet 2016 | 31 juillet 2015 |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (dilué) (se reporter à la note 17) | 1 879 \$ | 1 514 \$ | 1 791 \$ | 5 145 \$ | 5 199 \$ |
| Ajustements pour : | | | | | |
| Amortissement des immobilisations incorporelles, à l'exclusion des logiciels (après impôt) | 18 | 20 | 17 | 58 | 47 |
| Charge de restructuration (après impôt) | – | 278 | – | 278 | – |
| Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires (dilué) | 1 897 \$ | 1 812 \$ | 1 808 \$ | 5 481 \$ | 5 246 \$ |
| Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions) | 1 222 | 1 228 | 1 231 | 1 225 | 1 232 |
| Bénéfice dilué ajusté par action ¹⁾ (<i>en dollars</i>) | 1,55 \$ | 1,48 \$ | 1,47 \$ | 4,47 \$ | 4,26 \$ |

1) Le bénéfice dilué ajusté par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions en circulation.

Actifs liés aux activités bancaires principales

Les actifs liés aux activités bancaires principales représentent les actifs productifs moyens, exclusion faite des acceptations bancaires et des actifs détenus à des fins de transaction moyens au sein des Services bancaires et marchés mondiaux.

Marge sur activités bancaires principales

Ce ratio représente les revenus d'intérêts nets divisés par les actifs liés aux activités bancaires principales moyens, ce qui est conforme à la présentation de l'état consolidé du résultat net de la Banque, où les revenus d'intérêts nets tirés des activités de transaction sont inscrits dans les revenus provenant des activités de transaction, inclus dans les revenus autres que d'intérêts.

Glossaire

Actifs sous administration (« ASA »)

Les ASA représentent les actifs administrés par la Banque dont les propriétaires réels sont les clients et qui ne sont donc pas comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière de la Banque. Les services fournis à l'égard des ASA sont de nature administrative, et comprennent les services d'administration fiduciaire, de garde, de dépôt de titres, de perception et de distribution de revenus, de règlements de négociation de titres, de production de rapports pour les clients, ainsi que d'autres services semblables.

Actifs sous gestion (« ASG »)

Les ASG représentent les actifs gérés par la Banque de façon discrétionnaire à l'égard desquels la Banque touche des honoraires de gestion. Les ASG sont la propriété réelle des clients et ne sont donc pas comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière de la Banque. Certains ASG sont également des actifs administrés et sont donc parfois inclus dans les actifs sous administration.

Levier d'exploitation

La Banque définit le levier d'exploitation comme le taux de croissance du total des revenus moins le taux de croissance des charges autres que d'intérêts.

Ratio de productivité

La direction utilise le ratio de productivité comme mesure de l'efficacité de la Banque. Ce ratio représente les charges autres que d'intérêts exprimées en pourcentage du total des revenus.

Ratios de fonds propres réglementaires et de liquidité

Les ratios de fonds propres réglementaires, comme le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1, le ratio total des fonds propres et les ratios de levier et de liquidité à court terme, ont une signification normalisée définie par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF »).

Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres est une mesure de rentabilité qui présente le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres ordinaires moyens.

En ce qui concerne les secteurs d'activités principaux de la Banque, cette dernière attribue le capital, qui correspond à environ 9,5 % des exigences de fonds propres ordinaires aux termes de Bâle III, en fonction des risques de crédit, de marché et d'exploitation et du levier propres à chaque secteur d'activité. Le rendement des capitaux propres des secteurs d'activité correspond à un ratio du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires du secteur d'activité par rapport au capital attribué.

Résultats financiers et situation financière du Groupe

Résultats financiers

Le bénéfice net de la Banque s'est élevé à 1 959 millions de dollars pour le troisième trimestre, contre 1 847 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent et 1 584 millions de dollars pour le trimestre précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 1,54 \$, par rapport à 1,45 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent et à 1,23 \$ pour le trimestre précédent. Le rendement des capitaux propres a atteint 14,8 %, contre 14,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent et 12,1 % pour le trimestre précédent.

Au deuxième trimestre, la Banque a comptabilisé une charge de restructuration après impôt de 278 millions de dollars (378 millions de dollars avant impôt). Compte non tenu de cette charge de restructuration, le bénéfice net du deuxième trimestre s'est établi à 1 862 millions de dollars et le bénéfice dilué par action a totalisé 1,46 \$. Le rendement des capitaux propres s'est chiffré à 14,4 %.

Incidence de la conversion des devises

Le tableau ci-après présente l'incidence estimée de la conversion des devises sur certains postes clés de l'état du résultat net.

| (en millions de dollars) | Pour les trimestres clos les | | Pour les périodes de neuf mois closes les |
|---|---------------------------------------|-------------------------------------|--|
| | 31 juillet 2016 c. 31 juillet 2015 | 31 juillet 2016 c. 30 avril 2016 | 31 juillet 2016 c. 31 juillet 2015 |
| Taux de change moyen des dollars canadien et américain | | | |
| 31 juillet 2016 | 1,296 \$ | 1,296 \$ | 1,330 \$ |
| 30 avril 2016 | | 1,325 \$ | |
| 31 juillet 2015 | 1,245 \$ | | 1,218 \$ |
| Variation en % | 4,1 % | (2,2)% | 9,2 % |
| Incidence sur le résultat :¹⁾ | | | |
| Revenus d'intérêts nets | (50)\$ | (37)\$ | 5 \$ |
| Revenus autres que d'intérêts ²⁾ | 43 | (35) | 199 |
| Charges autres que d'intérêts | 56 | 29 | 35 |
| Autre élément (après impôt) | (4) | 15 | (53) |
| Bénéfice net | 45 \$ | (28)\$ | 186 \$ |
| Bénéfice par action (dilué) | 0,04 \$ | (0,02)\$ | 0,15 \$ |
| Incidence par secteurs d'activité : | | | |
| Réseau canadien | 1 \$ | (2)\$ | 14 \$ |
| Opérations internationales ²⁾ | (9) | (33) | 73 |
| Services bancaires et marchés mondiaux | 13 | 2 | 55 |
| Autres ^{1),2)} | 40 | 5 | 44 |

1) Comprend l'incidence de toutes les devises.

2) Comprend l'incidence des couvertures de devises.

Analyse des résultats financiers

Bénéfice net

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du troisième trimestre de 2015

Le bénéfice net de la Banque s'est élevé à 1 959 millions de dollars, en hausse de 112 millions de dollars ou de 6 %. L'augmentation des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts de même que l'incidence favorable de la conversion des devises ont été neutralisées en partie par la hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, des charges autres que d'intérêts et de l'impôt sur le résultat.

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2016

Le bénéfice net a affiché une hausse de 375 millions de dollars ou de 24 %. Compte non tenu de l'incidence de la charge de restructuration comptabilisée au trimestre précédent, le bénéfice net s'est accru de 97 millions de dollars ou de 5 %. La hausse des revenus d'intérêts nets et la chute de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances ont été annulées en partie par la baisse des revenus autres que d'intérêts, la légère augmentation des charges autres que d'intérêts, surtout attribuable à la baisse des coûts des avantages du personnel au trimestre précédent, l'incidence défavorable de la conversion des devises et l'augmentation de l'impôt sur le résultat.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et des neuf premiers mois de 2015

Le bénéfice net s'est établi à 5 357 millions de dollars par rapport à 5 370 millions de dollars. Compte non tenu de l'incidence de la charge de restructuration, le bénéfice net a progressé de 265 millions de dollars ou de 5 %. La hausse des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts ainsi que l'incidence favorable des acquisitions et de la conversion des devises ont été contrebalancées en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêts et de l'impôt sur le résultat.

Revenus d'intérêts nets

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du troisième trimestre de 2015

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 3 602 millions de dollars, soit une hausse de 248 millions de dollars ou de 7 % qui s'explique d'abord et avant tout par la croissance des prêts aux particuliers et aux entreprises des Opérations internationales, des prêts aux sociétés des Services bancaires et marchés mondiaux et des prêts automobiles et sur cartes de crédit du Réseau canadien, ainsi que par l'incidence des acquisitions.

La marge sur activités bancaires principales s'est fixée à 2,38 %, ce qui représente une légère baisse par rapport à 2,40 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse des marges du Réseau canadien, des Services bancaires et marchés mondiaux et des Opérations internationales a été plus que contrebalancée par l'apport moindre des activités de gestion de l'actif et du passif, y compris l'incidence des volumes accrus de titres de placement dont le rendement est moins élevé.

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2016

Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 84 millions de dollars ou de 2 %, principalement en raison des deux jours supplémentaires que comportait le trimestre. Les actifs moyens liés aux activités bancaires principales et la marge sur activités bancaires principales sont demeurés stables par rapport à ceux du trimestre précédent. La croissance des actifs moyens du Réseau canadien a été annulée par la diminution au sein des Opérations internationales et par l'incidence défavorable de la conversion des devises.

La marge sur activités bancaires principales s'est établie à 2,38 % pour les deux périodes. La hausse des marges des Services bancaires et marchés mondiaux et des Opérations internationales a été contrebalancée par la l'apport moindre des activités de gestion de l'actif et du passif, y compris l'incidence des volumes accrus de dépôts auprès d'autres banques et de titres de placement dont le rendement est moins élevé.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et des neuf premiers mois de 2015

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 10 639 millions de dollars, en hausse de 918 millions de dollars ou de 9 %. Cette progression est attribuable aux acquisitions, à la forte croissance des prêts des Opérations internationales et des Services bancaires et marchés mondiaux, ainsi qu'à la hausse des prêts automobiles à la consommation et sur cartes de crédit du Réseau canadien de même que des titres de placement.

La marge sur activités bancaires principales s'est fixée à 2,38 %, ce qui représente une légère baisse par rapport à celle de 2,41 % enregistrée pour la période correspondante de l'exercice précédent, laquelle baisse découle de l'apport moindre des activités de gestion de l'actif et du passif, y compris l'incidence des volumes accrus de titres de placement dont le rendement est moins élevé. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation de la marge du Réseau canadien.

Revenus autres que d'intérêts

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du troisième trimestre de 2015

Les revenus autres que d'intérêts se sont établis à 3 038 millions de dollars, en hausse de 268 millions de dollars ou de 10 %. La vigueur des revenus provenant des activités de transaction et des services bancaires découlant en partie des acquisitions, la hausse des commissions de placement et des honoraires de services-conseils ainsi que l'incidence favorable de la conversion des devises ont été annulées en partie par l'apport moindre des sociétés associées.

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2016

Les revenus autres que d'intérêts ont totalisé 3 038 millions de dollars, par rapport à 3 076 millions de dollars. L'augmentation des revenus tirés des services bancaires, des services de gestion de patrimoine, des commissions de placement, des honoraires de services-conseils et des activités de transaction a été largement contrebalancée par le profit sur la cession, au trimestre précédent, d'une entreprise de crédit-bail non essentielle au Canada, par la baisse du profit net sur les titres de placement et par l'incidence défavorable de la conversion des devises.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et des neuf premiers mois de 2015

Les revenus autres que d'intérêts se sont établis à 8 960 millions de dollars, en hausse de 757 millions de dollars ou de 9 %. L'augmentation d'un exercice à l'autre s'explique par la forte croissance des revenus tirés des services bancaires et des activités de transaction, conjuguée à l'incidence favorable des acquisitions et de la conversion des devises, ainsi que par le profit sur la vente d'une entreprise de crédit-bail non essentielle au Canada. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par le fléchissement des revenus tirés des services de gestion de patrimoine, du profit net sur les titres de placement et de l'apport des sociétés associées.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du troisième trimestre de 2015

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 571 millions de dollars, soit une hausse de 91 millions de dollars ou de 19 % qui s'est fait sentir dans tous les secteurs d'activité, compte non tenu de l'augmentation de 42 millions de dollars des avantages découlant des acquisitions. L'augmentation des dotations au sein du Réseau canadien est principalement liée à la croissance des produits destinés aux particuliers affichant un écart plus élevé. La hausse des dotations au sein des Services bancaires et marchés mondiaux est essentiellement liée au secteur de l'énergie. Les dotations accrues au sein des Opérations internationales sont d'abord et avant tout attribuables aux prêts aux entreprises.

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2016

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a fléchi de 181 millions de dollars ou de 24 %, essentiellement du fait de la baisse des provisions liées aux entreprises du secteur de l'énergie au sein des Services bancaires et marchés mondiaux et des Opérations internationales. Les résultats du trimestre précédent tenaient compte d'une augmentation de 50 millions de dollars du compte de correction de valeur collectif à l'égard des prêts productifs.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et des neuf premiers mois de 2015

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 1 862 millions de dollars, en hausse de 471 millions de dollars ou de 34 %, surtout en raison de la hausse des dotations dans le secteur de l'énergie, des dotations au titre des prêts aux entreprises des Opérations internationales, de la croissance des produits destinés aux particuliers affichant un écart plus élevé du Réseau canadien et du compte de correction de valeur collectif à l'égard des prêts productifs plus élevé, neutralisés en partie par l'augmentation de 117 millions de dollars des avantages découlant des acquisitions.

Charges autres que d'intérêts

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du troisième trimestre de 2015

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 505 millions de dollars, en hausse de 171 millions de dollars ou de 5 %. L'augmentation des charges s'explique d'abord et avant tout par l'investissement continu dans les initiatives stratégiques du fait de la hausse des coûts liés à la technologie, de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que des honoraires. L'incidence des acquisitions a également contribué à la hausse d'un exercice à l'autre. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence favorable de la conversion des devises.

Le ratio de productivité s'est établi à 52,8 % par rapport à 54,4 %.

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2016

Les charges autres que d'intérêts se sont repliées de 312 millions de dollars ou de 8 %. Compte non tenu de l'incidence de la charge de restructuration comptabilisée au trimestre précédent, les charges ont augmenté de 66 millions de dollars ou de 2 %, essentiellement des coûts des avantages du personnel plus faibles au dernier trimestre.

Le ratio de productivité a atteint 52,8 %, par rapport à 57,9 %, ce qui correspond à un ratio de 52,2 % compte non tenu de l'incidence de la charge de restructuration.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et des neuf premiers mois de 2015

Les charges autres que d'intérêts ont totalisé 10 890 millions de dollars, en hausse de 1 135 millions de dollars ou de 12 %. Compte non tenu de l'incidence de la charge de restructuration et des acquisitions, les charges ont augmenté de 353 millions de dollars ou de 4 % dans la majorité des catégories, reflétant l'investissement continu dans les initiatives de croissance. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence favorable de la conversion des devises.

Le ratio de productivité a atteint 55,6 %, ce qui correspond à 53,6 % compte non tenu de l'incidence de la charge de restructuration, par rapport à 54,4 %. Le levier d'exploitation s'est établi à un pourcentage négatif de 2,3 %, ce qui correspond à un pourcentage positif de 1,6 % compte non tenu de l'incidence de la charge de restructuration.

Impôt

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du troisième trimestre de 2015

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 23,6 %, par rapport à 20,1 %, essentiellement du fait de la hausse de l'impôt dans les territoires étrangers et de la baisse des revenus exonérés d'impôt pour le trimestre à l'étude.

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2016

Le taux d'impôt effectif a atteint 23,6 %, en hausse par rapport à 21,8 %, surtout en raison de l'augmentation de l'impôt dans les territoires étrangers pour le trimestre à l'étude et de la diminution du taux d'impôt applicable au profit sur la vente d'une entreprise de crédit-bail non essentielle au trimestre précédent.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et des neuf premiers mois de 2015

Le taux d'impôt effectif s'est situé à 21,8 %, par rapport à 20,8 %, essentiellement du fait de la baisse des revenus exonérés d'impôt pour la période à l'étude.

Gestion du risque

Les pratiques et politiques de la Banque en matière de gestion du risque n'ont pas changé par rapport à ce qui est énoncé aux pages 66 à 98 de son rapport annuel 2015.

Risque de crédit

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du troisième trimestre de 2015

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est élevée à 571 millions de dollars, soit une hausse de 91 millions de dollars qui s'est fait sentir dans tous les secteurs d'activité, compte tenu de l'augmentation de 42 millions de dollars des avantages découlant des acquisitions. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 47 points de base, par rapport à 42 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances du Réseau canadien a atteint 217 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 44 millions de dollars qui s'explique en grande partie par l'augmentation des dotations au titre des prêts aux particuliers du fait de la croissance des produits affichant un écart relativement plus élevé, neutralisée en partie par l'augmentation de 15 millions de dollars des avantages découlant des acquisitions. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 29 points de base, par rapport à 23 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances des Opérations internationales s'est établie à 316 millions de dollars, en hausse de 23 millions de dollars, surtout en raison de l'augmentation des dotations au titre des prêts aux entreprises, neutralisée en partie par des avantages de 27 millions de dollars découlant des acquisitions. Les dotations au titre des prêts aux particuliers ont légèrement diminué, la baisse des dotations en Colombie et au Mexique ayant été annulée en partie par la hausse des dotations au Pérou ainsi qu'aux Antilles et en Amérique centrale. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a atteint 126 points de base, par rapport à 127 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances des Services bancaires et marchés mondiaux s'est établie à 38 millions de dollars, en hausse par rapport à 14 millions de dollars, en raison surtout des dotations liées à un petit nombre de prêts dans le secteur de l'énergie. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 19 points de base, comparativement à 8 points de base.

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2016

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a diminué de 181 millions de dollars par rapport à 752 millions de dollars, essentiellement du fait des baisses au sein des Services bancaires et marchés mondiaux et des Opérations internationales ainsi que de l'augmentation, au trimestre précédent, du compte de correction de valeur collectif à l'égard des prêts productifs. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est amélioré pour s'établir à 47 points de base par rapport à 64 points de base pour le trimestre précédent.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances du Réseau canadien a augmenté de 13 millions de dollars par rapport à 204 millions de dollars, ce qui s'explique par l'augmentation des dotations dans le portefeuille de prêts aux entreprises et par la croissance des produits destinés aux particuliers affichant un écart relativement plus élevé. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a atteint 29 points de base, en hausse de 1 point de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances des Opérations internationales s'est établie à 316 millions de dollars, en baisse de 64 millions de dollars du fait de la diminution des dotations au titre des prêts aux entreprises en Colombie et à Puerto Rico. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a atteint 126 points de base, par rapport à 150 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances des Services bancaires et marchés mondiaux s'est établie à 38 millions de dollars, par rapport à 118 millions de dollars. La baisse est d'abord et avant tout attribuable à la diminution des dotations dans le secteur de l'énergie. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a été de 19 points de base, par rapport à 57 points de base.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et des neuf premiers mois de 2015

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est accrue de 471 millions de dollars pour s'établir à 1 862 millions de dollars, compte tenu de l'augmentation de 117 millions de dollars des avantages découlant des acquisitions. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est fixé à 52 points de base, par rapport à 42 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances du Réseau canadien s'est établie à 615 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 108 millions de dollars découlant de la croissance des produits dont l'écart est plus élevé, neutralisée en partie par des avantages de 48 millions de dollars découlant des acquisitions. Les dotations au titre des prêts aux entreprises ont également augmenté. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a atteint 27 points de base, en hausse de 4 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances des Opérations internationales s'est établie à 987 millions de dollars, en hausse de 143 millions de dollars, du fait de l'augmentation des dotations au titre des prêts aux entreprises en Colombie, essentiellement à l'égard d'un compte, et de la hausse des dotations à Puerto Rico et au Mexique, facteurs neutralisés en partie par des avantages de 69 millions de dollars découlant des acquisitions. Les dotations au titre des prêts aux particuliers sont demeurées généralement stables, les hausses au Pérou ainsi qu'aux Antilles et en Amérique centrale ayant été neutralisées en partie par les baisses au Mexique et en Colombie. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 130 points de base, soit une augmentation de 4 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances des Services bancaires et marchés mondiaux s'est établie à 210 millions de dollars, soit une augmentation de 40 millions de dollars attribuable à la hausse des dotations dans le secteur de l'énergie. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a totalisé 34 points de base, par rapport à 8 points de base.

Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'établissait à 4 313 millions de dollars au 31 juillet 2016 (compte non tenu d'un montant de 229 millions de dollars ayant trait aux prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC dans le cadre de l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico), comparativement à 4 188 millions de dollars (compte non tenu d'un montant de 214 millions de dollars au titre de R-G Premier Bank) au 30 avril 2016. Le compte de correction de valeur pour risques de crédit ne figurant pas à l'état de la situation financière, comptabilisé dans les autres passifs, s'établissait à 108 millions de dollars, contre 124 millions de dollars au 30 avril 2016.

Le compte de correction de valeur lié aux prêts douteux s'établissait à 2 855 millions de dollars, par rapport à 2 746 millions de dollars au 30 avril 2016. Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances à l'égard des prêts productifs s'établissait à 1 458 millions de dollars, contre 1 442 millions de dollars au 30 avril 2016.

Le compte de correction de valeur du Réseau canadien s'établissait à 732 millions de dollars, en hausse par rapport à celui de 722 millions de dollars au 30 avril 2016, ce qui traduit l'augmentation des dotations au titre des prêts aux particuliers.

Le compte de correction de valeur des Opérations internationales s'établissait à 1 975 millions de dollars, en hausse par rapport à celui de 1 870 millions de dollars au 30 avril 2016, essentiellement en raison de l'incidence de la conversion des devises et de la baisse des radiations.

Le compte de correction de valeur des Services bancaires et marchés mondiaux a été ramené à 148 millions de dollars par rapport à 154 millions de dollars au 30 avril 2016.

Prêts douteux

Le montant total brut des prêts douteux était de 5 346 millions de dollars au 31 juillet 2016 (compte non tenu des prêts douteux acquis aux termes de la garantie de la FDIC relativement à R-G Premier Bank of Puerto Rico), en hausse de 253 millions de dollars par rapport au montant comptabilisé au 30 avril 2016. La hausse est surtout attribuable aux augmentations au sein des Services bancaires et marchés mondiaux et à l'incidence de la conversion des devises. Le montant total net des prêts douteux s'établissait à 2 491 millions de dollars au 31 juillet 2016, en hausse de 144 millions de dollars par rapport au montant de 2 347 millions de dollars comptabilisé au 30 avril 2016.

Le montant net des prêts douteux du Réseau canadien s'établissait à 435 millions de dollars au 31 juillet 2016, ce qui représente une légère hausse de 3 millions de dollars par rapport au 30 avril 2016.

Le montant net des prêts douteux des Opérations internationales s'établissait à 1 633 millions de dollars au 31 juillet 2016, en baisse par rapport à 1 661 millions de dollars au 30 avril 2016, ce qui s'explique essentiellement par le fléchissement au sein des prêts aux entreprises.

Le montant net des prêts douteux des Services bancaires et marchés mondiaux a été porté à 423 millions de dollars au 31 juillet 2016, alors qu'il s'établissait à 254 millions de dollars au 30 avril 2016, du fait de l'augmentation nette dans les secteurs des métaux de première fusion et de l'énergie.

Prêts acquis dans le cadre d'acquisitions

Tous les prêts acquis sont initialement évalués à la juste valeur à la date de l'acquisition, aucun compte de correction de valeur pour pertes sur créances n'étant comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière à cette date. En conséquence, on ne considère pas que les prêts acquis aient subi une dépréciation à la date de l'acquisition. Dans son évaluation de la juste valeur, la Banque tient compte des taux d'intérêt et des ajustements au titre des pertes sur créances.

L'ajustement au titre des taux d'intérêt à la date de l'acquisition est principalement lié aux prêts à taux fixe, et il reflète l'incidence de l'écart entre le taux d'intérêt contractuel du prêt et le taux d'intérêt s'appliquant au prêt à la date de l'acquisition pour sa durée résiduelle. L'ajustement au titre des taux d'intérêt est amorti intégralement par imputation aux revenus d'intérêts dans l'état consolidé du résultat net sur la durée prévue du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

L'ajustement au titre des pertes sur créances représente la meilleure estimation de la direction quant à l'insuffisance des flux de trésorerie au titre des prêts sur leur durée entière, établie à la date de l'acquisition. Les variations des flux de trésorerie attendus de ces prêts donnent lieu à une dotation supplémentaire au compte de correction de valeur pour pertes sur créances dans l'état consolidé du résultat net ou à une reprise sur ce compte, selon le cas.

Au 31 juillet 2016, l'ajustement total au titre des pertes sur créances résiduel à l'égard de tous les prêts acquis du Réseau et des Opérations internationales s'établissait à 316 millions de dollars (373 millions de dollars au 30 avril 2016; 148 millions de dollars au 31 octobre 2015). Après ajustement pour exclure l'incidence de la conversion des devises, un ajustement pour pertes sur créances subies et prévues de 69 millions de dollars (73 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 avril 2016; 5 millions de dollars au 31 juillet 2015) a été comptabilisé pour le trimestre écoulé. L'apport net au bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de l'ajustement au titre des pertes sur créances sur les prêts acquis au cours du trimestre s'est élevé à 31 millions de dollars (37 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 avril 2016; 3 millions de dollars au 31 juillet 2015).

Aperçu du portefeuille de prêts – Risques importants et risques émergents

La Banque possède un portefeuille diversifié par produits, par activités commerciales et par régions géographiques. Des détails concernant certains portefeuilles sur lesquels l'accent est mis actuellement sont présentés ci-dessous.

Énergie

L'encours des prêts consentis par la Banque à des entreprises et à des sociétés dans le secteur de l'énergie s'établissait à 16,1 milliards de dollars au 31 juillet 2016 (16,3 milliards de dollars au 30 avril 2016; 16,5 milliards de dollars au 31 octobre 2015), ce qui représente environ 3,3 % du portefeuille de prêts total de la Banque (3,4 % au 30 avril 2016; 3,5 % au 31 octobre 2015). En outre, la Banque avait des engagements non prélevés connexes dans le secteur de l'énergie d'un montant total de 11,9 milliards de dollars au 31 juillet 2016 (11,4 milliards de dollars au 30 avril 2016; 14,3 milliards de dollars au 31 octobre 2015). La hausse des engagements de prêts non prélevés est liée au sous-secteur intermédiaire. L'exposition au sous-secteur en amont et au sous-secteur des services aux champs pétrolifères a fléchi de 1,1 milliard de dollars depuis le 30 avril 2016. Quelque 59 % de l'encours des prêts consentis par la Banque dans le secteur de l'énergie et des engagements non prélevés connexes sont de première qualité, compte tenu des sûretés et garanties.

Les défaillances sur prêts aux particuliers affichent une hausse en Alberta, conformément à nos attentes. L'essentiel de l'encours des prêts est garanti.

La Banque continue de tenir compte de l'incidence des faibles prix des produits énergétiques dans son programme de simulation de crise. Les résultats continuent de respecter notre tolérance au risque.

Prêts garantis par des biens immobiliers

Une partie importante du portefeuille de prêts de la Banque est constituée de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts à la consommation, lesquels sont bien diversifiés sur le plan des emprunteurs. Au 31 juillet 2016, ces prêts s'élevaient à 318 milliards de dollars ou à 65 % de l'encours total des prêts et des acceptations de la Banque (312 milliards de dollars ou 65 % au 30 avril 2016; 309 milliards de dollars ou 65 % au 31 octobre 2015). De ces prêts, une tranche de 239 milliards de dollars ou de 75 % est composée de prêts hypothécaires garantis (235 milliards de dollars ou 75 % au 30 avril 2016; 236 milliards de dollars ou 76 % au 31 octobre 2015). Les tableaux qui suivent présentent des détails par portefeuilles.

RAPPORT DE GESTION

Prêts hypothécaires et marges de crédit hypothécaires à l'habitation assurés et non assurés

Le tableau qui suit présente les montants des prêts hypothécaires à l'habitation et des marges de crédit hypothécaires à l'habitation assurés et non assurés, par régions géographiques.

| | Au 31 juillet 2016 | | | | | | | | | | | |
|-------------------------------------|------------------------------------|--------|-------------|--------|------------|-------|---|-------|--------------|--------|-----------|-------|
| | Prêts hypothécaires à l'habitation | | | | | | Marges de crédit hypothécaires à l'habitation | | | | | |
| | Assurés ¹⁾ | | Non assurés | | Total | | Assurées ¹⁾ | | Non assurées | | Total | |
| (en millions de dollars) | Montant | % | Montant | % | Montant | % | Montant | % | Montant | % | Montant | % |
| Canada : ²⁾ | | | | | | | | | | | | |
| Provinces de l'Atlantique | 7 209 \$ | 3,8 % | 4 754 \$ | 2,5 % | 11 963 \$ | 6,3 % | 2 \$ | – % | 1 267 \$ | 6,7 % | 1 269 \$ | 6,7 % |
| Québec | 8 495 | 4,4 | 6 827 | 3,6 | 15 322 | 8,0 | – | – | 996 | 5,2 | 996 | 5,2 |
| Ontario | 54 414 | 28,5 | 38 660 | 20,2 | 93 074 | 48,7 | 1 | – | 9 633 | 50,6 | 9 634 | 50,6 |
| Manitoba et Saskatchewan | 5 889 | 3,1 | 3 073 | 1,6 | 8 962 | 4,7 | 1 | – | 849 | 4,5 | 850 | 4,5 |
| Alberta | 19 693 | 10,3 | 10 498 | 5,5 | 30 191 | 15,8 | 3 | 0,1 | 3 030 | 15,8 | 3 033 | 15,9 |
| Colombie-Britannique et territoires | 17 580 | 9,2 | 14 015 | 7,3 | 31 595 | 16,5 | 1 | – | 3 253 | 17,1 | 3 254 | 17,1 |
| Canada ³⁾ | 113 280 \$ | 59,3 % | 77 827 \$ | 40,7 % | 191 107 \$ | 100 % | 8 \$ | 0,1 % | 19 028 \$ | 99,9 % | 19 036 \$ | 100 % |
| Étranger | – | – | 28 353 | 100 | 28 353 | 100 | – | – | – | – | – | – |
| Total | 113 280 \$ | 51,6 % | 106 180 \$ | 48,4 % | 219 460 \$ | 100 % | 8 \$ | 0,1 % | 19 028 \$ | 99,9 % | 19 036 \$ | 100 % |

Au 30 avril 2016

| | | | | | | | | | | | | |
|----------------------|------------|--------|------------|--------|------------|-------|------|-------|-----------|--------|-----------|-------|
| Canada ³⁾ | 116 476 \$ | 61,6 % | 72 688 \$ | 38,4 % | 189 164 \$ | 100 % | 8 \$ | 0,1 % | 18 740 \$ | 99,9 % | 18 748 \$ | 100 % |
| Étranger | – | – | 27 343 | 100 | 27 343 | 100 | – | – | – | – | – | – |
| Total | 116 476 \$ | 53,8 % | 100 031 \$ | 46,2 % | 216 507 \$ | 100 % | 8 \$ | 0,1 % | 18 740 \$ | 99,9 % | 18 748 \$ | 100 % |

Au 31 octobre 2015

| | | | | | | | | | | | | |
|----------------------|-----------|--------|------------|--------|------------|-------|------|-------|-----------|--------|-----------|-------|
| Canada ³⁾ | 92 802 \$ | 48,8 % | 97 321 \$ | 51,2 % | 190 123 \$ | 100 % | 9 \$ | 0,1 % | 18 627 \$ | 99,9 % | 18 636 \$ | 100 % |
| Étranger | – | – | 27 375 | 100 | 27 375 | 100 | – | – | – | – | – | – |
| Total | 92 802 \$ | 42,7 % | 124 696 \$ | 57,3 % | 217 498 \$ | 100 % | 9 \$ | 0,1 % | 18 627 \$ | 99,9 % | 18 636 \$ | 100 % |

1) Une assurance prêt hypothécaire s'entend d'une couverture contractuelle sur la durée des prêts admissibles, en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts garantis par des biens immobiliers est protégée contre les manques à gagner pouvant découler de la défaillance de l'emprunteur. Cette assurance est fournie soit par des organismes bénéficiant du soutien du gouvernement, soit par des assureurs hypothécaires privés.

2) La province représente l'emplacement du bien immobilier au Canada.

3) Comprend des immeubles d'habitation (quatre unités ou plus) de 2 340 \$ (2 282 \$ au 30 avril 2016; 2 104 \$ au 31 octobre 2015), dont une tranche de 1 367 \$ est assurée (1 228 \$ au 30 avril 2016; 1 005 \$ au 31 octobre 2015).

Périodes d'amortissement des prêts hypothécaires à l'habitation

Le tableau qui suit présente la distribution des prêts hypothécaires à l'habitation par périodes d'amortissement restantes et par régions géographiques.

| | Au 31 juillet 2016 | | | | | | |
|----------|---|----------------|----------------|----------------|----------------|-------|--|
| | Prêts hypothécaires à l'habitation par périodes d'amortissement | | | | | | Total des prêts hypothécaires à l'habitation |
| | Moins de 20 ans | De 20 à 24 ans | De 25 à 29 ans | De 30 à 34 ans | 35 ans ou plus | | |
| Canada | 35,5 % | 36,2 % | 26,2 % | 2,0 % | 0,1 % | 100 % | |
| Étranger | 67,9 % | 19,1 % | 11,3 % | 1,5 % | 0,2 % | 100 % | |
| | Au 30 avril 2016 | | | | | | |
| Canada | 36,1 % | 36,0 % | 25,9 % | 1,9 % | 0,1 % | 100 % | |
| Étranger | 68,0 % | 19,5 % | 11,1 % | 1,2 % | 0,2 % | 100 % | |
| | Au 31 octobre 2015 | | | | | | |
| Canada | 35,6 % | 35,6 % | 25,7 % | 3,0 % | 0,1 % | 100 % | |
| Étranger | 66,4 % | 20,4 % | 11,4 % | 1,6 % | 0,2 % | 100 % | |

Ratios prêt/valeur

Une tranche de 41 % du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien n'était pas assurée (38 % au 30 avril 2016; 51 % au 31 octobre 2015). Le ratio prêt/valeur moyen de la tranche non assurée du portefeuille s'établissait à 50 % (51 % au 30 avril 2016; 53 % au 31 octobre 2015).

Le tableau suivant présente le ratio prêt/valeur moyen pondéré de l'ensemble des prêts hypothécaires à l'habitation et des marges de crédit hypothécaires à l'habitation non assurés nouvellement montés, lesquels comprennent les prêts hypothécaires pour financer un achat, refinancés afin d'en augmenter le solde et transférés d'autres institutions financières, par régions géographiques pour le trimestre à l'étude.

| | Ratios prêt/valeur des prêts non assurés ¹⁾ | |
|-------------------------------------|--|---|
| | Pour le trimestre clos le 31 juillet 2016 | |
| | Prêts hypothécaires à l'habitation | Marges de crédit hypothécaires à l'habitation ²⁾ |
| | Ratio prêt/valeur (%) | Ratio prêt/valeur (%) |
| Canada : | | |
| Provinces de l'Atlantique | 68,0 % | 59,2 % |
| Québec | 64,1 | 69,9 |
| Ontario | 62,8 | 64,7 |
| Manitoba et Saskatchewan | 67,6 | 64,2 |
| Alberta | 67,1 | 69,8 |
| Colombie-Britannique et territoires | 61,1 | 61,0 |
| Canada | 63,3 % | 64,4 % |
| Étranger | 68,7 % | s.o. |
| | Pour le trimestre clos le 30 avril 2016 | |
| Canada | 62,8 % | 64,1 % |
| Étranger | 69,3 % | s.o. |
| | Pour le trimestre clos le 31 octobre 2015 | |
| Canada | 62,8 % | 66,0 % |
| Étranger | 68,1 % | s.o. |

1) La province indique l'emplacement de la propriété au Canada.

2) Comprennent uniquement les marges de crédit hypothécaires à l'habitation aux termes du programme *Crédit Intégré Scotia*. Le ratio prêt/valeur correspond à la somme de chaque prêt hypothécaires à l'habitation et de la limite autorisée des marges de crédit hypothécaires à l'habitation renouvelables connexes, divisée par la valeur du bien immobilier résidentiel connexe, présentée sur une base moyenne pondérée pour les prêts hypothécaires et les marges de crédit hypothécaires à l'habitation nouvellement montés.

Incidence d'un éventuel ralentissement économique sur les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaires à l'habitation

La Banque soumet son portefeuille à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence qu'aurait une hausse du taux de chômage, une augmentation des taux d'intérêt, une baisse de la valeur des biens immobiliers et des variations d'autres variables macroéconomiques pertinentes. La Banque considère que les pertes potentielles liées au portefeuille de prêts hypothécaires advenant un tel ralentissement économique sont gérables étant donné la diversification du portefeuille, le pourcentage élevé de prêts assurés et le faible ratio prêt-valeur du portefeuille. Cette conclusion est aussi étayée par une saine supervision de la gestion du risque et par des stratégies dynamiques d'atténuation du risque.

Prêts aux promoteurs de copropriétés au Canada

En ce qui a trait aux prêts aux promoteurs de copropriétés au Canada, la Banque avait des prêts en cours de 845 millions de dollars au 31 juillet 2016 (839 millions de dollars au 30 avril 2016; 927 millions de dollars au 31 octobre 2015). Il s'agit d'un portefeuille de qualité supérieure composé de prêts à des promoteurs bien connus qui entretiennent des relations de longue date avec la Banque.

Exposition au risque en Europe

En raison de ses diverses activités internationales, la Banque est exposée au risque-pays dans un certain nombre de pays. La Banque gère activement ce risque, notamment à l'aide de limites de risque établies en fonction de la solvabilité des pays en question.

Les expositions actuelles au risque en Europe se détaillent comme suit :

| | | | | | | | Aux | | |
|------------------------------------|--|--|---|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | 31 juillet 2016 | | |
| | | | | | | | 30 avril 2016 | 31 octobre 2015 | |
| Prêts et équivalents de prêts | | | | | | | | | |
| (en millions de dollars) | Prêts et acceptations ¹⁾ | Lettres de crédit et de garantie ²⁾ | Engagements non prélevés ³⁾ | Titres et dépôts auprès d'autres institutions financières ⁴⁾ | Transactions de financement sur titres et sur dérivés ⁵⁾ | Exposition totale au risque en Europe | Exposition totale au risque en Europe | Exposition totale au risque en Europe | |
| Expositions brutes | 12 041 \$ | 2 980 \$ | 13 442 \$ | 15 753 \$ | 3 759 \$ | 47 975 \$ | 45 742 \$ | 39 231 \$ | |
| Déduire : engagements non prélevés | - | - | 13 442 | - | - | 13 442 | 13 338 | 12 409 | |
| Expositions financées nettes | 12 041 \$ | 2 980 \$ | - | 15 753 \$ | 3 759 \$ | 34 533 \$ | 32 404 \$ | 26 822 \$ | |

1) Les comptes de correction de valeur pour pertes sur créances évalués individuellement s'établissent à 37 \$.

2) Les lettres de crédit et de garantie sont incluses dans les expositions financées puisqu'elles ont été émises.

3) Les engagements non prélevés représentent l'estimation du montant prévu au contrat qui pourrait être prélevé par un débiteur.

4) L'exposition aux titres est calculée en tenant compte des positions dérivées lorsque le titre est l'actif de référence sous-jacent, ainsi que des positions vendeur.

5) Les transactions de financement sur titres comprennent des titres pris en pension, des obligations relatives aux titres mis en pension et des transactions de prêt ou d'emprunt de titres. Les expositions financées brutes et nettes représentent la totalité des positions nettes positives, compte tenu des garanties. Les garanties au titre des dérivés s'établissent à 3 711 \$ et celles au titre des transactions de financement sur titres, à 6 893 \$.

La Banque est d'avis que ses expositions au risque en Europe sont gérables, que leur taille est appropriée au regard de la solvabilité des contreparties (84 % des expositions sont des contreparties de première qualité selon une combinaison de notations internes et externes) et qu'elles sont peu importantes compte tenu du capital de la Banque. L'exposition de la Banque au risque en Europe est comptabilisée au coût amorti ou à la juste valeur calculée au moyen de données observables, des montants négligeables étant évalués selon des modèles assortis de données non observables (niveau 3). Il ne s'est produit aucun événement significatif au cours du trimestre qui a eu une incidence importante sur l'exposition de la Banque.

| | | | | | | | Aux | | |
|---|---|----------|-----------|------------------|------------------------|------------------|------------------------|--------------------|--|
| | | | | | | | 31 juillet 2016 | | |
| | | | | | | | 30 avril 2016 | 31 octobre 2015 | |
| (en millions de dollars) | Emprunteurs souverains ¹⁾ | | | Banques | Sociétés ²⁾ | Total | Total | Total | |
| Grèce | - | - | - | - | 310 \$ | 310 \$ | 307 \$ | 339 \$ | |
| Irlande | 28 | - | - | - | 234 | 657 | 416 | 428 | |
| Italie | 107 | - | - | - | 54 | 347 | 982 | 509 | |
| Portugal | - | - | - | - | - | - | - | (2) | |
| Espagne | 124 | - | - | - | 256 | 541 | 423 | 505 | |
| Total – groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne | 259 \$ | - | - | - | 854 \$ | 1 855 \$ | 2 128 \$ | 1 779 \$ | |
| Royaume-Uni | 4 896 \$ | 1 876 \$ | 7 088 \$ | 13 860 \$ | 7 088 \$ | 13 860 \$ | 13 539 \$ | 12 895 \$ | |
| Allemagne | 1 691 | 973 | 2 043 | 4 707 | 2 043 | 4 707 | 4 075 | 2 847 | |
| France | 2 167 | 1 033 | 632 | 3 832 | 632 | 3 832 | 3 087 | 2 569 | |
| Pays-Bas | 495 | 752 | 1 385 | 2 632 | 1 385 | 2 632 | 1 799 | 974 | |
| Suisse | 11 | 515 | 1 118 | 1 644 | 1 118 | 1 644 | 1 511 | 1 042 | |
| Autres | 2 055 | 176 | 3 772 | 6 003 | 3 772 | 6 003 | 6 265 | 4 716 | |
| Total – autres pays que le groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne | 11 315 \$ | 5 325 \$ | 16 038 \$ | 32 678 \$ | 16 038 \$ | 32 678 \$ | 30 276 \$ | 25 043 \$ | |
| Total – Europe | 11 574 \$ | 6 067 \$ | 16 892 \$ | 34 533 \$ | 16 892 \$ | 34 533 \$ | 32 404 \$ | 26 822 \$ | |
| Total – Europe au 30 avril 2016 | 10 302 \$ | 4 820 \$ | 17 282 \$ | 32 404 \$ | 17 282 \$ | 32 404 \$ | | | |
| Total – Europe au 31 octobre 2015 | 6 214 \$ | 5 480 \$ | 15 128 \$ | 26 822 \$ | 15 128 \$ | 26 822 \$ | | | |

1) Compte tenu de 1 631 \$ d'expositions liées à des agences supranationales (1 092 \$ au 30 avril 2016; 667 \$ au 31 octobre 2015).

2) Les sociétés comprennent les institutions financières autres que les banques.

Le risque de la Banque lié à certains pays européens qui ont fait récemment les manchettes, à savoir la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Portugal et l'Espagne (le « groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne »), est négligeable. Au 31 juillet 2016, les expositions financées de la Banque à ces États souverains ainsi qu'aux banques, institutions financières autres que les banques et sociétés domiciliées dans ces pays totalisaient quelque 1,9 milliard de dollars, en baisse par rapport aux expositions de 2,1 milliards de dollars au trimestre précédent. Une tranche de 1,1 milliard de dollars de ce montant total de 1,9 milliard de dollars est liée à des prêts et à des équivalents de prêts.

En ce qui a trait au risque-pays propre aux pays du groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne, l'exposition de la Banque à l'Irlande comprenait des dépôts de 27 millions de dollars auprès de la banque centrale et des titres des portefeuilles de transaction de 1 million de dollars. La Banque détenait des positions acheteur nettes en ce qui a trait aux titres d'États souverains de l'Espagne (124 millions de dollars) et de l'Italie (107 millions de dollars). La Banque n'avait aucun titre d'États souverains de la Grèce ou du Portugal.

La Banque était exposée aux banques italiennes à hauteur de 186 millions de dollars au 31 juillet 2016 (170 millions de dollars au 30 avril 2016; 187 millions de dollars au 31 octobre 2015), surtout au titre d'activités à court terme de transaction sur métaux précieux et de prêts. L'exposition en Grèce de 310 millions de dollars (307 millions de dollars au 30 avril 2016; 339 millions de dollars au 31 octobre 2015) était principalement liée à des prêts garantis à des sociétés de transport maritime.

Les expositions de la Banque sont distribuées comme suit :

| | Aux | | | | Total | 30 avril 2016 | 31 octobre 2015 |
|--|-------------------------------------|---|----------|--|------------------|------------------|--------------------|
| | 31 juillet 2016 | | | | | | |
| (en millions de dollars) | Prêts et équivalents de prêts | Dépôts auprès d'autres institutions financières | Titres | Transactions de financement sur titres et sur dérivés | | Total | Total |
| Grèce | 310 \$ | – \$ | – \$ | – \$ | 310 \$ | 307 \$ | 339 \$ |
| Irlande | 54 | 28 | 45 | 530 | 657 | 416 | 428 |
| Italie | 268 | – | 79 | – | 347 | 982 | 509 |
| Portugal | – | – | – | – | – | – | (2) |
| Espagne | 426 | – | 110 | 5 | 541 | 423 | 505 |
| Total – groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne | 1 058 \$ | 28 \$ | 234 \$ | 535 \$ | 1 855 \$ | 2 128 \$ | 1 779 \$ |
| Royaume-Uni | 5 860 \$ | 4 574 \$ | 2 114 \$ | 1 312 \$ | 13 860 \$ | 13 539 \$ | 12 895 \$ |
| Allemagne | 1 551 | 826 | 2 220 | 110 | 4 707 | 4 075 | 2 847 |
| France | 829 | 119 | 2 588 | 296 | 3 832 | 3 087 | 2 569 |
| Pays-Bas | 883 | 86 | 629 | 1 034 | 2 632 | 1 799 | 974 |
| Suisse | 1 235 | 127 | 161 | 121 | 1 644 | 1 511 | 1 042 |
| Autres | 3 605 | 62 | 1 985 | 351 | 6 003 | 6 265 | 4 716 |
| Total – autres pays que le groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne | 13 963 \$ | 5 794 \$ | 9 697 \$ | 3 224 \$ | 32 678 \$ | 30 276 \$ | 25 043 \$ |
| Total – Europe | 15 021 \$ | 5 822 \$ | 9 931 \$ | 3 759 \$ | 34 533 \$ | 32 404 \$ | 26 822 \$ |

Au 31 juillet 2016, la Banque détenait des titres au montant de 7,6 milliards de dollars dans des États souverains et banques d'Europe autres que le groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne (6,7 milliards de dollars au 30 avril 2016; 5,3 milliards de dollars au 31 octobre 2015), surtout en regard d'émetteurs de la France, de l'Allemagne, du Luxembourg, du Royaume-Uni et des Pays-Bas. Les titres sont comptabilisés à la juste valeur, et la quasi-totalité des placements présente une forte liquidité de marché.

La plus grande partie des expositions financées au risque de crédit se compose actuellement de prêts financés comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. En outre, l'exposition au risque de crédit de clients découle de transactions sur dérivés et de transactions de financement de titres générées par les clients (prises en pension, mises en pension ainsi que prêts et emprunts de titres). Les expositions au risque de contrepartie au titre des dérivés négociés hors Bourse se calculent sur la base de la juste valeur, alors que celles au titre des transactions de financement sur titres sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Au 31 juillet 2016, l'exposition au risque de crédit des banques sous forme de lettres de crédit émises totalisait 1,4 milliard de dollars (1,2 milliard de dollars au 30 avril 2016; 1,2 milliard de dollars au 31 octobre 2015).

Les engagements non prélevés de 13,4 milliards de dollars (13,3 milliards de dollars au 30 avril 2016; 12,4 milliards de dollars au 31 octobre 2015) sont composés d'engagements de prêts non financés et d'engagements d'émission de lettres de crédit pour le compte d'autres banques dans le cadre d'une entente relative à un consortium bancaire. Le total des engagements de prêts non financés envers des sociétés en Europe (autres pays que le groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne) s'établissait à 9,8 milliards de dollars au 31 juillet 2016 (9,6 milliards de dollars au 30 avril 2016; 8,6 milliards de dollars au 31 octobre 2015). Au 31 juillet 2016, les engagements liés aux lettres de crédit pour le compte d'autres banques s'établissaient à 3,0 milliards de dollars (3,1 milliards de dollars au 30 avril 2016; 3,3 milliards de dollars au 31 octobre 2015). Les engagements non financés sont détaillés par pays dans le tableau ci-après.

L'exposition indirecte de la Banque est aussi détaillée dans le tableau ci-après, et s'entend de ce qui suit :

- des titres exposés à des entités non européennes dont la société mère est domiciliée en Europe;
- des lettres de crédit ou de garanties (prises en compte dans les équivalents de prêts dans le tableau ci-dessus).

Sont inclus dans cette exposition indirecte une exposition à des titres d'un montant de 570 millions de dollars lié au groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne, un montant de 68 millions de dollars lié à l'Allemagne, un montant de 62 millions de dollars lié au Royaume-Uni et un montant de 18 millions de dollars lié à la Suisse. L'exposition indirecte sous la forme de lettres de crédit totalisait 2 980 millions de dollars au 31 juillet 2016 (2 398 millions de dollars au 30 avril 2016; 2 593 millions de dollars au 31 octobre 2015), dont une tranche de 176 millions de dollars (78 millions de dollars au 30 avril 2016; 62 millions de dollars au 31 octobre 2015) représentait une exposition indirecte liée au groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne. La Banque gère l'exposition indirecte par l'intermédiaire de son cadre de gestion du risque de crédit et d'une évaluation poussée de la contrepartie.

Outre les expositions indirectes totales détaillées ci-après, la Banque détenait des garanties libellées en euros de 333 millions de dollars (352 millions de dollars au 30 avril 2016; 555 millions de dollars au 31 octobre 2015) fournies par des contreparties non européennes.

| | Engagements non prélevés | | | Exposition indirecte ¹⁾ | | |
|--|--------------------------|------------------|--------------------|------------------------------------|------------------|--------------------|
| | 31 juillet 2016 | 30 avril 2016 | 31 octobre 2015 | 31 juillet 2016 | 30 avril 2016 | 31 octobre 2015 |
| (en millions de dollars) | | | | | | |
| Grèce | – \$ | – \$ | – \$ | – \$ | – \$ | – \$ |
| Irlande | 401 | 427 | 256 | 17 | 26 | (1) |
| Italie | 46 | 56 | 53 | 61 | 27 | 6 |
| Portugal | – | – | – | – | 1 | – |
| Espagne | 211 | 159 | 180 | 668 | 531 | 420 |
| Total – groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne | 658 \$ | 642 \$ | 489 \$ | 746 \$ | 585 \$ | 425 \$ |
| Royaume-Uni | 5 547 \$ | 5 378 \$ | 5 526 \$ | 1 384 \$ | 1 047 \$ | 1 365 \$ |
| Allemagne | 702 | 741 | 607 | 186 | 163 | 161 |
| France | 1 454 | 1 569 | 1 599 | 448 | 401 | 338 |
| Pays-Bas | 1 501 | 1 440 | 1 188 | 273 | 264 | 210 |
| Suisse | 1 041 | 1 117 | 740 | 160 | 241 | 144 |
| Autres | 2 539 | 2 451 | 2 260 | 480 | 499 | 554 |
| Total – autres pays que le groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne | 12 784 \$ | 12 696 \$ | 11 920 \$ | 2 931 \$ | 2 615 \$ | 2 772 \$ |
| Total – Europe | 13 442 \$ | 13 338 \$ | 12 409 \$ | 3 677 \$ | 3 200 \$ | 3 197 \$ |

1) Les chiffres entre parenthèses représentent le montant net des positions vendeur découlant des activités de transaction.

La Banque peut parfois avoir recours à des swaps sur défaillance pour compenser en partie son exposition à l'égard des portefeuilles bancaires. Au titre de son portefeuille de transaction, la Banque peut acheter ou vendre des swaps sur défaillance. Pour ce qui est du groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne, la Banque ne bénéficiait d'aucune protection par voie de swap sur défaillance quant aux prêts financés au 31 juillet 2016. Toutes les expositions, y compris celles liées aux swaps sur défaillance, sont soumises à des limites de risque et font l'objet d'une surveillance continue de la part du service indépendant de gestion des risques.

Comme d'autres banques, la Banque fournit aussi des services de règlement et de compensation à une clientèle variée dans ces pays et elle suit et gère activement les expositions intrajournalières découlant de ces services. Cependant, la Banque n'a aucune exposition financée dans ces pays à l'égard des particuliers ou des petites entreprises.

Risque de marché

La valeur à risque (« VaR ») est une mesure clé du risque de marché lié aux activités de transaction de la Banque. La VaR comprend tant le risque de marché général que le risque spécifique à la dette. En outre, la Banque calcule une VaR ayant subi une simulation de crise.

| Facteurs de risque (en millions de dollars) | Moyenne pour les trimestres clos les | | |
|---|--------------------------------------|---------------|-----------------|
| | 31 juillet 2016 | 30 avril 2016 | 31 juillet 2015 |
| Écart de crédit plus taux d'intérêt | 9,6 \$ | 11,1 \$ | 8,6 \$ |
| Écart de crédit | 7,7 | 8,9 | 7,7 |
| Taux d'intérêt | 7,0 | 5,5 | 3,9 |
| Actions | 2,5 | 3,2 | 1,9 |
| Change | 1,2 | 1,2 | 1,0 |
| Marchandises | 2,7 | 2,0 | 4,0 |
| Spécifique à la dette | 5,1 | 7,2 | 4,5 |
| Effet de la diversification | (10,1) | (10,9) | (9,4) |
| VaR totale | 11,0 \$ | 13,9 \$ | 10,5 \$ |
| VaR ayant subi une simulation de crise totale | 29,3 \$ | 30,0 \$ | 22,2 \$ |

Au troisième trimestre de 2016, la VaR totale quotidienne moyenne a été ramenée à 11,0 millions de dollars par rapport à 13,9 millions de dollars au trimestre précédent, essentiellement du fait de l'amenuisement de l'exposition au risque et des écarts de crédit.

Pour le trimestre à l'étude, la VaR totale quotidienne moyenne ayant subi une simulation de crise a diminué légèrement pour s'établir à 29,3 millions de dollars par rapport à 30,0 millions de dollars au trimestre précédent. Le calcul de la VaR ayant subi une simulation de crise est fondé sur la volatilité de marché sur une période de un an considérée comme ayant subi une crise selon le profil de risque du portefeuille de transaction. La période actuelle englobe la crise du crédit de 2008-2009.

Des pertes journalières ont été subies pendant deux jours au troisième trimestre, contre trois jours au trimestre précédent. Les pertes se situent largement dans la fourchette prédite par la VaR. La qualité et l'exactitude des modèles de VaR sont validées par des évaluations rétrospectives, au cours desquelles les profits et pertes quotidiens hypothétiques et réels sont comparés avec les résultats quotidiens du modèle de VaR.

Interdépendance du risque de marché et de l'état consolidé de la situation financière

Les actifs et les passifs détenus à des fins de transaction sont évalués quotidiennement à la valeur de marché et pris en compte dans les mesures du risque lié aux activités de transaction comme la VaR. Les risques sur dérivés liés aux activités des Services bancaires et marchés mondiaux sont reflétés dans les mesures du risque lié aux activités de transaction, tandis que les dérivés utilisés aux fins de la gestion de l'actif et du passif sont pris en compte dans le risque lié aux activités autres que de transaction. Le tableau ci-dessous présente une comparaison des éléments de l'état consolidé de la situation financière qui sont couverts par les mesures du risque lié aux activités de transaction et du risque lié aux activités autres que de transaction.

Interdépendance du risque de marché et de l'état consolidé de la situation financière de la Banque

| Au 31 juillet 2016 | Mesure du risque de marché | | | | |
|--|---|---|--|---|--|
| | État consolidé de la situation financière | Risque lié aux activités de transaction | Risque lié aux activités autres que de transaction | Éléments non assujettis au risque de marché | Principales sensibilités au risque des activités autres que de transaction |
| (en millions de dollars) | | | | | |
| Métaux précieux | 10 243 \$ | 10 243 \$ | – \$ | – \$ | s.o. |
| Actifs détenus à des fins de transaction | 103 861 | 103 861 | – | – | s.o. |
| Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | 228 | – | 228 | – | Taux d'intérêt |
| Instruments financiers dérivés | 43 990 | 38 664 | 5 326 | – | Taux d'intérêt, change, actions |
| Titres de placement | 69 914 | – | 69 914 | – | Taux d'intérêt, actions |
| Prêts | 472 800 | – | 472 800 | – | Taux d'intérêt, change |
| Actifs non assujettis au risque de marché ¹⁾ | 205 808 | – | – | 205 808 | s.o. |
| Total des actifs | 906 844 \$ | 152 768 \$ | 548 268 \$ | 205 808 \$ | |
| Dépôts | 631 344 \$ | – \$ | 601 425 \$ | 29 919 \$ | Taux d'intérêt, change, actions |
| Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | 1 643 | – | 1 643 | – | Taux d'intérêt, actions |
| Obligations relatives aux titres vendus à découvert | 20 869 | 20 869 | – | – | s.o. |
| Instruments financiers dérivés | 46 428 | 42 548 | 3 880 | – | Taux d'intérêt, change, actions |
| Passifs détenus à des fins de transaction ²⁾ | 5 251 | 5 251 | – | – | s.o. |
| Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel | 3 185 | – | 3 185 | – | Taux d'intérêt, écarts de crédit |
| Passifs non assujettis au risque de marché ³⁾ | 142 820 | – | – | 142 820 | s.o. |
| Total des passifs | 851 540 \$ | 68 668 \$ | 610 133 \$ | 172 739 \$ | |

Au 31 octobre 2015

Mesure du risque de marché

| (en millions de dollars) | État consolidé de la situation financière | Risque lié aux activités de transaction | Risque lié aux activités autres que de transaction | Éléments non assujettis au risque de marché | Principales sensibilités au risque des activités autres que de transaction |
|--|---|---|--|---|--|
| Métaux précieux | 10 550 \$ | 10 550 \$ | – \$ | – \$ | s.o. |
| Actifs détenus à des fins de transaction | 99 140 | 99 140 | – | – | s.o. |
| Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | 320 | – | 320 | – | Taux d'intérêt |
| Instruments financiers dérivés | 41 003 | 36 131 | 4 872 | – | Taux d'intérêt, change, actions |
| Titres de placement | 43 216 | – | 43 216 | – | Taux d'intérêt, actions |
| Prêts | 458 628 | – | 458 628 | – | Taux d'intérêt, change |
| Actifs non assujettis au risque de marché ¹⁾ | 203 640 | – | – | 203 640 | s.o. |
| Total des actifs | 856 497 \$ | 145 821 \$ | 507 036 \$ | 203 640 \$ | |
| Dépôts | 600 919 \$ | – \$ | 572 766 \$ | 28 153 \$ | Taux d'intérêt, change, actions |
| Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | 1 486 | – | 1 486 | – | Taux d'intérêt, actions |
| Obligations relatives aux titres vendus à découvert | 20 212 | 20 212 | – | – | s.o. |
| Instruments financiers dérivés | 45 270 | 41 988 | 3 282 | – | Taux d'intérêt, change, actions |
| Passifs détenus à des fins de transaction ²⁾ | 7 812 | 7 812 | – | – | s.o. |
| Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel | 2 054 | – | 2 054 | – | Taux d'intérêt, écarts de crédit |
| Passifs non assujettis au risque de marché ³⁾ | 125 265 | – | – | 125 265 | s.o. |
| Total des passifs | 803 018 \$ | 70 012 \$ | 579 588 \$ | 153 418 \$ | |

1) Comprend le goodwill, les immobilisations incorporelles, les autres actifs et les titres pris en pension et empruntés.

2) Certificats et lingots d'or et d'argent pris en compte dans les autres passifs.

3) Comprend des obligations liées aux titres mis en pension et aux titres prêtés ainsi que d'autres passifs.

Risque de liquidité

Une gestion efficace du risque de liquidité est essentielle pour maintenir la confiance des déposants et des contreparties, pour gérer le coût du financement et pour soutenir les principales unités commerciales de la Banque, même dans les circonstances les plus difficiles.

Le risque de liquidité est géré dans le cadre des politiques et des limites approuvées par le conseil d'administration, comme l'expliquent la note 18 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés et la note 36 afférente aux états financiers consolidés audités figurant dans le rapport annuel 2015 de la Banque. Les actifs liquides sont un élément clé de ce cadre.

La détermination des niveaux appropriés des portefeuilles d'actifs liquides est fondée sur le montant des liquidités qui pourraient être nécessaires à la Banque pour financer les flux de trésorerie prévus dans le cours normal des activités, ainsi que les liquidités qui pourraient être nécessaires pour compenser les sorties de fonds en situation de crise. Les situations de crise comprennent des périodes de dérèglement des marchés des capitaux ou des événements qui peuvent nuire à la capacité de la Banque d'accéder aux marchés du financement et à des liquidités. La Banque fait appel à des simulations de crise pour évaluer l'incidence des crises et pour évaluer le montant des actifs liquides qui seraient nécessaires dans diverses situations de crise.

Actifs liquides

Les actifs liquides sont une composante clé de la gestion de la liquidité, et la Banque détient ce type d'actifs en quantité suffisante pour répondre à ses besoins éventuels de gestion de la liquidité.

Les actifs liquides peuvent servir à générer des rentrées de trésorerie, que ce soit au moyen de leur vente, de transactions de rachat ou d'autres transactions dans le cadre desquelles les actifs peuvent être donnés en garantie en vue de générer des rentrées de trésorerie ou on peut les laisser arriver à échéance. Les actifs liquides comprennent les dépôts auprès de banques centrales, les dépôts auprès d'autres institutions financières, les prêts à vue et autres prêts à court terme, les titres négociables, les métaux précieux et les titres reçus en garantie dans le cadre de financements de transactions sur titres ou de transactions sur dérivés. Les actifs liquides ne comprennent pas les liquidités pouvant être obtenues de banques centrales.

Les titres négociables sont des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être convertis en trésorerie dans un délai donné qui est conforme au cadre de gestion de la liquidité de la Banque. Les actifs sont évalués en fonction de plusieurs facteurs, dont le délai nécessaire pour les convertir en trésorerie.

Les titres négociables pris en compte dans les actifs liquides sont composés de titres spécifiquement détenus en tant que volant de capital ou aux fins de la gestion de l'actif et du passif, de titres détenus à des fins de transaction, lesquels sont pour l'essentiel détenus par les Services bancaires et marchés mondiaux, ainsi que des garanties reçues dans le cadre de financements de transactions sur titres ou de transactions sur dérivés.

La Banque maintient des avoirs considérables en actifs liquides non grevés afin de soutenir ses activités. De manière générale, elle peut vendre ou donner en nantissement ces actifs en vue d'honorer ses engagements. Au 31 juillet 2016, les actifs liquides non grevés s'élevaient à 207 milliards de dollars (201 milliards de dollars au 31 octobre 2015). Les actifs liquides étaient composés de titres, y compris des titres hypothécaires émis aux termes de la LNH, à hauteur de 64 % (62 % au 31 octobre 2015). Les autres actifs liquides non grevés, soit la trésorerie et les dépôts auprès de banques centrales, les dépôts auprès d'autres institutions financières, les métaux précieux, les prêts à vue et les prêts à court terme, représentaient une tranche de 36 % (38 % au 31 octobre 2015). La progression des actifs liquides s'explique d'abord et avant tout par l'augmentation des titres négociables.

Les valeurs comptables présentées dans le tableau des actifs liquides sont cohérentes avec celles figurant à l'état consolidé de la situation financière de la Banque au 31 juillet 2016. La valeur liquide du portefeuille fluctuera en fonction de diverses conditions critiques, différentes hypothèses étant utilisées dans les scénarios de conditions critiques.

RAPPORT DE GESTION

Les groupes d'actifs liquides de la Banque sont résumés dans le tableau qui suit :

| | Au 31 juillet 2016 | | | | | | |
|--|---------------------------------------|---|---------------------------|------------------------|----------------------|---------------------------------|-------------|
| | Actifs liquides détenus par la Banque | Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de transactions sur dérivés | Total des actifs liquides | Actifs liquides grevés | | Actifs liquides non grevés | |
| | | | | Donnés en garantie | Autres ¹⁾ | Pouvant être donnés en garantie | Autres |
| <i>(en millions de dollars)</i> | | | | | | | |
| Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales | 57 534 \$ | – \$ | 57 534 \$ | – \$ | 7 530 \$ | 50 004 \$ | – \$ |
| Dépôts auprès d'autres institutions financières | 12 240 | – | 12 240 | – | 122 | 12 118 | – |
| Métaux précieux | 10 243 | – | 10 243 | – | 144 | 10 099 | – |
| Titres | | | | | | | |
| Obligations du gouvernement du Canada | 40 686 | 16 718 | 57 404 | 29 559 | – | 27 845 | – |
| Obligations de gouvernements à l'étranger | 48 852 | 33 083 | 81 935 | 55 224 | – | 26 711 | – |
| Autres titres | 57 614 | 61 593 | 119 207 | 72 370 | – | 46 837 | – |
| Prêts | | | | | | | |
| Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH ²⁾ | 33 769 | – | 33 769 | 2 816 | – | 30 953 | – |
| Prêts à vue et à court terme | 2 152 | – | 2 152 | – | – | 2 152 | – |
| Total | 263 090 \$ | 111 394 \$ | 374 484 \$ | 159 969 \$ | 7 796 \$ | 206 719 \$ | – \$ |

| | Au 31 octobre 2015 | | | | | | |
|--|---------------------------------------|---|---------------------------|------------------------|----------------------|---------------------------------|-------------|
| | Actifs liquides détenus par la Banque | Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de transactions sur dérivés | Total des actifs liquides | Actifs liquides grevés | | Actifs liquides non grevés | |
| | | | | Donnés en garantie | Autres ¹⁾ | Pouvant être donnés en garantie | Autres |
| <i>(en millions de dollars)</i> | | | | | | | |
| Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales | 63 228 \$ | – \$ | 63 228 \$ | – \$ | 8 700 \$ | 54 528 \$ | – \$ |
| Dépôts auprès d'autres institutions financières | 10 699 | – | 10 699 | – | 293 | 10 406 | – |
| Métaux précieux | 10 550 | – | 10 550 | – | 117 | 10 433 | – |
| Titres | | | | | | | |
| Obligations du gouvernement du Canada | 24 198 | 21 206 | 45 404 | 22 242 | – | 23 162 | – |
| Obligations de gouvernements à l'étranger | 39 525 | 29 989 | 69 514 | 44 547 | – | 24 967 | – |
| Autres titres | 52 396 | 55 752 | 108 148 | 65 405 | – | 42 743 | – |
| Prêts | | | | | | | |
| Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH ²⁾ | 36 409 | – | 36 409 | 2 847 | – | 33 562 | – |
| Prêts à vue et à court terme | 1 352 | – | 1 352 | – | – | 1 352 | – |
| Total | 238 357 \$ | 106 947 \$ | 345 304 \$ | 135 041 \$ | 9 110 \$ | 201 153 \$ | – \$ |

1) Actifs ne pouvant être utilisés comme garantie de financement pour des raisons légales ou autres.

2) Ces titres hypothécaires, lesquels sont disponibles à la vente, sont pris en compte dans les prêts hypothécaires à l'habitation dans l'état de la situation financière.

Le sommaire du total des actifs liquides non grevés détenus par la banque société mère et ses succursales ainsi que par ses filiales au Canada et à l'étranger est présenté ci-dessous :

| | Aux | |
|---|-------------------|-------------------|
| | 31 juillet 2016 | 31 octobre 2015 |
| <i>(en millions de dollars)</i> | | |
| La Banque de Nouvelle-Écosse (société mère) | 155 500 \$ | 154 830 \$ |
| Filiales de la Banque au Canada | 17 328 | 20 374 |
| Filiales de la Banque à l'étranger | 33 891 | 25 949 |
| Total | 206 719 \$ | 201 153 \$ |

Le bassin de liquidités de la Banque est détenu dans diverses grandes monnaies, soit surtout le dollar canadien et le dollar américain. Comme il est expliqué ci-dessus, la grande majorité (84 %) des actifs liquides sont détenus par le siège social, les succursales et les filiales canadiennes de la Banque. Dans la mesure où une réserve de liquidités détenue dans une filiale de la Banque à l'étranger est exigée aux fins de la réglementation, on présume qu'elle n'est pas disponible pour le reste du groupe. On présume que les autres actifs liquides détenus par une filiale à l'étranger ne sont disponibles que dans de rares circonstances. La Banque surveille les niveaux minimaux de liquidités requis et d'actifs détenus par chaque entité ou dans chaque territoire, et elle veille au respect de ces exigences.

Actifs grevés

Dans le cours de ses activités quotidiennes, la Banque donne en nantissement des titres et d'autres actifs afin de garantir une obligation, de participer à des systèmes de compensation ou de règlement ou encore d'exercer des activités à l'étranger. Des titres peuvent également être mis en pension. Le tableau qui suit présente le sommaire des actifs grevés et non grevés.

| | Au 31 juillet 2016 | | | | | | |
|--|------------------------------|---|-------------------|--------------------|----------------------|---|----------------------|
| | Actifs détenus par la Banque | Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de transactions sur dérivés | Total des actifs | Actifs grevés | | Actifs non grevés | |
| | | | | Donnés en garantie | Autres ¹⁾ | Pouvant être donnés en garantie ²⁾ | Autres ³⁾ |
| <i>(en millions de dollars)</i> | | | | | | | |
| Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales | 57 534 \$ | – \$ | 57 534 \$ | – \$ | 7 530 \$ | 50 004 \$ | – \$ |
| Dépôts auprès d'autres institutions financières | 12 240 | – | 12 240 | – | 122 | 12 118 | – |
| Métaux précieux | 10 243 | – | 10 243 | – | 144 | 10 099 | – |
| Titres liquides | | | | | | | |
| Obligations du gouvernement du Canada | 40 686 | 16 718 | 57 404 | 29 559 | – | 27 845 | – |
| Obligations de gouvernements à l'étranger | 48 852 | 33 083 | 81 935 | 55 224 | – | 26 711 | – |
| Autres titres liquides | 57 614 | 61 593 | 119 207 | 72 370 | – | 46 837 | – |
| Autres titres | 4 615 | 3 805 | 8 420 | 1 817 | – | – | 6 603 |
| Prêts classés comme étant liquides | | | | | | | |
| Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH | 33 769 | – | 33 769 | 2 816 | – | 30 953 | – |
| Prêts à vue et à court terme | 2 152 | – | 2 152 | – | – | 2 152 | – |
| Autres prêts | 457 157 | – | 457 157 | 14 151 | 48 287 | 11 393 | 383 326 |
| Autres actifs financiers ⁴⁾ | 152 822 | (85 253) | 67 569 | 3 990 | – | – | 63 579 |
| Actifs non financiers | 29 160 | – | 29 160 | – | – | – | 29 160 |
| Total | 906 844 \$ | 29 946 \$ | 936 790 \$ | 179 927 \$ | 56 083 \$ | 218 112 \$ | 482 668 \$ |

Au 31 octobre 2015

| | Au 31 octobre 2015 | | | | | | |
|--|------------------------------|---|-------------------|--------------------|----------------------|---|----------------------|
| | Actifs détenus par la Banque | Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de transactions sur dérivés | Total des actifs | Actifs grevés | | Actifs non grevés | |
| | | | | Donnés en garantie | Autres ¹⁾ | Pouvant être donnés en garantie ²⁾ | Autres ³⁾ |
| <i>(en millions de dollars)</i> | | | | | | | |
| Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales | 63 228 \$ | – \$ | 63 228 \$ | – \$ | 8 700 \$ | 54 528 \$ | – \$ |
| Dépôts auprès d'autres institutions financières | 10 699 | – | 10 699 | – | 293 | 10 406 | – |
| Métaux précieux | 10 550 | – | 10 550 | – | 117 | 10 433 | – |
| Titres liquides | | | | | | | |
| Obligations du gouvernement du Canada | 24 198 | 21 206 | 45 404 | 22 242 | – | 23 162 | – |
| Obligations de gouvernements à l'étranger | 39 525 | 29 989 | 69 514 | 44 547 | – | 24 967 | – |
| Autres titres liquides | 52 396 | 55 752 | 108 148 | 65 405 | – | 42 743 | – |
| Autres titres | 5 797 | 3 313 | 9 110 | 2 806 | – | – | 6 304 |
| Prêts classés comme étant liquides | | | | | | | |
| Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH | 36 409 | – | 36 409 | 2 847 | – | 33 562 | – |
| Prêts à vue et à court terme | 1 352 | – | 1 352 | – | – | 1 352 | – |
| Autres prêts | 439 207 | – | 439 207 | 10 904 | 41 492 | 9 134 | 377 677 |
| Autres actifs financiers ⁴⁾ | 145 063 | (80 907) | 64 156 | 5 299 | – | – | 58 857 |
| Actifs non financiers | 28 073 | – | 28 073 | – | – | – | 28 073 |
| Total | 856 497 \$ | 29 353 \$ | 885 850 \$ | 154 050 \$ | 50 602 \$ | 210 287 \$ | 470 911 \$ |

1) Actifs ne pouvant être utilisés comme garantie de financement pour des raisons légales ou autres.

2) Actifs qui sont immédiatement disponibles comme garantie de financement ou pour satisfaire aux besoins de financement dans le cours normal des activités, y compris les emprunts de banques centrales immédiatement disponibles.

3) Autres actifs non grevés qui peuvent être utilisés comme garantie de financement ou pour satisfaire aux besoins de financement, mais que la Banque ne considère pas comme étant immédiatement disponibles. Ces autres actifs incluent les prêts, dont une partie peut être utilisée afin d'avoir accès aux facilités de banques centrales à l'extérieur du cours normal des activités ou pour s'assurer d'un financement garanti au moyen des programmes de financement garanti de la Banque.

4) Les titres reçus en garantie d'autres actifs financiers sont compris dans les titres liquides et autres titres.

Au 31 juillet 2016, les actifs grevés de la Banque totalisaient 236 milliards de dollars (205 milliards de dollars au 31 octobre 2015). Des actifs non grevés restants de 701 milliards de dollars (681 milliards de dollars au 31 octobre 2015), une tranche de 218 milliards de dollars (210 milliards de dollars au 31 octobre 2015) était considérée comme étant immédiatement disponible comme garantie de financement ou pour satisfaire aux besoins de financement dans le cours normal des activités comme il est détaillé plus haut.

Aux termes de certains contrats dérivés négociés de gré à gré, la Banque devra fournir des garanties supplémentaires si jamais ses cotes de crédit sont abaissées. La Banque détient suffisamment de biens pouvant être donnés en garantie pour s'acquitter de telles obligations si sa cote de crédit était abaissée par une ou plusieurs agences de notation. Si les agences de notation diminuaient d'un cran ou de deux crans la cote de crédit de la Banque, celle-ci devrait donner des garanties supplémentaires de 567 millions de dollars ou de 680 millions de dollars, respectivement, afin de satisfaire aux exigences contractuelles en matière de financement des dérivés ou de marge.

Les actifs liquides grevés ne sont pas considérés comme étant disponibles pour la gestion de la liquidité. On considère que les actifs liquides utilisés pour couvrir les positions dérivées des portefeuilles de transaction ou aux fins de couverture sont disponibles pour la gestion de la liquidité s'ils réunissent les critères dont il est fait mention plus haut sous « Actifs liquides ».

Faits nouveaux en matière de réglementation sur la liquidité

Le ratio structurel de liquidité à long terme, qui vise à réduire le risque de financement structurel en exigeant des banques qu'elles financent leurs activités au moyen de sources de financement stables suffisantes, devrait devenir une norme minimale du cadre de liquidité du BSIF d'ici le 1^{er} novembre 2017 à la suite d'un processus de consultation avec les banques et le grand public.

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme est fondé sur une grave crise de liquidité hypothétique qui durerait 30 jours, selon les hypothèses définies dans la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF. Le ratio de liquidité à court terme s'entend du ratio des actifs liquides de haute qualité par rapport aux sorties nettes de trésorerie. La Banque doit maintenir un ratio de liquidité à court terme d'au moins 100 %.

Les actifs liquides de haute qualité sont définis dans la ligne directrice *Normes de liquidité* et sont regroupés en trois grandes catégories, une décote différente étant appliquée à chacune pour parvenir aux montants inclus dans la valeur pondérée totale figurant dans le tableau suivant.

Les valeurs pondérées totales aux fins des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours suivants sont obtenues en appliquant des hypothèses précisées dans la ligne directrice *Normes de liquidité* à des éléments particuliers, notamment les prêts, les dépôts, les dettes arrivant à échéance, les transactions sur dérivés et les engagements de crédit.

Le tableau suivant présente le ratio de liquidité à court terme moyen de la Banque pour le trimestre clos le 31 juillet 2016, en fonction du ratio de liquidité à court terme de fin de mois pour mai, juin et juillet.

| | Valeur non pondérée totale (moyenne) ¹⁾ | Valeur pondérée totale (moyenne) ²⁾ |
|--|--|--|
| Pour le trimestre clos le 31 juillet 2016 (en millions de dollars) | | |
| Actifs liquides de haute qualité | | |
| Total des actifs liquides de haute qualité | * | 144 514 \$ |
| Sorties de trésorerie | | |
| Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises : | | |
| Dépôts stables | 156 087 \$ | 10 591 \$ |
| Dépôts moins stables | 73 676 | 2 350 |
| Dépôts moins stables | 82 411 | 8 241 |
| Financement de gros non garanti : | 159 856 | 87 052 |
| Dépôts opérationnels (toutes les contreparties) et dépôts dans des réseaux de coopératives | 34 727 | 8 409 |
| Dépôts non opérationnels (toutes les contreparties) | 102 173 | 55 687 |
| Dettes non garantie | 22 956 | 22 956 |
| Financement de gros garanti | * | 34 329 |
| Exigences supplémentaires : | 172 517 | 47 516 |
| Sorties de trésorerie associées aux dérivés et aux autres sûretés exigées | 22 796 | 22 745 |
| Sorties de trésorerie associées aux pertes de financements sur les produits de crédit | 5 258 | 5 258 |
| Facilités de crédit et de liquidité | 144 463 | 19 513 |
| Autres obligations de financement contractuelles | 3 408 | 1 485 |
| Autres obligations de financement conditionnelles ³⁾ | 438 270 | 7 492 |
| Total des sorties de trésorerie | * \$ | 188 465 \$ |
| Entrées de trésorerie | | |
| Prêts garantis (ex. : prises en pension) | 101 581 \$ | 34 393 \$ |
| Entrées associées aux expositions parfaitement productives | 19 770 | 12 230 |
| Autres entrées de trésorerie | 25 791 | 25 791 |
| Total des entrées de trésorerie | 147 142 \$ | 72 414 \$ |
| | | Valeur ajustée totale ⁴⁾ |
| Total des actifs liquides de haute qualité | * | 144 514 \$ |
| Total des sorties nettes de trésorerie | * | 116 051 \$ |
| Ratio de liquidité à court terme (en pourcentage) | * | 125 % |

Pour le trimestre clos le 30 avril 2016 (en millions de dollars)

| | |
|---|------------|
| Total des actifs liquides de haute qualité | 137 419 \$ |
| Total des sorties nettes de trésorerie | 113 517 \$ |
| Ratio de liquidité à court terme (en pourcentage) | 121 % |

* La présentation de cette information n'est pas exigée aux termes de la ligne directrice.

1) Les valeurs non pondérées correspondent aux soldes impayés arrivant à échéance ou remboursables au gré de la Banque dans les 30 prochains jours.

2) Les valeurs pondérées correspondent aux soldes calculés après l'application de décotes aux actifs liquides de haute qualité ou de taux d'encaissement et de décaissement, conformément à la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

3) Les valeurs non pondérées totales comprennent les facilités de liquidité et de crédit sans engagement, les garanties et lettres de crédit, les titres de créance en cours dont l'échéance est à plus de 30 jours et les autres sorties de trésorerie contractuelles.

4) La valeur ajustée totale correspond aux soldes calculés après l'application de décotes et de taux d'encaissement et de décaissement, ainsi que de tout plafond applicable.

Les actifs liquides de haute qualité sont principalement composés d'actifs de niveau 1 (selon la ligne directrice *Normes de liquidité*) soit de trésorerie, de dépôts auprès de banques centrales, de réserves de banques centrales à la disposition de la Banque en période de tensions et de titres de capitaux propres ayant une pondération en fonction des risques de 0 %, selon la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF.

L'augmentation du ratio de liquidité à court terme moyen de la Banque pour le trimestre clos le 31 juillet 2016 par rapport à la moyenne du trimestre précédent est attribuable aux activités commerciales normales.

Les monnaies fonctionnelles importantes de la Banque sont le dollar canadien et le dollar américain. La Banque suit ses expositions importantes conformément à son cadre de gestion du risque de liquidité et à sa tolérance au risque.

Financement

La Banque s'assure que ses sources de financement sont bien diversifiées, que les concentrations dans le financement sont régulièrement surveillées et analysées par types. Les sources de financement de la Banque sont le capital, les dépôts provenant des particuliers et des entreprises par l'intermédiaire de son réseau national et international de succursales, les dépôts d'autres institutions financières ainsi que les émissions de créances de gros.

Le capital et les dépôts de particuliers constituent des composantes clés du financement de base de la Banque, et ils s'établissaient à 260 milliards de dollars au 31 juillet 2016 (251 milliards de dollars au 31 octobre 2015). L'augmentation depuis le 31 octobre 2015 découle essentiellement des dépôts de particuliers, de l'autogénération de capital et de l'émission de débentures subordonnées et d'actions privilégiées FPUNV, déduction faite des rachats. Une partie des dépôts d'entreprises, particulièrement ceux dont la nature a trait aux opérations ou aux relations, sont considérés comme faisant partie du financement de base de la Banque. Aussi, le financement de base est accru par des émissions de créances de gros à plus long terme (échéance originale de plus de un an) de 140 milliards de dollars (137 milliards de dollars au 31 octobre 2015). Les émissions de créances de gros à plus long terme comprennent des billets à moyen terme, des billets de dépôt, des titrisations de prêts hypothécaires, des titres adossés à des actifs et des obligations sécurisées.

La Banque exerce des activités dans bon nombre de monnaies et de pays. Les monnaies les plus importantes pour le financement sont le dollar canadien et le dollar américain. En ce qui a trait aux activités de la Banque à l'extérieur du Canada, différentes stratégies de financement sont en place, en fonction de la nature des activités du pays en question. Dans les pays où la Banque exploite une filiale de succursales bancaires, la stratégie prévoit que cette filiale sera essentiellement autofinancée sur son marché local. Pour les autres filiales ou succursales à l'extérieur du Canada dont la capacité de collecte de dépôts locaux est insuffisante, le financement est assuré par l'intermédiaire des activités de financement de gros de la Banque.

L'objectif de financement global de la Banque consiste à atteindre un équilibre approprié entre le coût et la stabilité du financement. La diversification des sources de financement est un élément clé de cette stratégie.

La stratégie de diversification des créances de gros de la Banque passe en grande partie par les principaux centres de financement de gros de la Banque à Toronto, à New York, à Londres et à Singapour. Ces fonds sont pour l'essentiel libellés en dollars canadiens et en dollars américains. Au besoin, ces fonds font l'objet de swaps en vue de financer des actifs libellés dans différentes monnaies. La gestion de la stratégie de financement des centres de financement de gros et des risques connexes, comme le risque géographique et le risque de change, est centralisée dans le cadre de politiques et de limites qui sont approuvées par le conseil d'administration.

Dans le cadre normal de ses activités, la Banque se sert d'une combinaison d'instruments de financement de gros garantis et non garantis dans divers marchés. Le choix des instruments et du marché est fondé sur un certain nombre de facteurs, y compris les coûts relatifs et la capacité du marché ainsi que l'objectif de maintenir un éventail diversifié de sources de financement. Les conditions du marché peuvent évoluer au fil du temps, ce qui a une influence sur les coûts et la capacité pour certains marchés ou instruments. L'évolution des conditions du marché peut comprendre les périodes de crise pendant lesquelles la disponibilité du financement dans certains marchés ou instruments est limitée. Dans ces circonstances, la Banque se concentrerait davantage sur les sources de financement dans les marchés qui fonctionnent bien et sur les instruments de financement garantis. Pour faire face à une période de crise majeure au cours de laquelle toutes les sources de financement de gros seraient limitées, la Banque maintient une réserve d'actifs liquides afin de réduire son risque de liquidité. Cette réserve comprend de la trésorerie, des dépôts auprès de banques centrales et des titres.

Au Canada, la Banque obtient des créances de gros à court terme et à long terme au moyen d'émissions de billets de dépôt de premier rang non garantis. Des créances de gros à long terme additionnelles peuvent être générées par le programme préalable de titres de créance et de capitaux propres canadiens de la Banque et par la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation assurés canadiens par l'intermédiaire des programmes de titrisation de la SCHL (comme les Obligations hypothécaires du Canada), de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés par l'intermédiaire du programme d'obligations sécurisées de la Banque, de marges de crédit personnelles non garanties par l'intermédiaire du programme préalable de la Fiducie à terme de créances Hollis II et de créances sur cartes de crédit par l'intermédiaire du prospectus préalable de Trillium Credit Card Trust II. Bien que la Banque tienne compte des programmes de titrisation de la SCHL dans son analyse des émissions de créances de gros, cette source de financement n'est pas assujettie au risque de remboursement pouvant découler du financement obtenu sur les marchés des capitaux.

Ailleurs dans le monde, du financement de gros à court terme est obtenu au moyen de l'émission de certificats de dépôt négociables aux États-Unis, à Hong Kong et en Australie ainsi que de l'émission de papier commercial aux États-Unis. La Banque exploite des programmes de financement de gros à long terme aux États-Unis, comme son programme préalable de titres de créance et de capitaux propres inscrit auprès de la SEC et son programme préalable d'obligations sécurisées inscrit auprès de la SEC. En outre, le programme d'obligations sécurisées de la Banque est inscrit auprès du U.K. Listing Authority, et la Banque peut émettre des titres aux termes du programme en Europe, en Australie, au Canada et en Suisse. La Banque obtient également du financement à long terme libellé en diverses monnaies par l'intermédiaire de son programme de billets à moyen terme australien, de son programme de billets à moyen terme européen et de son programme de billets à moyen terme singapourien. Le programme de billets à moyen terme européen de la Banque est inscrit auprès du U.K. Listing Authority et du marché obligataire de Tokyo à l'intention des opérateurs de marché, et son programme de billets à moyen terme singapourien est inscrit auprès de la Bourse de Singapour et de la Bourse de Taiwan.

RAPPORT DE GESTION

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles restantes du financement obtenu au moyen d'émissions de créances de gros. Les produits sont harmonisés avec les catégories recommandées par le Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (« GTDAR ») aux fins de comparaison avec d'autres banques. Dans l'état consolidé de la situation financière, ces passifs sont pour l'essentiel pris en compte au poste « Dépôts d'entreprises et d'administrations publiques », sauf s'ils sont présentés individuellement.

Financement de gros¹⁾

| Au 31 juillet 2016 | | | | | | | | | | |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|-----------------|--------------------------------|------------------|------------------|------------------|----------------------|
| (en millions dollars) | Moins de 1 mois | De 1 à 3 mois | De 3 à 6 mois | De 6 à 9 mois | De 9 à 12 mois | Total partiel – moins de un an | De 1 an à 2 ans | De 2 à 5 ans | Plus de 5 ans | Total |
| Dépôts d'autres banques ²⁾ | 3 594 \$ | 1 101 \$ | 294 \$ | 73 \$ | 83 \$ | 5 145 \$ | 7 \$ | – \$ | – \$ | 5 152 \$ |
| Billets de dépôt au porteur, papier commercial et certificats de dépôts | 15 446 | 23 273 | 22 721 | 7 581 | 4 301 | 73 322 | 3 418 | 444 | – | 77 184 |
| Papier commercial adossé à des actifs ³⁾ | 2 764 | 4 785 | 1 037 | – | – | 8 586 | – | – | – | 8 586 |
| Billets à moyen terme et billets de dépôt | 299 | 1 550 | 8 169 | 4 626 | 3 543 | 18 187 | 17 951 | 34 705 | 6 461 | 77 304 |
| Titres adossés à des actifs | – | 500 | 451 | 12 | 33 | 996 | 1 418 | 1 043 | 409 | 3 866 |
| Obligations sécurisées | 2 611 | – | 3 264 | 2 635 | – | 8 510 | 2 774 | 14 604 | 3 558 | 29 446 |
| Titrisations de prêts hypothécaires ⁴⁾ | 141 | 829 | 1 376 | 663 | 950 | 3 959 | 2 790 | 7 730 | 3 674 | 18 153 |
| Emprunts subordonnés ⁵⁾ | 55 | 42 | 50 | 8 | 1 | 156 | – | 105 | 8 520 | 8 781 |
| Total des sources de financement de gros | 24 910 \$ | 32 080 \$ | 37 362 \$ | 15 598 \$ | 8 911 \$ | 118 861 \$ | 28 358 \$ | 58 631 \$ | 22 622 \$ | \$ 228 472 \$ |
| Ventilation : | | | | | | | | | | |
| Financement non garanti | 19 394 \$ | 25 966 \$ | 31 234 \$ | 12 288 \$ | 7 928 \$ | 96 810 \$ | 21 376 \$ | 35 254 \$ | 14 981 \$ | 168 421 \$ |
| Financement garanti | 5 516 | 6 114 | 6 128 | 3 310 | 983 | 22 051 | 6 982 | 23 377 | 7 641 | 60 051 |

| Au 31 octobre 2015 | | | | | | | | | | |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|-----------------|--------------------------------|------------------|------------------|------------------|----------------------|
| (en millions dollars) | Moins de 1 mois | De 1 à 3 mois | De 3 à 6 mois | De 6 à 9 mois | De 9 à 12 mois | Total partiel – moins de un an | De 1 an à 2 ans | De 2 à 5 ans | Plus de 5 ans | Total |
| Dépôts d'autres banques ²⁾ | 3 553 \$ | 904 \$ | 343 \$ | 211 \$ | 122 \$ | 5 133 \$ | 88 \$ | 80 \$ | – \$ | 5 301 \$ |
| Billets de dépôt au porteur, papier commercial et certificats de dépôts | 13 255 | 18 281 | 41 886 | 12 611 | 3 113 | 89 146 | 4 023 | 962 | 36 | 94 167 |
| Papier commercial adossé à des actifs ³⁾ | 1 720 | 3 920 | 1 648 | – | – | 7 288 | – | – | – | 7 288 |
| Billets à moyen terme et billets de dépôt | 390 | 2 365 | 7 565 | 6 149 | 1 837 | 18 306 | 16 926 | 33 674 | 9 929 | 78 835 |
| Titres adossés à des actifs | – | 1 | – | 1 | 500 | 502 | 661 | 1 042 | 440 | 2 645 |
| Obligations sécurisées | – | – | – | – | 2 615 | 2 615 | 5 909 | 11 359 | 2 473 | 22 356 |
| Titrisations de prêts hypothécaires ⁴⁾ | – | 1 208 | 794 | 997 | 829 | 3 828 | 4 100 | 6 214 | 5 632 | 19 774 |
| Emprunts subordonnés ⁵⁾ | 19 | 59 | 64 | 3 | 6 | 151 | – | 20 | 6 626 | 6 797 |
| Total des sources de financement de gros | 18 937 \$ | 26 738 \$ | 52 300 \$ | 19 972 \$ | 9 022 \$ | 126 969 \$ | 31 707 \$ | 53 351 \$ | 25 136 \$ | \$ 237 163 \$ |
| Ventilation : | | | | | | | | | | |
| Financement non garanti | 17 217 \$ | 21 610 \$ | 49 858 \$ | 18 974 \$ | 5 078 \$ | 112 737 \$ | 21 037 \$ | 34 735 \$ | 16 591 \$ | 185 100 \$ |
| Financement garanti | 1 720 | 5 128 | 2 442 | 998 | 3 944 | 14 232 | 10 670 | 18 616 | 8 545 | 52 063 |

1) Le financement de gros ne tient pas compte des opérations de pension sur titres et des acceptations bancaires, lesquelles sont présentées dans les tableaux sur les échéances contractuelles plus loin. Les montants sont fondés sur la durée à courir jusqu'à l'échéance.

2) Ne comprend que des dépôts de banques commerciales obtenus par la division Trésorerie du Groupe.

3) Les sources de financement de gros excluent aussi le papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») émis par certains fonds multicédants de PCAA qui ne sont pas consolidés aux fins de la présentation de l'information financière.

4) Correspond aux prêts hypothécaires à l'habitation financés aux termes de programmes parrainés par un organisme gouvernemental fédéral canadien. Le financement disponible aux termes de ces programmes n'a aucune incidence sur la capacité de financement de la Banque en son propre nom.

5) Bien que les débetures subordonnées soient une composante des fonds propres réglementaires, elles sont incluses dans ce tableau conformément aux recommandations en matière de présentation du GTDAR.

En règle générale, le financement de gros est assujéti à un risque de remboursement plus élevé dans une situation critique que d'autres sources de financement. La Banque atténue ce risque au moyen de la diversification du financement, d'un engagement continu auprès des investisseurs et du maintien d'un important bassin d'actifs liquides non grevés. Au 31 juillet 2016, les actifs liquides non grevés de 207 milliards de dollars (201 milliards de dollars au 31 octobre 2015) étaient largement supérieurs au financement de gros venant à échéance dans les 12 prochains mois.

Échéances contractuelles

Le tableau qui suit présente les échéances des actifs et des passifs ainsi que les engagements hors bilan au 31 juillet 2016, en fonction des dates d'échéance contractuelle. Du point de vue du risque de liquidité, la Banque tient compte de facteurs autres que les échéances contractuelles lorsqu'elle évalue les actifs liquides ou les flux de trésorerie futurs prévus. Plus particulièrement, pour les titres ayant une échéance déterminée, la capacité de générer des liquidités au moyen de ces titres et le délai connexe sont des facteurs plus importants que l'échéance contractuelle au regard de la gestion des liquidités. Pour les autres actifs et dépôts, la Banque pose des hypothèses quant aux taux de refinancement lorsqu'elle évalue le risque de liquidité normal et le risque de liquidité ayant subi une simulation de crise. Dans un même ordre d'idées, la Banque a recours à des hypothèses lorsqu'elle évalue les prélèvements potentiels au titre des engagements de crédit selon divers scénarios.

Au 31 juillet 2016

| (en millions de dollars) | Moins de 1 mois | De 1 à 3 mois | De 3 à 6 mois | De 6 à 9 mois | De 9 à 12 mois | De 1 an à 2 ans | De 2 à 5 ans | Plus de 5 ans | Aucune échéance déterminée | Total |
|--|--------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|--------------------|-------------------|------------------|----------------------------------|-------------------|
| Actifs | | | | | | | | | | |
| Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières et métaux précieux | 60 711 \$ | 1 537 \$ | 243 \$ | 170 \$ | 802 \$ | 938 \$ | 430 \$ | 36 \$ | 15 150 \$ | 80 017 \$ |
| Actifs détenus à des fins de transaction | 8 938 | 6 440 | 5 153 | 2 111 | 2 661 | 5 210 | 14 020 | 18 962 | 40 366 | 103 861 |
| Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | – | – | – | – | – | 212 | 16 | – | – | 228 |
| Titres pris en pension et titres empruntés | 68 705 | 16 050 | 4 168 | 2 403 | 940 | – | – | – | – | 92 266 |
| Instruments financiers dérivés | 2 987 | 2 093 | 1 777 | 903 | 895 | 2 911 | 9 795 | 22 629 | – | 43 990 |
| Titres de placement – disponibles à la vente | 2 032 | 3 981 | 3 144 | 1 426 | 2 142 | 4 274 | 21 838 | 6 892 | 2 372 | 48 101 |
| Titres de placement – détenus jusqu'à l'échéance | – | 144 | 630 | 1 214 | 515 | 5 094 | 13 850 | 366 | – | 21 813 |
| Prêts | 25 710 | 22 765 | 26 991 | 24 506 | 26 720 | 78 740 | 184 343 | 32 459 | 50 566 | 472 800 |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 3 795 | 5 936 | 10 311 | 9 524 | 12 890 | 45 416 | 109 666 | 20 062 | 1 860 ¹⁾ | 219 460 |
| Prêts personnels et sur cartes de crédit | 2 898 | 1 917 | 3 452 | 2 718 | 3 020 | 9 857 | 20 644 | 5 903 | 47 653 | 98 062 |
| Prêt aux entreprises et aux administrations publiques | 19 017 | 14 912 | 13 228 | 12 264 | 10 810 | 23 467 | 54 033 | 6 494 | 5 595 ²⁾ | 159 820 |
| Compte de correction de valeur pour pertes sur créances | – | – | – | – | – | – | – | – | (4 542) | (4 542) |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations | 8 315 | 1 802 | 195 | 90 | 7 | – | – | – | – | 10 409 |
| Autres actifs | – | – | – | – | – | – | – | – | 33 359 | 33 359 |
| Total des actifs | 177 398 \$ | 54 812 \$ | 42 301 \$ | 32 823 \$ | 34 682 \$ | 97 379 \$ | 244 292 \$ | 81 344 \$ | 141 813 \$ | 906 844 \$ |
| Passifs et capitaux propres | | | | | | | | | | |
| Dépôts | 73 917 \$ | 59 448 \$ | 59 779 \$ | 29 346 \$ | 20 838 \$ | 46 099 \$ | 74 924 \$ | 13 839 \$ | 253 154 \$ | 631 344 \$ |
| Particuliers | 6 540 | 6 575 | 10 423 | 8 136 | 7 396 | 14 391 | 17 362 | 414 | 124 603 | 195 840 |
| Autres que de particuliers | 67 377 | 52 873 | 49 356 | 21 210 | 13 442 | 31 708 | 57 562 | 13 425 | 128 551 | 435 504 |
| Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | 34 | – | – | – | – | 94 | 1 051 | 464 | – | 1 643 |
| Acceptations | 8 315 | 1 802 | 195 | 90 | 7 | – | – | – | – | 10 409 |
| Obligations liées aux titres vendus à découvert | 54 | 110 | 247 | 254 | 55 | 1 813 | 5 388 | 7 559 | 5 389 | 20 869 |
| Instruments financiers dérivés | 2 759 | 2 295 | 2 040 | 1 106 | 1 138 | 3 251 | 10 068 | 23 771 | – | 46 428 |
| Obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés | 83 451 | 7 077 | 3 320 | 6 | 136 | – | – | – | – | 93 990 |
| Débiteures subordonnées | – | – | – | – | – | – | – | 7 598 | – | 7 598 |
| Autres passifs | 429 | 722 | 356 | 244 | 192 | 1 872 | 2 650 | 3 643 | 29 151 | 39 259 |
| Total des capitaux propres | – | – | – | – | – | – | – | – | 55 304 | 55 304 |
| Total des passifs et des capitaux propres | 168 959 \$ | 71 454 \$ | 65 937 \$ | 31 046 \$ | 22 366 \$ | 53 129 \$ | 94 081 \$ | 56 874 \$ | 342 998 \$ | 906 844 \$ |
| Engagements hors bilan | | | | | | | | | | |
| Contrats de location simple | 28 \$ | 58 \$ | 85 \$ | 81 \$ | 79 \$ | 293 \$ | 625 \$ | 1 170 \$ | – \$ | 2 419 \$ |
| Engagements de crédit ³⁾ | 2 755 | 8 635 | 11 675 | 14 843 | 16 458 | 21 578 | 79 995 | 12 959 | – | 168 898 |
| Garanties financières ⁴⁾ | – | – | – | – | – | – | – | – | 35 210 | 35 210 |
| Obligations d'impartition | 19 | 38 | 53 | 49 | 49 | 198 | 164 | – | 1 | 571 |

1) Comprennent essentiellement des prêts hypothécaires douteux.

2) Comprennent essentiellement des découverts et des prêts douteux.

3) Comprennent la composante non prélevée des facilités de crédit et de liquidité engagées.

4) Comprennent le montant en cours des garanties, des lettres de crédit de soutien et des lettres de crédit commerciales pouvant venir à échéance sans être utilisées.

Au 31 octobre 2015

| (en millions de dollars) | Moins de 1 mois | De 1 à 3 mois | De 3 à 6 mois | De 6 à 9 mois | De 9 à 12 mois | De 1 an à 2 ans | De 2 à 5 ans | Plus de 5 ans | Aucune échéance déterminée | Total |
|--|--------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|--------------------|-------------------|------------------|----------------------------------|-------------------|
| Actifs | | | | | | | | | | |
| Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières et métaux précieux | 65 315 \$ | 1 367 \$ | 477 \$ | 593 \$ | 567 \$ | 593 \$ | 892 \$ | 7 \$ | 14 666 \$ | 84 477 \$ |
| Actifs détenus à des fins de transaction | 6 595 | 6 148 | 4 580 | 3 467 | 1 177 | 6 599 | 12 665 | 19 759 | 38 150 | 99 140 |
| Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | – | – | 66 | – | – | – | 16 | – | 238 | 320 |
| Titres pris en pension et titres empruntés | 65 182 | 11 121 | 5 738 | 2 003 | 3 268 | – | – | – | – | 87 312 |
| Instruments financiers dérivés | 2 789 | 2 412 | 1 580 | 1 168 | 1 479 | 3 761 | 9 541 | 18 273 | – | 41 003 |
| Titres de placement – disponibles à la vente | 1 292 | 2 215 | 3 941 | 2 059 | 2 136 | 7 423 | 16 185 | 4 291 | 3 023 | 42 565 |
| Titres de placement – détenus jusqu'à l'échéance | – | – | 65 | – | 4 | 111 | 463 | 8 | – | 651 |
| Prêts | 25 763 | 24 120 | 27 190 | 23 976 | 24 561 | 71 989 | 181 600 | 32 772 | 46 657 | 458 628 |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 3 120 | 5 695 | 11 584 | 11 690 | 11 570 | 43 088 | 108 597 | 20 366 | 1 788 ¹⁾ | 217 498 |
| Prêts personnels et sur cartes de crédit | 2 456 | 1 732 | 2 577 | 2 607 | 2 500 | 10 146 | 19 563 | 5 719 | 44 177 | 91 477 |
| Prêt aux entreprises et aux administrations publiques | 20 187 | 16 693 | 13 029 | 9 679 | 10 491 | 18 755 | 53 440 | 6 687 | 4 889 ²⁾ | 153 850 |
| Compte de correction de valeur pour pertes sur créances | – | – | – | – | – | – | – | – | (4 197) | (4 197) |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations | 7 987 | 2 120 | 146 | 37 | 6 | – | – | – | – | 10 296 |
| Autres actifs | – | – | – | – | – | – | – | – | 32 105 | 32 105 |
| Total des actifs | 174 923 \$ | 49 503 \$ | 43 783 \$ | 33 303 \$ | 33 198 \$ | 90 476 \$ | 221 362 \$ | 75 110 \$ | 134 839 \$ | 856 497 \$ |

Passifs et capitaux propres

| | | | | | | | | | | |
|--|-------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|-------------------|
| Dépôts | 54 015 \$ | 50 230 \$ | 67 936 \$ | 33 177 \$ | 19 993 \$ | 50 181 \$ | 68 116 \$ | 17 118 \$ | 240 153 \$ | 600 919 \$ |
| Particuliers | 6 506 | 7 960 | 8 938 | 8 303 | 7 186 | 15 762 | 16 646 | 326 | 118 417 | 190 044 |
| Autres que de particuliers | 47 509 | 42 270 | 58 998 | 24 874 | 12 807 | 34 419 | 51 470 | 16 792 | 121 736 | 410 875 |
| Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | – | 18 | – | – | 7 | 9 | 648 | 804 | – | 1 486 |
| Acceptations | 7 987 | 2 120 | 146 | 37 | 6 | – | – | – | – | 10 296 |
| Obligations liées aux titres vendus à découvert | 52 | 50 | 208 | 162 | 223 | 2 530 | 5 425 | 7 851 | 3 711 | 20 212 |
| Instruments financiers dérivés | 3 767 | 2 196 | 1 912 | 1 182 | 1 241 | 3 786 | 11 109 | 20 077 | – | 45 270 |
| Obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés | 60 814 | 8 232 | 4 483 | 332 | 3 154 | – | – | – | – | 77 015 |
| Débitures subordonnées | – | – | – | – | – | – | – | 6 182 | – | 6 182 |
| Autres passifs | 867 | 1 535 | 358 | 533 | 307 | 878 | 2 444 | 3 803 | 30 913 | 41 638 |
| Total des capitaux propres | – | – | – | – | – | – | – | – | 53 479 | 53 479 |
| Total des passifs et des capitaux propres | 127 502 \$ | 64 381 \$ | 75 043 \$ | 35 423 \$ | 24 931 \$ | 57 384 \$ | 87 742 \$ | 55 835 \$ | 328 256 \$ | 856 497 \$ |

Engagements hors bilan

| | | | | | | | | | | |
|-------------------------------------|-------|-------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|----------|
| Contrats de location simple | 27 \$ | 57 \$ | 83 \$ | 81 \$ | 80 \$ | 285 \$ | 595 \$ | 546 \$ | – \$ | 1 754 \$ |
| Engagements de crédit ³⁾ | 6 633 | 6 588 | 16 985 | 16 264 | 18 052 | 20 335 | 76 660 | 4 878 | 5 | 166 400 |
| Garanties financières ⁴⁾ | – | – | – | – | – | – | – | – | 31 865 | 31 865 |
| Obligations d'impartition | 19 | 36 | 51 | 50 | 50 | 183 | 225 | 4 | 1 | 619 |

1) Comprennent essentiellement des prêts hypothécaires douteux.

2) Comprennent essentiellement des découverts et des prêts douteux.

3) Comprennent la composante non prélevée des facilités de crédit et de liquidité engagées.

4) Comprennent le montant en cours des garanties, des lettres de crédit de soutien et des lettres de crédit commerciales pouvant venir à échéance sans être utilisées.

Notations de crédit

Les notations de crédit sont l'un des facteurs qui ont une incidence sur la capacité de la Banque d'accéder aux marchés financiers et sur les coûts d'emprunt, ainsi que sur les modalités selon lesquelles la Banque peut conclure des opérations sur des instruments dérivés ou des opérations de couverture et obtenir des emprunts connexes. Les notations de crédit et la perspective qu'attribuent les agences de notation à la Banque sont fondées sur leurs propres opinions et méthodes.

Les notations de crédit de la Banque n'ont subi aucune modification au cours du trimestre. Le 28 juillet 2016, DBRS a publié un avis de crédit visant la Banque et, le 5 août 2016, Moody's a publié sa mise à jour semestrielle. La Banque bénéficie toujours de notations de crédit élevées. Ses notations de crédit sont les suivantes : AA par DBRS, Aa3 par Moody's, AA- par Fitch et A+ par Standard & Poor's (S&P).

Fitch et S&P attribuent une perspective « stable » à la Banque, alors que DBRS et Moody's maintiennent leur perspective « négative » à l'égard de toutes les banques canadiennes, citant l'incertitude entourant le projet de régime de recapitalisation interne des créances non garanties de premier rang mis de l'avant par le gouvernement fédéral, afin de refléter la probabilité accrue que ces créances donnent lieu à des pertes dans le cas improbable d'un scénario de crise.

Situation financière

Au 31 juillet 2016, le total des actifs de la Banque s'élevait à 907 milliards de dollars, en hausse de 50 milliards de dollars ou de 6 % par rapport à ce qu'il était au 31 octobre 2015. Compte non tenu de la conversion des devises, le total des actifs s'est accru de 59 milliards de dollars ou de 7 %.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres institutions financières ont diminué de 4 milliards de dollars, essentiellement du fait du recul des soldes auprès de la Réserve fédérale américaine. Les titres pris en pension et titres empruntés se sont accrus de 5 milliards de dollars.

Les actifs détenus à des fins de transaction ont augmenté de 5 milliards de dollars ou de 5 % par rapport à ceux au 31 octobre 2015, ce qui traduit d'abord et avant tout la hausse des titres détenus à des fins de transaction du fait de l'augmentation des titres d'emprunt des gouvernements canadien et américain détenus.

Les titres de placement ont augmenté de 27 milliards de dollars ou de 62 % par rapport au 31 octobre 2015, essentiellement du fait de la hausse des titres détenus jusqu'à l'échéance. Au 31 juillet 2016, le profit latent sur les titres disponibles à la vente, compte tenu de l'incidence des couvertures admissibles, s'établissait à 88 millions de dollars, en baisse de 179 millions de dollars par rapport à celui au 31 octobre 2015. La baisse s'explique d'abord et avant tout par les profits réalisés sur les sorties.

Les prêts ont progressé de 14 milliards de dollars ou de 3 % depuis le 31 octobre 2015. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont augmenté de 2 milliards de dollars, surtout en Amérique latine. Les prêts personnels et sur cartes de crédit ont augmenté de 7 milliards de dollars en raison principalement de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de JPMorgan Chase Bank et de la croissance interne au Canada ainsi qu'en Amérique latine. Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques ont augmenté de 6 milliards de dollars, surtout aux États-Unis et au Canada.

Les passifs totalisaient 852 milliards de dollars au 31 juillet 2016, en hausse de 49 milliards de dollars ou de 6 % par rapport à ceux au 31 octobre 2015.

Le total des dépôts a affiché une hausse de 30 milliards de dollars. Les dépôts de particuliers ont augmenté de 6 milliards de dollars, principalement au Canada et en Amérique latine, alors que les dépôts d'entreprises et d'administrations publiques ont progressé de 12 milliards de dollars, essentiellement au Canada.

Le total des capitaux propres a progressé de 1 825 millions de dollars depuis le 31 octobre 2015. Cette augmentation traduit le montant du bénéfice diminué des dividendes payés pour l'exercice à l'étude, soit 2 683 millions de dollars, l'émission d'actions ordinaires de 192 millions de dollars, essentiellement par l'intermédiaire du régime de réinvestissement de dividendes et de l'exercice d'options, et la hausse de 160 millions de dollars des actions privilégiées. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse de 924 millions de dollars du cumul des autres éléments du résultat global, essentiellement en raison de l'augmentation de l'obligation nette au titre des prestations de retraite découlant de la faiblesse des taux pratiqués, ainsi que par le rachat et l'annulation de quelque 1,5 million d'actions ordinaires d'une valeur de 80 millions de dollars aux termes de l'offre de rachat dans le cours normal des activités.

Gestion du capital

Nous continuons de gérer notre capital conformément au cadre de gestion du capital présenté aux pages 39 à 49 du rapport annuel 2015 de la Banque. Nous suivons également l'évolution des exigences en matière de fonds propres réglementaires et nous nous préparons en conséquence afin d'assurer notre conformité avec celles-ci.

Exigences de fonds propres réglementaires aux termes de Bâle III

Depuis le 1^{er} novembre 2012, les banques canadiennes sont assujetties aux nouvelles exigences en matière de suffisance du capital publiées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (« CBCB »), lesquelles sont désignées sous le nom de « Bâle III ». Aux termes des règles de Bâle III, trois principaux ratios de fonds propres réglementaires fondés sur le risque sont utilisés pour évaluer la suffisance des fonds propres, à savoir le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1 et le ratio total des fonds propres, lesquels sont déterminés en divisant ces catégories de fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques. Outre les exigences de fonds propres fondées sur le risque, les réformes de Bâle III introduisent un ratio de levier simple, qui n'est pas basé sur le risque et qui joue le rôle de mesure complémentaire. Bâle III fournit également des lignes directrices en matière de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (« FPUNV »), lesquelles stipulent que pour être admissibles à titre de fonds propres réglementaires, les instruments de fonds propres non ordinaires doivent être convertibles en actions ordinaires à la survenance d'un événement déclencheur déterminé. Depuis le 31 décembre 2012, tous les instruments de fonds propres non ordinaires émis doivent satisfaire à ces exigences relatives aux FPUNV pour être admissibles en tant que fonds propres réglementaires.

Afin de permettre aux banques de respecter les nouvelles normes, les règles de Bâle III du CBCB contiennent des dispositions transitoires applicables du 1^{er} janvier 2013 au 1^{er} janvier 2019. Les exigences transitoires entraîneront la mise en place progressive sur cinq ans de nouvelles déductions et de nouveaux éléments des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Le retrait progressif des instruments de fonds propres non ordinaires qui ne sont pas admissibles se fait sur dix ans et l'introduction progressive d'un volant de conservation des fonds propres, sur quatre ans. À compter de janvier 2019, les banques seront tenues d'appliquer les nouvelles exigences minimales liées aux actifs pondérés en fonction des risques suivantes : un ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de 4,5 % et un volant de conservation des fonds propres de 2,5 %, pour un total de 7 %, un ratio minimal de T1 de 8,5 % et un ratio total des fonds propres de 10,5 %.

Le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») a publié des lignes directrices, des exigences de communication de l'information et des directives en matière d'information à fournir qui sont conformes aux réformes de Bâle III, sauf pour son report des charges au titre des fonds propres à l'égard de l'ajustement de l'évaluation du crédit selon Bâle III, qui seront introduites progressivement sur une période de cinq ans à compter de janvier 2014. Conformément aux exigences du BSIF, au 31 juillet 2016, les facteurs scalaires appliqués dans le calcul du ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, du ratio des fonds propres de T1 et du ratio total des fonds propres, respectivement, aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques pour ajustement de l'évaluation du crédit s'établissaient à 0,64, à 0,71 et à 0,77, ce qui correspond aux facteurs scalaires appliqués en 2015.

Depuis le premier trimestre de 2013, le BSIF exige que les institutions de dépôt canadiennes appliquent la totalité des réformes stipulées dans l'accord de Bâle III 2019, sans dispositions transitoires d'adoption progressive à l'égard des déductions de fonds propres (adoption dite « tout compris »), et atteignent des ratios minimaux de 7 %, de 8,5 % et de 10,5 % pour ce qui est des actions ordinaires et assimilées de T1, des fonds propres de T1 et du total des fonds propres, respectivement. Le BSIF a également désigné la Banque comme étant une banque d'importance systémique intérieure (BIS), accroissant de 1 % son ratio de fonds propres réglementaires pour toutes les catégories de fonds propres en date du 1^{er} janvier 2016 pour le rendre conforme à celui applicable aux banques d'importance systémique à l'échelle mondiale.

En octobre 2014, le BSIF a publié ses lignes directrices sur les exigences de levier, qui exposent les grandes lignes de l'application du ratio de levier de Bâle III au Canada à compter du premier trimestre de 2015. Les institutions doivent maintenir un important coussin d'exploitation au-delà du minimum exigé de 3 %.

Ratios de fonds propres

Les diverses mesures des fonds propres réglementaires de la Banque se composaient de ce qui suit :

| | Aux | | |
|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| | 31 juillet 2016 | 30 avril 2016 | 31 octobre 2015 |
| (en millions de dollars) | Adoption tout compris | Adoption tout compris | Adoption tout compris |
| Actions ordinaires et assimilées de T1 | 37 690 \$ | 35 911 \$ | 36 965 \$ |
| Fonds propres de T1 | 42 264 | 40 759 | 41 366 |
| Fonds propres réglementaires totaux | 50 471 | 48 839 | 48 230 |
| Actifs pondérés en fonction des risques – Actions ordinaires et assimilées de T1 ¹⁾ | 357 657 \$ | 356 866 \$ | 357 995 \$ |
| Actifs pondérés en fonction des risques – Fonds propres de T1 ¹⁾ | 358 177 | 357 389 | 358 780 |
| Actifs pondérés en fonction des risques – Total des fonds propres ¹⁾ | 358 622 | 357 837 | 359 453 |
| Ratios de fonds propres (en %) | | | |
| Ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 | 10,5 | 10,1 | 10,3 |
| Ratio de T1 | 11,8 | 11,4 | 11,5 |
| Ratio total des fonds propres | 14,1 | 13,6 | 13,4 |
| Levier | | | |
| Exposition du ratio de levier | 1 014 048 \$ | 1 005 103 \$ | 980 212 \$ |
| Ratio de levier (en %) | 4,2 | 4,1 | 4,2 |

1) Les facteurs scalaires appliqués pour calculer le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio des fonds propres de T1 et le ratio total des fonds propres, respectivement, aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques pour ajustement de l'évaluation du crédit s'établissaient à 0,64, à 0,71 et à 0,77, respectivement, en 2016 (0,64, 0,71 et 0,77, respectivement, au 31 octobre 2015).

La Banque maintient toujours une solide situation de trésorerie. Le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque a atteint 10,5 % pour le trimestre à l'étude contre 10,1 % pour le trimestre précédent, essentiellement en raison de la forte autogénération de capital.

Au 31 juillet 2016, le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1, le ratio total des fonds propres et le ratio de levier aux termes des dispositions d'adoption tout compris de Bâle III dépassaient amplement les exigences minimales.

Variation des fonds propres réglementaires

Au 31 juillet 2016, les actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque s'établissaient à 37,7 milliards de dollars (35,9 milliards de dollars au 30 avril 2016), en hausse de quelque 1,8 milliard de dollars pour le trimestre à l'étude, ce qui s'explique d'abord et avant tout par l'autogénération de capital de 1,0 milliard de dollars et l'incidence favorable de la conversion des devises.

Le ratio des fonds propres de T1 et le ratio total des fonds propres ont également bénéficié des changements susmentionnés, contrebalancés par le rachat d'actions privilégiées de 345 millions de dollars.

Actifs pondérés en fonction des risques

Les actifs pondérés en fonction des risques au titre des actions ordinaires et assimilées de T1 ont augmenté de 0,8 milliard de dollars ou de 0,2 % au cours du trimestre pour s'établir à 357,7 milliards de dollars, essentiellement du fait de l'incidence de 5,9 milliards de dollars de l'affaiblissement du dollar canadien sur les actifs pondérés en fonction des risques libellés dans d'autres monnaies, annulée en grande partie par le recul des actifs pondérés en fonction des risques de crédit et de marché.

Offre de rachat dans le cours normal des activités

Le 29 mai 2015, la Banque a annoncé que le BSIF et la Bourse de Toronto (« TSX ») avaient approuvé une offre de rachat dans le cours normal des activités, aux termes de laquelle elle pouvait racheter aux fins d'annulation jusqu'à 24 millions de ses actions ordinaires, soit quelque 2 % des actions ordinaires de la Banque émises et en circulation au 25 mai 2015. L'offre a pris fin le 1^{er} juin 2016. La Banque a racheté et annulé environ 9,5 millions d'actions ordinaires au prix moyen de 58,94 \$ par action aux termes de l'offre.

Le 31 mai 2016, la Banque a annoncé que le BSIF et la TSX avaient approuvé une offre de rachat dans le cours normal des activités, aux termes de laquelle elle pourra racheter aux fins d'annulation jusqu'à 12 millions de ses actions ordinaires, soit quelque 1 % des actions ordinaires de la Banque émises et en circulation au 26 mai 2016. Les rachats aux termes de la nouvelle offre ont débuté le 2 juin 2016 et ils prendront fin le 1^{er} juin 2017 ou lorsque la Banque aura achevé ses rachats, selon la première éventualité. La Banque consultera le BSIF chaque trimestre avant d'effectuer des rachats. La Banque n'a racheté aucune action ordinaire aux termes de l'offre.

Au cours de la période de neuf mois close le 31 juillet 2016, la Banque a racheté et annulé environ 1,5 million d'actions ordinaires au prix moyen de 52,34 \$ l'action (au 31 juillet 2015, 10,2 millions d'actions ordinaires avaient été rachetées et annulées au prix moyen de 63,16 \$ l'action), pour un montant total d'environ 80 millions de dollars.

Dividende sur les actions ordinaires

Lors de sa réunion du 29 août 2016, le conseil d'administration a approuvé un dividende de 0,74 \$ par action, ce qui représente une hausse de 0,02 \$ par action. Ce dividende trimestriel sera versé le 27 octobre 2016 aux actionnaires inscrits le 4 octobre 2016.

Instruments financiers

En raison de la nature des principales activités commerciales de la Banque, les instruments financiers constituent une part importante de l'état de la situation financière de la Banque et ils font partie intégrante de ses activités. Différentes mesures reflètent le niveau de risque associé au portefeuille d'instruments financiers de la Banque. Certaines de ces mesures du risque sont exposées plus en détail à la rubrique « Gestion du risque », à la page 8. Les méthodes servant à établir la juste valeur des instruments financiers sont décrites à la page 151 du rapport annuel 2015 de la Banque.

La direction doit faire appel à son jugement à l'égard des données servant à l'évaluation lorsque des données de marché observables ne sont pas disponibles, ainsi que dans le choix des modèles d'évaluation appropriés. L'incertitude relative à ces estimations et à ces jugements peut avoir une incidence sur la juste valeur et les résultats financiers qui sont comptabilisés. Pendant le trimestre à l'étude, les variations de la juste valeur des instruments financiers ont, en règle générale, découlé d'une conjoncture normale en ce qui a trait à l'économie, au secteur et au marché.

Bon nombre d'instruments financiers sont des produits négociés comme les dérivés, et ils le sont généralement aux termes d'accords généraux de compensation standards de l'International Swaps and Derivatives Association (« ISDA ») avec les contreparties, lesquels prévoient le règlement net unique de l'ensemble des opérations couvertes par l'accord en cas de défaut ou de résiliation anticipée d'une opération. Les accords de l'ISDA sont fréquemment assortis d'une annexe sur le soutien du crédit (« ASC ») de l'ISDA, dont les modalités peuvent varier en fonction de l'opinion qu'a chaque partie de la solvabilité de l'autre. Les ASC peuvent exiger qu'une partie nantisse une marge initiale au début de chaque opération. Elles prévoient aussi la possibilité de faire un appel de marge de variation si le risque

total lié à l'évaluation à la valeur de marché et non garanti dépasse un seuil préétabli. Une marge de variation peut être unilatérale (ce qui signifie que seule une partie est appelée à fournir une garantie) ou bilatérale (ce qui signifie que l'une ou l'autre des parties peut fournir une garantie, selon celle qui est dans le cours). L'ASC détaillera également les types de garanties que chaque partie juge acceptables et les quotités qui s'appliquent à chaque type de garanties. Les modalités de l'accord général de compensation de l'ISDA et des ASC sont prises en compte dans le calcul du risque de crédit de contrepartie (se reporter également à la page 76 du rapport annuel 2015 de la Banque).

Au 31 juillet 2016, les montants notionnels des instruments dérivés totalisaient 4 099 milliards de dollars, contre 4 300 milliards de dollars au 30 avril 2016 et 5 019 milliards de dollars au 31 octobre 2015. La variation trimestrielle traduit en grande partie la baisse des contrats de taux d'intérêt, neutralisée en partie par l'incidence favorable de la conversion des devises. Le montant notionnel total des dérivés négociés de gré à gré s'établissait à 3 828 milliards de dollars (3 995 milliards de dollars au 30 avril 2016; 4 694 milliards de dollars au 31 octobre 2015), dont une tranche de 2 287 milliards de dollars a été réglée par l'intermédiaire de contreparties centrales au 31 juillet 2016 (2 473 milliards de dollars au 30 avril 2016; 3 065 milliards de dollars au 31 octobre 2015). Le risque de crédit équivalent, compte tenu des accords généraux de compensation, se chiffrait à 33,1 milliards de dollars, contre 32,3 milliards de dollars au 30 avril 2016. Cette hausse depuis le 30 avril 2016 est largement attribuable à l'incidence de la conversion des devises, contrebalancée par la baisse des volumes des contrats à terme de gré à gré et normalisés sur taux d'intérêt dans le cadre d'une mesure d'atténuation du risque auprès des chambres de compensation centralisées.

Titrisations

Au cours du trimestre, la Banque a titrisé une partie de ses créances sur cartes de crédit sur une base renouvelable par l'intermédiaire de Trillium Credit Card Trust II (« Trillium »), entité ad hoc parrainée et consolidée par la Banque. Trillium émet des billets de catégorie A en faveur d'investisseurs tiers et des billets subordonnés en faveur de la Banque, et le produit est affecté à l'acquisition d'une participation conjointe dans les créances montées par la Banque. Le recours des porteurs de billets se limite à la participation conjointe achetée. La vente de ces participations conjointes ne satisfait pas aux critères de décomptabilisation, et la Banque conserve donc les créances à son état consolidé de la situation financière. En juin 2016, des créances sur cartes de crédit de 1,2 milliard de dollars ont été titrisées par l'intermédiaire de Trillium. Les billets subordonnés émis par Trillium en faveur de la Banque, au montant de 0,1 milliard de dollars, sont éliminés lors de la consolidation.

Principaux instruments de crédit

Une analyse complète des principaux instruments de crédit que les marchés considéraient, durant la crise financière, comme présentant des risques plus élevés est présentée à la page 53 du rapport annuel 2015 de la Banque. Les expositions nettes de la Banque sont demeurées essentiellement les mêmes qu'à la clôture de l'exercice précédent.

Arrangements ne figurant pas à l'état de la situation financière

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des arrangements contractuels qu'elle consolide ou qu'elle n'est pas tenue de consolider dans ses états financiers, mais qui pourraient avoir une incidence immédiate ou future sur sa performance financière ou sa situation financière. Ces arrangements appartiennent aux catégories suivantes : les entités structurées, les titrisations et les garanties et autres engagements.

Pendant le trimestre à l'étude, la Banque n'a contracté aucune obligation contractuelle importante avec les entités structurées autrement que dans le cours normal de ses activités. Les processus d'examen et d'approbation de ces arrangements contractuels sont demeurés inchangés depuis l'exercice précédent.

Pour une analyse complète de ces types d'arrangements, il y a lieu de se reporter aux pages 49 à 52 du rapport annuel 2015 de la Banque.

Entités structurées

La Banque parraine deux fonds multicédants canadiens qu'elle ne consolide pas. Ces fonds multicédants achètent des actifs financiers de première qualité et financent l'achat de ces actifs au moyen de l'émission de papier commercial bénéficiant d'une cote élevée.

Bien que la Banque détienne le pouvoir sur les activités pertinentes de ces fonds, son exposition à la variabilité des rendements est limitée; par conséquent, elle ne consolide pas les deux fonds multicédants établis au Canada.

Une tranche importante des actifs des fonds multicédants a été structurée de manière à recevoir des rehaussements de crédit de la part des vendeurs, y compris des protections par surnantissement et des comptes de réserve de trésorerie. Chacun des actifs achetés par les fonds multicédants est financé par une facilité de trésorerie de sûreté fournie par la Banque sous la forme de conventions d'achat d'actifs liquides (« CAAL »). L'objet premier des facilités de trésorerie de sûreté consiste à fournir une source de financement de rechange dans l'éventualité où les fonds multicédants se trouveraient dans l'incapacité d'émettre du papier commercial sur le marché. Aux termes de la CAAL, la Banque n'est habituellement pas tenue d'acheter des actifs en situation de défaut.

La principale exposition de la Banque aux fonds multicédants établis au Canada découle du concours de trésorerie fourni, le total des facilités de trésorerie s'étant établi à 5,3 milliards de dollars au 31 juillet 2016 (3,9 milliards de dollars au 31 octobre 2015). Au 31 juillet 2016, le total du papier commercial en circulation relativement à ces fonds multicédants se chiffrait à 4,1 milliards de dollars (2,5 milliards de dollars au 31 octobre 2015). Au 31 juillet 2016, les actifs financés achetés et détenus par ces fonds multicédants présentés à leur coût initial s'élevaient à 4,1 milliards de dollars (2,5 milliards de dollars au 31 octobre 2015). La juste valeur de ces actifs se rapproche de leur coût initial. Il ne s'est produit aucun changement important dans la composition ou le profil de risque de ces fonds multicédants depuis le 31 octobre 2015.

Autres arrangements ne figurant pas à l'état de la situation financière

Dans l'ensemble, le montant des garanties et des autres engagements indirects est demeuré stable par rapport à ce qu'il était au 31 octobre 2015. La hausse des garanties a essentiellement été neutralisée par la baisse des activités de prêt de titres. Les commissions tirées des garanties et des engagements de prêts inscrites sous « Revenus autres que d'intérêts – Services bancaires » se sont établies à 146 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 juillet 2016, comparativement à 143 millions de dollars pour le trimestre précédent.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque continue de réagir aux faits nouveaux en matière de réglementation à l'échelle mondiale, comme les exigences en matière de fonds propres et de liquidités aux termes des normes mondiales établies par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (« Bâle III »), les réformes des dérivés négociés hors Bourse, les mesures de protection des consommateurs et les réformes financières ciblées, notamment la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la « loi intitulée Dodd-Frank Act »). La Banque continue de surveiller activement l'évolution de ces sujets et d'autres questions, et elle s'efforce de minimiser leur incidence sur ses activités, s'il en est.

Régime de recapitalisation des banques

Le 22 juin 2016, le gouvernement fédéral a promulgué une loi portant sur la mise en place d'un régime de « recapitalisation interne », conformément à des règlements d'application de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* qui n'ont pas encore été prescrits (les « règlements d'application de la Loi sur la SADC »), visant les six principales banques canadiennes, y compris La Banque de Nouvelle-Écosse, désignées comme des banques d'importance systémique intérieure (« BISⁱ »). La loi vise à améliorer la trousse d'outils de résolution à l'intention des BISⁱ, y compris le cadre de conversion de certaines actions et de certains passifs admissibles d'une BISⁱ en capitaux propres ordinaires de la banque (ou de l'une ou l'autre de ses sociétés affiliées) en cas de non-viabilité de la BISⁱ. Le régime de recapitalisation interne vise à assurer, dans le cas peu probable où une BISⁱ ferait faillite, que ses actionnaires et ses créanciers, et non les contribuables, seraient responsables des risques de l'institution. Les types d'actions et de passifs admissibles au pouvoir de conversion conféré par la loi seront établis dans les règlements

d'application de la Loi sur la SADC; bien que ces règlements n'aient pas encore été prescrits, le gouvernement fédéral a, dans un document de consultation publié antérieurement, proposé que certains titres de créance non garantis soient soumis au pouvoir de conversion et que les dépôts des clients en soient exclus. Les BIS¹ seraient également soumises à des exigences en matière de capacité d'absorption minimales visant à assurer qu'elles sont en mesure de résister à des pertes importantes et d'être bien capitalisées à l'issue d'une conversion, ainsi qu'à des exigences d'information et de présentation exhaustives. Le régime ne s'appliquerait qu'aux actions et aux passifs admissibles émis après la mise en œuvre du régime proposé et ne viserait pas de manière rétroactive la dette en cours. La version définitive du régime de recapitalisation interne proposé n'a pas encore été arrêtée, les détails seront, pour l'essentiel, fixés dans les règlements d'application de la Loi sur la SADC et le calendrier de mise en œuvre n'a pas encore été établi. Toutefois, les changements proposés pourraient avoir une incidence défavorable sur le coût du financement de la Banque.

Règles à l'égard des arrangements de capitaux propres synthétiques

Les règles fiscales proposées à l'égard des arrangements de capitaux propres synthétiques, qui modifient dans certains cas la déductibilité fiscale de certains dividendes au Canada, ont été promulguées. Ces règles ne devraient pas influencer de manière importante sur les résultats financiers globaux de la Banque.

Loi Dodd-Frank

Promulguée aux États-Unis en juillet 2010, la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la « loi Dodd-Frank ») prévoit de nombreuses réformes générales du secteur des services financiers. Ces réformes touchent toutes les institutions financières américaines et bon nombre d'institutions financières exerçant des activités hors de ce pays. Certaines parties de la loi Dodd-Frank ont pris effet immédiatement et plusieurs autres sont entrées en vigueur par suite de périodes de transition ou de l'établissement de règles définitives. La prise d'effet de certaines parties est toujours tributaire de l'établissement de règles définitives par les organismes gouvernementaux américains ou de l'écoulement de périodes de transition.

La Banque est assujettie à diverses exigences spécifiques, notamment la compensation, la présentation d'information sur les opérations et l'inscription obligatoires des activités de transaction sur dérivés de gré à gré, des normes prudentielles et des normes de fonds propres et de liquidité resserrées, comme les normes prudentielles plus strictes et les exigences portant sur l'application anticipée de mesures correctives figurant dans les articles 165 et 166 de la loi Dodd-Frank, de même que des restrictions ayant trait aux activités de négociation pour compte propre et aux activités visant des fonds de placement privés et des fonds de couverture, ces exigences étant mieux connues sous le nom de « règle Volcker ». La Banque continue de mobiliser les ressources nécessaires pour s'assurer qu'elle respecte les exigences en conformité avec toutes les règles applicables aux termes de la loi Dodd-Frank. La Banque suit l'évolution de la situation en continu de manière à anticiper l'établissement de règles qui pourraient se répercuter sur ses activités aux États-Unis et ailleurs.

Récemment, soit le 13 avril 2016, la SEC a adopté des règles définitives obligeant les courtiers de swaps sur titres de participation à établir un régime de surveillance de ces activités, notamment en nommant un chef de la conformité. La règle définitive exige également des courtiers de swaps sur titres de participation qu'ils fournissent de l'information sur les risques, les différends et autres renseignements importants à propos d'un swap à une contrepartie et qu'ils s'assurent que les recommandations fournies à une contrepartie sont pertinentes. Dernièrement, à savoir le 14 juillet 2016, la SEC a adopté des modifications et des lignes directrices visant les règles régissant les dépôts réglementaires et la diffusion publique d'information sur les opérations de swap sur titres de participation, connues sous le nom de « règle SBSR ».

Le 31 mai 2016, la Commodity Futures Trading Commission (la « CFTC ») des États-Unis a publié une règle définitive établissant des exigences de marge pour les swaps transfrontaliers non compensés (dans la mesure où ils ne sont pas déjà couverts par ses règles actuelles sur les swaps non compensés), et on s'attend à ce qu'elle publie des règles définitives sur les opérations algorithmiques d'ici la fin de 2016. La CFTC étudie également la pertinence d'adopter des règles définitives qui imposeraient des limites sur la taille des positions pouvant être prises à l'égard de certains contrats dérivés.

La Banque est d'avis que les coûts et les restrictions découlant des nouvelles règles n'auront pas d'incidence importante sur ses résultats financiers.

Réforme des dérivés négociés hors Bourse

En mars 2015, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire et l'Organisation internationale des commissions de valeurs ont publié un cadre établissant des normes minimales en matière d'exigences de marge pour les dérivés non compensés centralement à l'intention des entités financières et des entités non financières d'importance systémique (le « cadre du CBCB »). Le 29 février 2016, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF ») a publié la version définitive de la ligne directrice E-22, mettant en œuvre le cadre du CBCB à l'intention des institutions financières fédérales. La ligne directrice entre en vigueur le 1^{er} septembre 2016, la conformité devant être introduite progressivement sur une période de quatre ans, conformément au cadre du CBCB, et les exigences de marge sont conçues de manière à être coordonnées avec les règles sur les activités transfrontalières établies aux États-Unis, dans l'Union européenne et dans d'autres territoires pertinents. La Banque s'attend à satisfaire à toutes les obligations de la ligne directrice et aux exigences connexes lorsque celles-ci entreront en vigueur.

Loi intitulée *Foreign Account Tax Compliance Act* (« FATCA ») et Norme d'échange automatique

La FATCA est une loi américaine conçue dans le but d'empêcher les contribuables américains d'utiliser des comptes à l'extérieur des États-Unis dans le but de se soustraire à l'impôt. La FATCA ainsi que certaines lois locales connexes dans certains pays exigent désormais que les institutions financières présentent annuellement des informations sur certains comptes détenus par des contribuables américains à l'extérieur des États-Unis. Ces informations sont communiquées à l'Internal Revenue Service des États-Unis directement ou par l'intermédiaire d'organismes réglementaires locaux. Dans le cadre d'un projet nommé la « FATCA mondiale », plus de 100 pays membres de l'OCDE se sont engagés à échanger automatiquement des renseignements ayant trait aux comptes détenus par des personnes dont la résidence fiscale se trouve dans un pays signataire par l'entremise d'une Norme d'échange automatique. Sa mise en œuvre est prévue pour janvier 2016 dans les pays qui ont décidé de procéder à une adoption anticipée. Plus de quarante pays où la Banque Scotia exerce des activités ont adhéré à la Norme d'échange automatique, et 17 d'entre eux ont décidé de procéder à une adoption anticipée. Le 15 avril 2016, le ministère des Finances a publié un projet de loi visant la mise en œuvre de la Norme d'échange automatique au Canada, et des mesures supplémentaires ont été proposées le 29 juillet 2016. Sous la gouverne d'un bureau chargé du programme à l'échelle de l'entreprise, des équipes de projets dédiées dans chacun des secteurs d'activités de la Banque travaillent à répondre à chacune des exigences de la FATCA et de la Norme d'échange automatique à l'échelle mondiale tout en réduisant au minimum les conséquences négatives sur l'expérience des clients.

La Banque respectera toutes les obligations aux termes de la FATCA, de la Norme d'échange automatique et d'autres programmes d'échange d'informations fiscales conformément aux réglementations locales.

Appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne (Brexit)

Le 23 juin 2016, le Royaume-Uni a tenu un référendum visant à décider de son appartenance à l'Union européenne, vote qui s'est soldé par la décision de quitter l'Union européenne. L'avenir du Royaume-Uni et de sa relation avec l'Union européenne sont entachés d'incertitudes, notamment en ce qui a trait aux modalités de l'entente qui guideront son retrait. La négociation entourant les modalités du retrait du Royaume-Uni se prolongera vraisemblablement sur plusieurs années. Jusqu'à ce que les modalités et le calendrier du retrait du Royaume-Uni aient été précisés, il est impossible de déterminer l'incidence à long terme que le référendum, le départ du Royaume-Uni ou toute autre question connexe pourraient avoir sur la Banque ou ses activités. Le départ du Royaume-Uni pourrait donner lieu à des changements considérables aux lois, y compris les régimes législatifs, fiscaux et réglementaires au Royaume-Uni et en Europe. Ces changements pourraient se répercuter sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque et nuire au coût du financement de la Banque en Europe. La Banque continue de suivre l'évolution de la situation afin de se préparer aux changements qui pourraient se répercuter sur ses activités au Royaume-Uni et ailleurs en Europe.

Méthodes comptables et contrôles

Méthodes et estimations comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis selon l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les principales méthodes comptables utilisées aux fins des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont cohérentes avec celles utilisées aux fins des états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 octobre 2015 de la Banque. Il y a lieu de se reporter à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels figurant dans le rapport annuel 2015 de la Banque pour obtenir de plus amples renseignements sur ses principales méthodes comptables.

Prises de position futures en comptabilité

Aucune mise à jour importante n'a été apportée aux prises de position futures en comptabilité par rapport à celles présentées à la note 5 afférente aux états financiers consolidés audités de la Banque contenus dans le rapport annuel 2015, à l'exception de ce qui suit, et dont la Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption.

Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, aux termes de laquelle un preneur doit comptabiliser un actif au titre du droit d'utiliser le bien loué et un passif correspondant à la valeur actualisée des paiements au titre de la location futurs. L'IFRS 16 donnera lieu à la comptabilisation des contrats de location à l'état de la situation financière de la Banque, y compris ceux actuellement classés dans les contrats de location simple, mais abstraction faite des contrats de location à court terme et de ceux dont l'actif sous-jacent a une faible valeur. L'IFRS 16 conserve l'essentiel des exigences comptables de l'IAS 17 s'appliquant au bailleur.

Pour la Banque, l'IFRS 16 entre en vigueur le 1^{er} novembre 2019, et son adoption anticipée est autorisée. La transition est assortie de mesures pratiques en vertu desquelles la Banque ne sera pas tenue de réévaluer si un contrat constitue ou contient un contrat de location, ni de revoir la comptabilisation des transactions de cession-bail survenues avant la date d'application initiale.

Le preneur devra appliquer l'IFRS 16 à ses contrats de location soit rétrospectivement pour chaque période présentée, soit rétrospectivement en constatant l'incidence cumulative de l'application de l'IFRS 16 à la date d'application initiale.

Lignes directrices du BSIF

Le 21 juin 2016, le BSIF a publié des lignes directrices révisées en matière de comptabilisation et d'information aux termes de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, à l'intention des institutions financières fédérales. Pour la Banque, la ligne directrice entre en vigueur le 1^{er} novembre 2017, date d'adoption de l'IFRS 9.

Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de la période de neuf mois close le 31 juillet 2016, aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque n'a eu ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle.

Transactions avec des parties liées

Aucune modification n'a été apportée aux procédures et aux politiques que la Banque applique à l'égard des transactions avec des parties liées par rapport à celles qui sont présentées aux pages 107 et 194 du rapport annuel 2015 de la Banque. Toutes les transactions avec des parties liées ont lieu à des modalités et conditions du marché.

Perspectives économiques

La productivité poursuit sa croissance modérée à l'échelle mondiale. Les coûts d'emprunt se situent à des creux historiques, assurant un appui soutenu, tout comme les dépenses intérieures relativement fortes aux États-Unis. Toutefois, les ajustements structurels dans de nombreux pays, les démarches de réduction de la surcapacité de bien des secteurs, les catastrophes naturelles à répétition et les événements géopolitiques répétés comme le Brexit accentuent la sous-performance économique continue dans le monde. Les élections nationales imminentes et les changements potentiels de politiques dans de nombreux pays, dont les États-Unis, risquent d'accroître l'incertitude.

Il reste que l'économie américaine devrait améliorer son élan, après la faible hausse du PIB réel enregistrée au premier semestre. On s'attend à ce que la forte création d'emplois en juin et en juillet se traduise par des hausses relativement élevées des dépenses de consommation, des ventes de maisons et de la construction résidentielle. La production devrait se ressaisir par suite d'une correction considérable des stocks, bien qu'il soit possible que les carnets de commandes anémiques et la faiblesse des intentions d'investissement attribuables aux problèmes mondiaux se traduiront par une prudence commerciale persistante. Le Canada enregistre des gains de productivité améliorés grâce à la reprise des livraisons de brut albertain et à la reconstruction de Fort McMurray après les feux de forêt qui ont dévasté la région au début du mois de mai. La modeste création d'emplois aide à soutenir les dépenses de consommation et l'activité domiciliaire, bien que le ralentissement des exportations de produits transformés pèse lourdement sur la productivité globale.

Dans la foulée du vote sur le Brexit, les perspectives de croissance de l'économie britannique ont affiché une baisse marquée, même si le gouvernement a introduit de nouvelles politiques de stimulation visant à restreindre la faiblesse émergente et la dépréciation de la livre sterling. Les répercussions pour l'UE et les préoccupations récurrentes concernant le secteur financier italien empêcheront vraisemblablement le continent d'emprunter la voie rapide de la croissance. Au Japon, il semble que les gains de productivité demeureront tout à fait minimes, sur une trame de fond de raffermissement du yen et d'encouragements monétaires et fiscaux restreints. Le rythme de croissance des autres pays côtiers du Pacifique est toujours amplement favorable, et on constate de nouveaux signes de stabilisation de l'activité industrielle en Chine. L'activité des pays de l'Alliance du Pacifique devrait bénéficier de l'amélioration des conditions aux États-Unis, de la reprise économique au Brésil et de l'affermissement continu des prix des marchandises.

Données par secteurs d'exploitation

Les résultats par secteurs d'exploitation sont présentés sur une base de mise en équivalence fiscale et sont ajustés pour tenir compte des éléments suivants.

- La Banque analyse les revenus de ses secteurs d'activités sur une base de mise en équivalence fiscale (la « BMEF »). Cette méthode consiste à majorer les revenus exonérés d'impôts gagnés sur certains titres et comptabilisés dans les revenus d'intérêts nets ou dans les revenus autres que d'intérêts jusqu'à un montant équivalent avant impôt. Une augmentation correspondante est inscrite à la charge d'impôt sur le résultat, ce qui signifie qu'il n'y a aucune incidence sur le bénéfice net. La direction est d'avis que cette méthode permet d'établir une comparaison uniforme des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts découlant de sources imposables et de ceux provenant de sources non imposables et qu'elle favorise l'utilisation d'une méthode cohérente de mesure. Bien que d'autres banques puissent également utiliser la BMEF, la méthode qu'elles utilisent pourrait ne pas être comparable à celle de la Banque. Les revenus et la charge d'impôt sur le résultat des secteurs sont majorés d'un montant équivalent imposable. L'élimination de la majoration au titre de la BMEF est inscrite dans le secteur Autres.
- En ce qui a trait à l'évaluation et à la présentation de la performance des secteurs d'exploitation, le revenu net découlant de participations dans des sociétés associées, lequel est un montant après impôt, fait l'objet d'un ajustement de normalisation aux fins de l'impôt. Cet ajustement de normalisation fiscale majore le montant du revenu net découlant des participations dans des sociétés associées et normalise le taux d'impôt effectif des secteurs afin de présenter le plus fidèlement possible l'apport des sociétés associées aux résultats sectoriels.

| Réseau canadien (non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale) | Pour les trimestres clos les | | | Pour les périodes de neuf mois closes les | |
|---|------------------------------|------------------|--------------------|---|--------------------|
| | 31 juillet 2016 | 30 avril 2016 | 31 juillet 2015 | 31 juillet 2016 | 31 juillet 2015 |
| Résultat sectoriel | | | | | |
| Revenus d'intérêts nets | 1 770 \$ | 1 718 \$ | 1 633 \$ | 5 226 \$ | 4 758 \$ |
| Revenus autres que d'intérêts ¹⁾ | 1 273 | 1 338 | 1 226 | 3 850 | 3 617 |
| Total des revenus | 3 043 | 3 056 | 2 859 | 9 076 | 8 375 |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances | 217 | 204 | 173 | 615 | 507 |
| Charges autres que d'intérêts | 1 567 | 1 549 | 1 510 | 4 712 | 4 461 |
| Charge d'impôt sur le résultat | 329 | 326 | 313 | 967 | 900 |
| Bénéfice net | 930 \$ | 977 \$ | 863 \$ | 2 782 \$ | 2 507 \$ |
| Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales | – | – | – | – | – |
| Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque | 930 \$ | 977 \$ | 863 \$ | 2 782 \$ | 2 507 \$ |
| Autres mesures | | | | | |
| Rendement des capitaux propres ²⁾ | 21,9 % | 23,1 % | 21,4 % | 21,9 % | 21,3 % |
| Actifs sous administration (en milliards de dollars) ²⁾ | 316 \$ | 310 \$ | 315 \$ | 316 \$ | 315 \$ |
| Actifs sous gestion (en milliards de dollars) ²⁾ | 145 \$ | 137 \$ | 138 \$ | 145 \$ | 138 \$ |
| Actifs moyens (en milliards de dollars) | 310 \$ | 307 \$ | 301 \$ | 308 \$ | 299 \$ |
| Passifs moyens (en milliards de dollars) | 233 \$ | 231 \$ | 218 \$ | 231 \$ | 216 \$ |

1) Compte tenu du revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant des participations dans des sociétés associées de 20 \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2016 (30 avril 2016 – 18 \$ et 31 juillet 2015 – 17 \$) et de 53 \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2016 (31 juillet 2015 – 51 \$).

2) Il y a lieu de se reporter au glossaire à la page 5.

Bénéfice net

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du troisième trimestre de 2015

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 930 millions de dollars, en hausse de 67 millions de dollars ou de 8 %. L'élargissement de la marge nette sur intérêts, la forte croissance des actifs et des dépôts ainsi que l'incidence du portefeuille de cartes de crédit acquis auprès de JPMorgan Chase Bank (l'« acquisition ») ont été partiellement annulés par l'accroissement des charges autres que d'intérêts et de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2016

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a reculé de 47 millions de dollars ou de 5 %. Compte non tenu du profit sur la vente d'une entreprise de crédit-bail non essentielle (le « profit sur la vente ») effectuée au cours du dernier trimestre, le bénéfice net a augmenté de 53 millions de dollars ou de 6 %, surtout en raison de l'incidence du trimestre plus long et de la croissance des actifs et des dépôts, contrées en partie par l'accroissement des charges autres que d'intérêts et de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et des neuf premiers mois de 2015

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 275 millions de dollars ou de 11 %. Compte non tenu du profit sur la vente, le bénéfice net a augmenté de 175 millions de dollars ou de 7 %.

Actifs moyens

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du troisième trimestre de 2015

Les actifs moyens ont progressé de 9 milliards de dollars ou de 3 % pour s'établir à 310 milliards de dollars. Abstraction faite de la liquidation graduelle des portefeuilles de prêts hypothécaires montés par des courtiers de Tangerine et de prêts hypothécaires génériques, les actifs ont augmenté de 13 milliards de dollars ou de 4 %. Cette augmentation comprend une hausse de 6 milliards de dollars ou de 8 % des prêts personnels, surtout dans le secteur des prêts automobiles à la consommation et des prêts sur cartes de crédit, une augmentation de 5 milliards de dollars ou de 3 % des prêts hypothécaires à l'habitation et une progression de 2 milliards de dollars ou de 6 % des prêts et acceptations aux entreprises.

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2016

Les actifs moyens se sont accrus de 3 milliards de dollars ou de 1 %, ce qui s'explique d'abord et avant tout par la hausse de 2 milliards de dollars ou de 1 % des prêts personnels et des prêts hypothécaires à l'habitation, et de 1 milliard de dollars ou de 2 % des prêts et acceptations aux entreprises.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et des neuf premiers mois de 2015

Les actifs moyens ont progressé de 9 milliards de dollars ou de 3 %. Abstraction faite de la liquidation graduelle des portefeuilles de prêts hypothécaires montés par des courtiers de Tangerine et de prêts hypothécaires génériques, les actifs ont augmenté de 14 milliards de dollars ou de 5 %, laquelle hausse se ventile comme suit : 6 milliards de dollars, ou 9 %, dans le cas des prêts personnels, soit essentiellement des prêts automobiles à la consommation et sur cartes de crédit; 5 milliards de dollars, ou 3 %, dans le cas des prêts hypothécaires à l'habitation; et 3 milliards de dollars, ou 9 %, dans le cas des prêts et acceptations aux entreprises.

Passifs moyens

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du troisième trimestre de 2015

Les passifs moyens ont grimpé de 15 milliards de dollars ou de 7 %, ce qui rend compte de la forte croissance de 8 milliards de dollars ou de 14 % des dépôts d'épargne bancaires de particuliers et de 2 milliards de dollars ou de 9 % des comptes de chèques. Des augmentations de 1 milliard de dollars ou de 2 % des comptes d'opérations bancaires de petites entreprises et d'entreprises ainsi que de 4 milliards de dollars ou de 27 % des dépôts liés à la gestion de patrimoine ont également été enregistrées. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse de 1 milliard de dollars ou de 1 % des CPG à faible marge.

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2016

Les passifs moyens ont augmenté de 2 milliards de dollars ou de 1 %, du fait surtout d'une forte croissance de 1 milliard de dollars ou de 4 % des comptes de chèques de particuliers de 1 milliard de dollars ou de 1 % des dépôts d'épargne et de 1 milliard de dollars ou de 2 % des comptes d'opérations de petites entreprises et d'entreprises. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par un recul de 1 milliard de dollars ou de 1 % des CPG dont les marges sont peu élevées.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et des neuf premiers mois de 2015

Les passifs moyens ont grimpé de 15 milliards de dollars ou de 7 %, ce qui rend compte d'une forte croissance de 9 milliards de dollars ou de 15 % des dépôts d'épargne bancaires de particuliers et de 2 milliards de dollars ou de 10 % des comptes de chèques. En outre, les comptes d'opérations de petites entreprises et d'entreprises ont enregistré une croissance de 2 milliards de dollars ou de 4 % alors que les dépôts de gestion de patrimoine ont augmenté de 4 milliards de dollars ou de 27 %. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par un recul de 2 milliards de dollars ou de 3 % des CPG dont les marges sont peu élevées.

Actifs sous gestion (« ASG ») et actifs sous administration (« ASA »)

Les ASG ont atteint 145 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 7 milliards de dollars ou de 5 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait essentiellement de l'appréciation du marché et des ventes nettes. Les ASG ont augmenté de 8 milliards de dollars ou de 6 % par rapport à ceux du trimestre précédent grâce à l'amélioration du marché et aux ventes nettes. Les ASA se sont chiffrés à 316 milliards de dollars, en hausse de 1 milliard de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui reflète les ventes nettes, neutralisées par le recul du marché. Les ASA se sont accrus de 6 milliards de dollars ou de 2 % par rapport au trimestre précédent, du fait de l'appréciation du marché et des ventes nettes.

Revenus d'intérêts nets

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du troisième trimestre de 2015

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 1 770 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 137 millions de dollars ou de 8 %. Cette hausse traduit l'augmentation de 13 points de base de la marge, qui s'est établie à 2,38 %, ainsi que la croissance robuste des actifs et des dépôts. L'accroissement des marges sur cartes de crédit et des marges de dépôt, la liquidation graduelle des prêts hypothécaires de Tangerine dont les écarts sont moins élevés et l'acquisition ont contribué à la hausse de la marge.

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2016

Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 52 millions de dollars ou de 3 %, principalement en raison de l'incidence du trimestre plus long et de la croissance des actifs et des dépôts.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et des neuf premiers mois de 2015

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 5 226 millions de dollars, en hausse de 468 millions de dollars ou de 10 %. La hausse traduit une augmentation de 15 points de base de la marge, qui s'est établie à 2,37 %, l'excellente croissance des actifs et des dépôts ainsi que l'acquisition.

Revenus autres que d'intérêts

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du troisième trimestre de 2015

Les revenus autres que d'intérêts se sont établis à 1 273 millions de dollars, en hausse de 47 millions de dollars ou de 4 % par suite surtout de la croissance des revenus tirés des assurances, des revenus sur cartes et des autres revenus, contrebalancée par une baisse des revenus tirés des fonds communs de placement et des activités de courtage.

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2016

Les revenus autres que d'intérêts ont reculé de 65 millions de dollars ou de 5 %. Compte non tenu du profit sur la vente, les revenus autres que d'intérêts se sont accrus de 51 millions de dollars ou de 4 % en raison principalement de la hausse des revenus tirés des fonds communs de placement et des activités de courtage ainsi que des revenus sur cartes.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et des neuf premiers mois de 2015

Les revenus autres que d'intérêts, qui ont totalisés 3 850 millions de dollars, ont progressé de 233 millions de dollars ou de 6 %. Compte non tenu du profit sur la vente, les revenus autres que d'intérêts ont affiché une progression de 117 millions de dollars ou de 3 % qui traduit essentiellement la croissance des revenus d'assurance et des revenus sur cartes de même que la hausse des commissions de crédit et des autres revenus.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du troisième trimestre de 2015

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 217 millions de dollars, en hausse de 44 millions de dollars, ce qui s'explique d'abord et avant tout par l'augmentation des dotations au titre des prêts aux particuliers découlant en grande partie de la croissance des produits dont les écarts sont plus élevés, laquelle a été partiellement annulée par l'accroissement des avantages découlant des acquisitions de 15 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 29 points de base, par rapport à 23 points de base.

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2016

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de 13 millions de dollars par rapport à 204 millions de dollars, du fait d'une hausse des dotations au titre des prêts aux entreprises et de la croissance des produits dont les écarts sont relativement plus élevés. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est accru de 1 point de base pour s'établir à 29 points de base.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et des neuf premiers mois de 2015

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 615 millions de dollars, en hausse de 108 millions de dollars, en raison de la croissance des produits dont les écarts sont plus élevés, ce qui a été contrebalancé en partie par des avantages découlant des acquisitions de 48 millions de dollars. Les dotations au titre des prêts aux entreprises ont augmenté également. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a progressé de 4 points de base pour s'établir à 27 points de base.

Charges autres que d'intérêts

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du troisième trimestre de 2015

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 1 567 millions de dollars, en hausse de 57 millions de dollars ou de 4 %. Abstraction faite de l'incidence de l'acquisition, les charges autres que d'intérêts ont progressé de 27 millions de dollars ou de 2 %, essentiellement du fait de l'augmentation des dépenses liées aux technologies et aux projets de même que des hausses salariales, ces facteurs ayant été neutralisés en partie par les avantages découlant des mesures de réduction des coûts.

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2016

Les charges autres que d'intérêts ont affiché une hausse de 18 millions de dollars ou de 1 %, ce qui reflète l'incidence du trimestre plus long, la hausse des coûts des avantages du personnel et les dépenses liées aux projets, facteurs ayant été neutralisés en partie par les avantages découlant des mesures de réduction des coûts.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et des neuf premiers mois de 2015

Pour la période de neuf mois écoulée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 4 712 millions de dollars, en hausse de 251 millions de dollars ou de 6 %. Abstraction faite de l'incidence de l'acquisition, les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 147 millions de dollars ou de 3 %, ce qui s'explique en grande partie par les dépenses liées à la technologie et aux projets de même que par les hausses salariales, ces facteurs ayant été neutralisés en partie par les avantages découlant des mesures de réduction des coûts.

Impôt

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,1 %, comparativement à 26,6 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 25,1 % pour le trimestre précédent. Pour la période de neuf mois, le taux d'impôt effectif a été ramené à 25,8 %, en regard de 26,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'incidence fiscale du profit sur la vente au cours du trimestre précédent.

Opérations internationales

| <i>(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)</i> | Pour les trimestres clos les | | | Pour les périodes de neuf mois closes les | |
|--|------------------------------|---------------|-----------------|---|-----------------|
| | 31 juillet 2016 | 30 avril 2016 | 31 juillet 2015 | 31 juillet 2016 | 31 juillet 2015 |
| Résultat sectoriel | | | | | |
| Revenus d'intérêts nets | 1 596 \$ | 1 590 \$ | 1 467 \$ | 4 744 \$ | 4 196 \$ |
| Revenus autres que d'intérêts ¹⁾ | 828 | 879 | 813 | 2 599 | 2 290 |
| Total des revenus | 2 424 | 2 469 | 2 280 | 7 343 | 6 486 |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances | 316 | 380 | 293 | 987 | 844 |
| Charges autres que d'intérêts | 1 345 | 1 354 | 1 294 | 4 110 | 3 722 |
| Charge d'impôt sur le résultat | 174 | 174 | 156 | 535 | 432 |
| Bénéfice net | 589 \$ | 561 \$ | 537 \$ | 1 711 \$ | 1 488 \$ |
| Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales | 62 \$ | 61 \$ | 52 \$ | 179 \$ | 139 \$ |
| Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque | 527 \$ | 500 \$ | 485 \$ | 1 532 \$ | 1 349 \$ |
| Autres mesures | | | | | |
| Rendement des capitaux propres ²⁾ | 12,8 % | 11,9 % | 13,3 % | 12,6 % | 12,9 % |
| Actifs moyens <i>(en milliards de dollars)</i> | 140 \$ | 145 \$ | 129 \$ | 143 \$ | 126 \$ |
| Passifs moyens <i>(en milliards de dollars)</i> | 108 \$ | 112 \$ | 96 \$ | 109 \$ | 93 \$ |

1) *Compte tenu du revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant des participations dans des sociétés associées de 110 \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2016 (30 avril 2016 – 111 \$ et 31 juillet 2015 – 144 \$) et de 343 \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2016 (31 juillet 2015 – 364 \$).*

2) *Il y a lieu de se reporter au glossaire à la page 5.*

Bénéfice net

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du troisième trimestre de 2015

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 527 millions de dollars, en hausse de 42 millions de dollars ou de 9 %, par suite de la croissance des prêts, des dépôts et des frais découlant de la forte croissance interne et des acquisitions et de l'atteinte d'un levier d'exploitation positif.

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2016

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a progressé de 5 % par suite de la baisse des dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et de l'accroissement des marges, facteurs ayant été annulés dans une certaine mesure par la diminution des profits sur les titres et par l'incidence défavorable de la conversion des devises.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et des neuf premiers mois de 2015

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 1 532 millions de dollars, en hausse de 183 millions de dollars ou de 14 % du fait d'une croissance vigoureuse des prêts, des dépôts et des frais en Amérique latine, de l'apport des acquisitions, du contrôle rigoureux des coûts ayant permis d'afficher un levier d'exploitation positif, et de l'incidence favorable de la conversion des devises. Ces facteurs ont été contrés en partie par une hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Actifs moyens

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du troisième trimestre de 2015

Les actifs moyens se sont accrus de 11 milliards de dollars ou de 8 % pour s'établir à 140 milliards de dollars, portés par les acquisitions et la forte croissance des prêts aux particuliers et aux entreprises, atténuées par l'incidence défavorable de la conversion des devises. Abstraction faite de l'incidence de la conversion des devises, la croissance des prêts aux particuliers et aux entreprises s'est respectivement établie à 12 % et à 10 %. La croissance des prêts aux particuliers découle d'une progression de 15 % en Amérique latine et d'une augmentation de 7 % aux Antilles et en Amérique centrale. La croissance des prêts aux entreprises reflète une augmentation de 13 % en Amérique latine et de 2 % aux Antilles et en Amérique centrale.

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2016

Les actifs moyens ont diminué de 4 %, ce qui s'explique par l'incidence défavorable de la conversion des devises et par l'amenuisement du volume de prêts, particulièrement le volume de prêts aux entreprises, et des actifs de la division Trésorerie. Si l'on exclut l'incidence de la conversion des devises, la croissance des prêts aux particuliers a stagné et les prêts aux entreprises ont enregistré un déclin de 3 % par suite des baisses subies en Amérique latine ainsi qu'aux Antilles et en Amérique centrale.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et des neuf premiers mois de 2015

Les actifs moyens ont totalisé 143 milliards de dollars, en hausse de 17 milliards de dollars ou de 13 %. La hausse s'explique par les acquisitions et la robuste croissance des prêts aux particuliers et aux entreprises, ainsi que par l'incidence favorable de la conversion des devises. Si l'on exclut l'incidence de la conversion des devises, la croissance des prêts aux particuliers et aux entreprises a été de 13 % et de 12 %, respectivement. La croissance des prêts aux particuliers découle d'une hausse de 17 % en Amérique latine et d'une augmentation modérée de 6 % dans les Antilles et en Amérique centrale. La croissance des prêts aux entreprises est entièrement attribuable à une progression de 17 % en Amérique latine.

Passifs moyens

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du troisième trimestre de 2015

Les passifs moyens se sont accrus de 12 milliards de dollars pour s'élever à 108 milliards de dollars, en raison des acquisitions et de la forte croissance interne de 9 % des dépôts de particuliers et de 18 % des dépôts d'entreprises, contrées en partie par l'incidence de la conversion des devises.

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2016

Les passifs moyens ont diminué de 4 milliards de dollars ou de 3 %. La croissance de 2 % des dépôts d'entreprises et la stabilité des dépôts de particuliers ont été plus que contrebalancées par l'incidence de la conversion des devises.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et des neuf premiers mois de 2015

Les passifs moyens se sont accrus de 16 milliards de dollars pour s'établir à 109 milliards de dollars, du fait des acquisitions et de la croissance de 9 % des dépôts de particuliers et de 21 % des dépôts d'entreprises ainsi que de l'incidence de la conversion des devises.

Revenus d'intérêts nets

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du troisième trimestre de 2015

Les revenus d'intérêts nets ont grimpé de 129 millions de dollars ou de 9 % pour s'établir à 1 596 millions de dollars, ce qui s'explique d'abord et avant tout par les acquisitions et la forte croissance des volumes, ces facteurs ayant été neutralisés en partie par l'incidence défavorable de la conversion des devises. La marge nette sur intérêts est demeurée relativement stable, n'ayant progressé que de 2 points de base pour s'établir à 4,79 %.

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2016

Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 6 millions de dollars. Abstraction faite de l'incidence défavorable de la conversion des devises, les revenus d'intérêts nets ont progressé de 2 % en raison de l'amélioration de la marge nette sur intérêts. La marge nette sur intérêts a progressé de 10 points de base pour se fixer à 4,79 %, du fait de l'amélioration soutenue des écarts dans la plupart des pays d'Amérique latine et de l'évolution de la composition des activités ayant donné lieu à un recul des actifs à risques et à rendement faibles.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et des neuf premiers mois de 2015

Les revenus d'intérêts nets ont progressé de 548 millions de dollars ou de 13 % pour s'établir à 4 744 millions de dollars. Abstraction faite des acquisitions et de l'incidence défavorable de la conversion des devises, les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 8 %, la forte croissance des actifs ayant été contrée en partie par un léger rétrécissement des marges. Les revenus d'intérêts nets ont diminué de 3 points de base pour s'établir à 4,69 %.

Revenus autres que d'intérêts

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du troisième trimestre de 2015

Les revenus autres que d'intérêts ont progressé de 15 millions de dollars ou de 2 % pour se fixer à 828 millions de dollars, ce qui s'explique en grande partie par les acquisitions, par la forte croissance des frais, notamment ceux connexes aux opérations bancaires et aux cartes de crédit, et par la hausse des profits nets sur les titres de placement, facteurs ayant été atténués par un apport réduit des sociétés associées, notamment Thanachart Bank en Thaïlande, et par l'incidence défavorable de la conversion des devises.

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2016

Les revenus autres que d'intérêts ont diminué de 51 millions de dollars ou de 6 % du fait notamment de la baisse des profits nets sur les titres de placement et de l'incidence défavorable de la conversion des devises.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et des neuf premiers mois de 2015

Les revenus autres que d'intérêts ont grimpé de 309 millions de dollars ou de 13 % pour s'établir à 2 599 millions de dollars, du fait des acquisitions, des frais plus élevés, surtout ceux connexes aux opérations bancaires et aux cartes de crédit, et de l'incidence favorable de la conversion des devises, facteurs ayant été annulés dans une certaine mesure par un apport réduit des sociétés associées.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du troisième trimestre de 2015

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 316 millions de dollars, en hausse de 23 millions de dollars, surtout du fait de la hausse des dotations visant les prêts aux entreprises, laquelle a été contrebalancée en partie par des avantages découlant des acquisitions de 27 millions de dollars. Les dotations au titre des prêts aux particuliers se sont légèrement amenuisées du fait que la baisse des dotations en Colombie et au Mexique a été annulée dans une certaine mesure par la hausse des dotations au Pérou, aux Antilles et en Amérique centrale. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 126 points de base, par rapport à 127 points de base.

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2016

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 316 millions de dollars, en baisse de 64 millions de dollars du fait de la diminution des dotations visant les prêts aux entreprises en Colombie et à Puerto Rico. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 126 points de base en regard de 150 points de base.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et des neuf premiers mois de 2015

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 987 millions de dollars, en hausse de 143 millions de dollars, du fait de l'augmentation des dotations visant les prêts aux entreprises en Colombie, essentiellement au titre d'un compte, ainsi que des dotations à Puerto Rico et au Mexique, facteurs ayant été annulés en partie par des avantages découlant des acquisitions de 69 millions de dollars. Les dotations au titre des prêts aux particuliers sont demeurées essentiellement les mêmes du fait que les hausses au Pérou, aux Antilles et en Amérique centrale ont été neutralisées par les baisses au Mexique et en Colombie. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 130 points de base, soit une augmentation de 4 points de base.

Charges autres que d'intérêts

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du troisième trimestre de 2015

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 51 millions de dollars ou de 4 % par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent pour s'établir à 1 345 millions de dollars, ce qui s'explique d'abord et avant tout par l'augmentation du volume d'activités et par des hausses découlant de l'inflation. L'incidence de la hausse des coûts découlant des acquisitions a été largement annulée par l'incidence favorable de la conversion des devises.

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2016

Les charges autres que d'intérêts ont reculé de 9 millions de dollars ou de 1 %. Abstraction faite de l'incidence favorable de la conversion des devises, les charges ont augmenté de 1 %.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et des neuf premiers mois de 2015

Les charges autres que d'intérêts ont totalisé 4 110 millions de dollars, en hausse de 388 millions de dollars ou de 10 %. Abstraction faite des acquisitions et de l'incidence favorable de la conversion des devises, les charges ont crû de 5 %, du fait surtout de la croissance du volume d'activités et des hausses découlant de l'inflation.

Impôt

Le taux d'impôt effectif est demeuré relativement stable à 22,7 %, par rapport à 22,5 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et a diminué par rapport au taux de 23,7 % pour le trimestre précédent, du fait notamment des avantages fiscaux plus élevés en Amérique latine au cours du trimestre considéré.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et des neuf premiers mois de 2015

Le taux d'impôt effectif a été porté à 23,8 % contre 22,5 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique par la diminution des avantages fiscaux en Amérique latine.

| Services bancaires et marchés mondiaux <i>(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)</i> | Pour les trimestres clos les | | | Pour les périodes de neuf mois closes les | |
|--|------------------------------|------------------|--------------------|---|--------------------|
| | 31 juillet 2016 | 30 avril 2016 | 31 juillet 2015 | 31 juillet 2016 | 31 juillet 2015 |
| Résultat sectoriel | | | | | |
| Revenus d'intérêts nets | 337 \$ | 309 \$ | 272 \$ | 948 \$ | 798 \$ |
| Revenus autres que d'intérêts | 814 | 749 | 693 | 2 309 | 2 297 |
| Total des revenus | 1 151 | 1 058 | 965 | 3 257 | 3 095 |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances | 38 | 118 | 14 | 210 | 40 |
| Charges autres que d'intérêts | 507 | 493 | 464 | 1 507 | 1 396 |
| Charge d'impôt sur le résultat | 185 | 124 | 112 | 430 | 431 |
| Bénéfice net | 421 \$ | 323 \$ | 375 \$ | 1 110 \$ | 1 228 \$ |
| Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales | – \$ | – \$ | – \$ | – \$ | – \$ |
| Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque | 421 \$ | 323 \$ | 375 \$ | 1 110 \$ | 1 228 \$ |
| Autres mesures | | | | | |
| Rendement des capitaux propres ¹⁾ | 13,7 % | 10,0 % | 12,4 % | 11,7 % | 13,9 % |
| Actifs moyens (en milliards de dollars) | 341 \$ | 352 \$ | 335 \$ | 351 \$ | 343 \$ |
| Passifs moyens (en milliards de dollars) | 264 \$ | 277 \$ | 232 \$ | 269 \$ | 239 \$ |

1) Il y a lieu de se reporter au glossaire à la page 5.

Bénéfice net

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du troisième trimestre de 2015

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 421 millions de dollars, soit une hausse de 46 millions de dollars ou de 12 % qui s'explique essentiellement par une hausse des apports des titres à revenu fixe, des services bancaires aux entreprises, des services bancaires d'investissement et des activités liées aux métaux précieux, ainsi que par l'incidence favorable de la conversion des devises. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et par le fléchissement des résultats liés aux titres de capitaux propres.

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2016

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a progressé de 98 millions de dollars ou de 30 %. Cette progression traduit d'abord et avant tout les excellents résultats des activités liées aux métaux précieux, aux titres à revenu fixe et aux services bancaires d'investissement ainsi que la baisse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et des neuf premiers mois de 2015

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 1 110 millions de dollars, en baisse de 118 millions de dollars ou de 10 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Les excellents résultats des activités liées aux titres à revenu fixe et aux marchandises et l'incidence favorable de la conversion des devises ont été plus que contrebalancés par l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et le fléchissement des résultats tirés des titres de capitaux propres.

Actifs moyens

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du troisième trimestre de 2015

Les actifs moyens ont atteint 341 milliards de dollars, soit une hausse de 6 milliards de dollars ou de 2 %. Abstraction faite de l'incidence favorable de la conversion des devises, les actifs se sont repliés de 1 milliard de dollars. La hausse des prêts et acceptations aux entreprises de 7 milliards de dollars a été largement annulée par la diminution des titres pris en pension et des actifs détenus à des fins de transaction.

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2016

Les actifs moyens ont diminué de 11 milliards de dollars ou de 3 %. Abstraction faite de l'incidence de la conversion des devises, les actifs moyens ont diminué de 5 milliards de dollars ou de 1 %, en raison surtout de la diminution de 4 milliards de dollars des actifs liés aux dérivés et des titres pris en pension.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et des neuf premiers mois de 2015

Les actifs moyens ont progressé de 8 milliards de dollars ou de 2 % pour s'établir à 351 milliards de dollars. Abstraction faite de l'incidence de la conversion des devises, les actifs moyens ont reculé de 10 milliards de dollars ou de 3 % par suite essentiellement du déclin de 12 milliards de dollars des actifs détenus à des fins de transaction et de 4 milliards de dollars des titres pris en pension. Ces facteurs ont été atténués par une croissance de 6 milliards de dollars des prêts et acceptations de sociétés.

Passifs moyens

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du troisième trimestre de 2015

Les passifs moyens ont atteint 264 milliards de dollars, soit une augmentation de 32 milliards de dollars ou de 14 %. Abstraction faite de l'incidence favorable de la conversion des devises, les passifs moyens ont augmenté de 26 milliards de dollars ou de 11 %. Cette augmentation est attribuable surtout à la croissance de 16 milliards de dollars des dépôts et de celle de 8 milliards de dollars des passifs liés aux marchés financiers.

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2016

Les passifs moyens ont diminué de 13 milliards de dollars ou de 5 %. Abstraction faite de l'incidence de la conversion des devises, les passifs moyens ont reculé de 17 milliards de dollars ou de 6 %, ce qui s'explique par la réduction de 22 milliards de dollars des passifs liés aux marchés financiers, laquelle a été annulée dans une certaine mesure par la croissance de 6 milliards de dollars des dépôts.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et des neuf premiers mois de 2015

Les passifs moyens ont augmenté de 30 milliards de dollars ou de 13 %. Abstraction faite de l'incidence favorable de la conversion des devises, les passifs moyens se sont accrus de 16 milliards de dollars ou de 7 %, du fait de la croissance de 9 milliards de dollars des dépôts et de celle de 7 milliards de dollars des passifs liés aux marchés financiers.

Revenus d'intérêts nets

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du troisième trimestre de 2015

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 337 millions de dollars, en hausse de 65 millions de dollars ou de 24 %. Cette augmentation s'explique en grande partie par la croissance des commissions de montage de prêts et la hausse des volumes des prêts et des dépôts au Canada, aux États-Unis et en Europe, neutralisées en partie par la baisse des volumes en Asie. La marge nette sur intérêts s'est établie à 1,72 %, en hausse de 10 points de base par rapport au troisième trimestre de 2015.

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2016

Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 28 millions de dollars ou de 9 %, du fait surtout de la hausse des commissions de montage de prêts, de l'accroissement des intérêts sur les dépôts et de l'augmentation des volumes de prêts au Canada et en Europe.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et des neuf premiers mois de 2015

Les revenus d'intérêts nets ont grimpé de 150 millions de dollars ou de 19 %. Cette progression est attribuable essentiellement à l'augmentation des volumes des dépôts et des prêts aux États-Unis, au Canada et en Europe, à des commissions de montage de prêts plus élevées et à l'incidence favorable de la conversion des devises.

Revenus autres que d'intérêts

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du troisième trimestre de 2015

Les revenus autres que d'intérêts ont atteint 814 millions de dollars, soit une progression de 121 millions de dollars ou de 17 %. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des commissions de placement et des honoraires de services-conseils, ainsi que par l'accroissement des revenus tirés des transactions sur titres à revenu fixe et des commissions de crédit.

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2016

Les revenus autres que d'intérêts ont affiché une hausse de 65 millions de dollars ou de 9 %. La hausse est surtout le fait de l'augmentation des honoraires de services-conseils et des commissions de placement ainsi que de l'accroissement des commissions de crédit.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et des neuf premiers mois de 2015

Les revenus autres que d'intérêts ont progressé de 12 millions de dollars ou 1 %. La hausse des revenus tirés des transactions sur titres à revenu fixe et sur marchandises et l'augmentation des commissions de placement et des honoraires de services-conseils ont été annulées dans une large mesure par la baisse des revenus provenant des activités de transaction sur titres de capitaux propres.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du troisième trimestre de 2015

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 38 millions de dollars, soit une augmentation en comparaison de 14 millions de dollars, ce qui est d'abord et avant tout attribuable à des dotations se rapportant à un petit nombre de prêts dans le secteur de l'énergie. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 19 points de base en regard de 8 points de base.

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2016

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 38 millions de dollars, comparativement à 118 millions de dollars. Cette diminution est essentiellement attribuable à des dotations moins élevées se rapportant au secteur de l'énergie. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a été de 19 points de base, comparativement à 57 points de base.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et des neuf premiers mois de 2015

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 210 millions de dollars, ce qui représente une hausse par rapport à celle de 40 millions de dollars qui est attribuable à la hausse des dotations se rapportant au secteur de l'énergie. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a été de 34 points de base, comparativement à 8 points de base.

Charges autres que d'intérêts

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du troisième trimestre de 2015

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 507 millions de dollars, en hausse de 43 millions de dollars ou de 9 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par la hausse des frais liés aux technologies et à la réglementation de même que par la hausse de la rémunération fondée sur des actions et de la rémunération liée à la performance, facteurs neutralisés en partie par les baisses salariales.

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2016

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 14 millions de dollars ou de 3 %, en raison surtout de l'augmentation de la charge de rémunération liée à la performance et, dans une moindre mesure, de l'incidence de la conversion des devises et des frais liés aux technologies. Ces facteurs ont été atténués par une diminution des salaires et des avantages.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et des neuf premiers mois de 2015

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 111 millions de dollars ou de 8 %. Cet accroissement s'explique surtout par l'augmentation des frais liés aux technologies, à la conformité et à la réglementation de même que par l'incidence défavorable de la conversion des devises.

Impôt

Le taux d'impôt effectif du trimestre écoulé s'est établi à 30,5 %, comparativement à 27,7 % pour le trimestre précédent et à 23,0 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif pour les neuf premiers mois de 2016 a été de 27,9 %, par rapport à 26,0 % au cours de l'exercice précédent. Ces hausses reflètent essentiellement la hausse de l'impôt à l'étranger au cours du trimestre écoulé et la baisse des revenus de dividende exonérés d'impôt.

| Autres ¹⁾ (non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale) | Pour les trimestres clos les | | | Pour les périodes de neuf mois closes les | |
|--|------------------------------|----------------|-----------------|---|-----------------|
| | 31 juillet 2016 | 30 avril 2016 | 31 juillet 2015 | 31 juillet 2016 | 31 juillet 2015 |
| Résultat sectoriel | | | | | |
| Revenus d'intérêts nets ²⁾ | (101)\$ | (99)\$ | (18)\$ | (279)\$ | (31)\$ |
| Revenus autres que d'intérêts ^{2) 3)} | 123 | 110 | 38 | 202 | (1) |
| Total des revenus | 22 | 11 | 20 | (77) | (32) |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances | – | 50 | – | 50 | – |
| Charges autres que d'intérêts ⁴⁾ | 86 | 421 | 66 | 561 | 176 |
| Charge d'impôt sur le résultat ²⁾ | (83) | (183) | (118) | (442) | (355) |
| Bénéfice net | 19 \$ | (277)\$ | 72 \$ | (246)\$ | 147 \$ |
| Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales | – \$ | – \$ | – \$ | – \$ | – \$ |
| Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres | 19 \$ | (277)\$ | 72 \$ | (246)\$ | 147 \$ |
| Autres mesures | | | | | |
| Actifs moyens (en milliards de dollars) | 117 \$ | 114 \$ | 95 \$ | 110 \$ | 86 \$ |
| Passifs moyens (en milliards de dollars) | 249 \$ | 243 \$ | 262 \$ | 248 \$ | 255 \$ |

- 1) Ce secteur comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- 2) Ce poste comprend l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt présentée dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat à hauteur de 50 \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2016 (30 avril 2016 – 53 \$ et 31 juillet 2015 – 108 \$) et de 252 \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2016 (31 juillet 2015 – 317 \$) pour parvenir aux montants présentés dans l'état consolidé du résultat net.
- 3) Le revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant de participations dans des sociétés associées et la charge d'impôt sur le résultat de chaque période tiennent compte des ajustements de normalisation fiscale liés à la majoration des revenus des sociétés associées à hauteur de (33 \$) [30 avril 2016 – (31 \$) et 31 juillet 2015 – (41 \$)] et de (99 \$) pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2016 [31 juillet 2015 – (106 \$)].
- 4) Le deuxième trimestre de 2016 comprend une charge de restructuration de 378 \$.

Le secteur Autres regroupe la Trésorerie du Groupe, les secteurs d'exploitation de moindre envergure et d'autres éléments du siège social qui ne sont pas attribués à un secteur en particulier.

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du troisième trimestre de 2015

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 19 millions de dollars par rapport à 72 millions de dollars. L'apport moindre des activités de gestion de l'actif et du passif et la hausse des charges ont été annulés en partie par l'augmentation des profits nets sur les titres de placement et la baisse de l'impôt.

Comparaison du troisième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2016

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est chiffré à 19 millions de dollars par rapport à 1 million de dollars, après ajustement pour exclure la charge de restructuration de 378 millions de dollars (278 millions de dollars après impôt) enregistrée au trimestre précédent. Cette hausse est attribuable essentiellement à l'incidence favorable de la conversion des devises, à l'augmentation du compte de correction de valeur pour pertes sur créances collectif à l'égard des prêts productifs au cours du trimestre précédent et à la réduction de l'impôt. Ces facteurs ont été annulés en partie par l'accroissement des coûts des avantages postérieurs au départ à la retraite.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et des neuf premiers mois de 2015

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est chiffré à 32 millions de dollars, contre 147 millions de dollars, après ajustement pour exclure la charge de restructuration de 378 millions de dollars (278 millions de dollars après impôt) enregistrée en 2016. L'apport moindre des activités de gestion de l'actif et du passif et la hausse du compte de correction de valeur pour pertes sur créances collectif à l'égard des prêts productifs ont été atténués par la baisse des coûts des avantages postérieurs au départ à la retraite, l'incidence favorable de la conversion des devises et l'accroissement des profits nets sur les titres de placement.

Faits saillants par secteurs géographiques

| (non audité) (en millions de dollars) | Pour les trimestres clos les | | | Pour les périodes de neuf mois closes les | |
|--|------------------------------|-----------------|-----------------|---|-----------------|
| | 31 juillet 2016 | 30 avril 2016 | 31 juillet 2015 | 31 juillet 2016 | 31 juillet 2015 |
| Bénéfice net par secteurs géographiques | | | | | |
| Canada | 1 131 \$ | 1 187 \$ | 1 023 \$ | 3 315 \$ | 3 038 \$ |
| États-Unis | 148 | 35 | 156 | 311 | 467 |
| Mexique | 93 | 94 | 67 | 257 | 273 |
| Pérou | 132 | 142 | 123 | 432 | 337 |
| Chili | 84 | 72 | 57 | 224 | 140 |
| Colombie | 52 | – | 52 | 87 | 128 |
| Autres pays | 338 | 368 | 370 | 1 078 | 1 045 |
| Ajustements du siège social | (19) | (314) | (1) | (347) | (58) |
| Bénéfice net | 1 959 \$ | 1 584 \$ | 1 847 \$ | 5 357 \$ | 5 370 \$ |
| Actifs moyens (en milliards de dollars) | | | | | |
| Canada | 530 \$ | 533 \$ | 498 \$ | 528 \$ | 500 \$ |
| États-Unis | 127 | 123 | 128 | 126 | 123 |
| Mexique | 25 | 28 | 25 | 27 | 25 |
| Pérou | 22 | 24 | 21 | 23 | 20 |
| Chili | 20 | 20 | 17 | 20 | 17 |
| Colombie | 10 | 10 | 11 | 10 | 10 |
| Autres pays | 160 | 165 | 147 | 164 | 148 |
| Ajustements du siège social | 14 | 15 | 13 | 14 | 11 |
| Total | 908 \$ | 918 \$ | 860 \$ | 912 \$ | 854 \$ |

Faits saillants financiers trimestriels

| (non audité) | Pour les trimestres clos les | | | | | | | |
|--|------------------------------|---------------|-----------------|-----------------|-----------------|---------------|-----------------|-----------------|
| | 31 juillet 2016 | 30 avril 2016 | 31 janvier 2016 | 31 octobre 2015 | 31 juillet 2015 | 30 avril 2015 | 31 janvier 2015 | 31 octobre 2014 |
| Total des revenus (en millions de dollars) | 6 640 \$ | 6 594 \$ | 6 365 \$ | 6 125 \$ | 6 124 \$ | 5 937 \$ | 5 863 \$ | 5 747 \$ |
| Bénéfice net (en millions de dollars) | 1 959 | 1 584 | 1 814 | 1 843 | 1 847 | 1 797 | 1 726 | 1 438 |
| Bénéfice de base par action (en dollars) | 1,55 | 1,24 | 1,44 | 1,46 | 1,46 | 1,43 | 1,36 | 1,10 |
| Bénéfice dilué par action (en dollars) | 1,54 | 1,23 | 1,43 | 1,45 | 1,45 | 1,42 | 1,35 | 1,10 |

Données sur les actions

| | Montant (en millions de dollars) | Dividende | Taux de dividende (%) | Nombre de titres en circulation (en milliers) |
|--|--|-----------|-----------------------------|--|
| <i>Au 31 juillet 2016</i> | | | | |
| Actions ordinaires¹⁾ | 15 314 \$ | 0,72 \$ | – | 1 204 679 |
| Actions privilégiées | | | | |
| Actions privilégiées de Série 15 ²⁾ | – | – | – | – |
| Actions privilégiées de Série 16 ³⁾ | 345 | 0,328125 | 5,25 | 13 800 |
| Actions privilégiées de Série 17 ³⁾ | 230 | 0,350000 | 5,60 | 9 200 |
| Actions privilégiées de Série 18 ³⁾⁴⁾⁵⁾ | 187 | 0,209375 | 3,35 | 7 498 |
| Actions privilégiées de Série 19 ³⁾⁴⁾⁶⁾ | 158 | 0,157000 | 2,51 | 6 302 |
| Actions privilégiées de Série 20 ³⁾⁴⁾⁷⁾ | 201 | 0,225625 | 3,61 | 8 039 |
| Actions privilégiées de Série 21 ³⁾⁴⁾⁸⁾ | 149 | 0,135125 | 2,16 | 5 961 |
| Actions privilégiées de Série 22 ³⁾⁴⁾⁹⁾ | 234 | 0,239375 | 3,83 | 9 377 |
| Actions privilégiées de Série 23 ³⁾⁴⁾¹⁰⁾ | 66 | 0,146375 | 2,34 | 2 623 |
| Actions privilégiées de Série 30 ³⁾⁴⁾¹¹⁾ | 154 | 0,113750 | 1,82 | 6 143 |
| Actions privilégiées de Série 31 ³⁾⁴⁾¹²⁾ | 111 | 0,091375 | 1,46 | 4 457 |
| Actions privilégiées de Série 32 ³⁾⁴⁾¹³⁾ | 279 | 0,128938 | 2,06 | 11 162 |
| Actions privilégiées de série 33 ³⁾⁴⁾¹⁴⁾ | 130 | 0,112316 | 1,80 | 5 184 |
| Actions privilégiées de série 34 ³⁾¹⁵⁾¹⁶⁾ | 350 | 0,343750 | 5,50 | 14 000 |
| Actions privilégiées de série 36 ³⁾¹⁵⁾¹⁷⁾ | 500 | 0,508600 | 5,50 | 20 000 |
| Titres fiduciaires | | | | |
| Titres fiduciaires – Série 2006-1 émis par la Fiducie de Capital Banque Scotia ^{18 a,c,d)} | 750 | 28,25 | 5,650 | 750 |
| Titres fiduciaires de catégorie 1 – Série 2009-1 émis par la Fiducie de catégorie 1 (Tier 1) Banque Scotia ^{18 b,c,d)} | 650 | 39,01 | 7,802 | 650 |
| Débiteures subordonnées FPUNV | | | | |
| Débiteures subordonnées échéant en mars 2027 | | | 1 250 | 2,58 |
| Débiteures subordonnées échéant en décembre 2025 | | | 750 | 3,37 |
| Débiteures subordonnées échéant en décembre 2025 | | | US 1 250 | 4,50 |
| Options | | | | |
| Options en circulation attribuées aux termes des régimes d'options sur actions pour l'achat d'actions ordinaires ¹¹⁾¹⁹⁾ | | | | 21 991 |

- 1) Les dividendes sur les actions ordinaires sont versés sur une base trimestrielle. Au 19 août 2016, le nombre d'actions ordinaires et d'options en circulation se chiffrait respectivement à 1 204 797 milliers et à 21 872 milliers.
- 2) Le 27 juillet 2016, la Banque a racheté toutes les actions privilégiées à dividende non cumulatif de série 15 en circulation et a versé un dividende de 0,281250 \$ par action.
- 3) Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel en trésorerie privilégié non cumulatif.
- 4) Ces actions privilégiées sont assorties de caractéristiques de conversion (se reporter à la note 24 afférente aux états financiers consolidés du rapport annuel 2015 de la Banque pour obtenir de plus amples renseignements).
- 5) À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, qui a pris fin le 25 avril 2013, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 2,05 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.
- 6) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur trois mois offert par les bons du Trésor du gouvernement du Canada, majoré de 2,05 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$, avec révision chaque trimestre.
- 7) À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, qui a pris fin le 25 octobre 2013, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 1,70 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.
- 8) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur trois mois offert par les bons du Trésor du gouvernement du Canada, majoré de 1,70 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$, avec révision chaque trimestre.
- 9) À l'issue de la période initiale de cinq ans à taux fixe, qui a pris fin le 25 janvier 2014, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 1,88 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.
- 10) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur trois mois offert par les Bons du Trésor du Canada, majoré de 1,88 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$, avec révision chaque trimestre.
- 11) À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, qui a pris fin le 25 avril 2015, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 1,00 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.
- 12) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur trois mois offert par les bons du Trésor du gouvernement du Canada, majoré de 1,00 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$, avec révision chaque trimestre.
- 13) À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, qui a pris fin le 1^{er} février 2016, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 1,34 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.
- 14) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur trois mois offert par les bons du Trésor du gouvernement du Canada, majoré de 1,34 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$, avec révision chaque trimestre.
- 15) Ces actions privilégiées sont assorties des dispositions relatives aux FPUNV nécessaires à leur classement en tant qu'instruments de fonds propres réglementaires de T1 conformément à Bâle III. Se reporter à la note 11 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés ainsi que plus bas pour obtenir davantage de détails.
- 16) Les dividendes, lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, pour la période initiale de cinq ans se terminant le 25 avril 2021, seront de 0,34375 \$ par action. À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 4,51 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.

- 17) *Le dividende initial a été payé le 27 juillet 2016 et sera de 0,508600 \$ par action. Le dividende, s'il est déclaré, le cas échéant, pour la période initiale de cinq ans qui sera close le 25 juillet 2021, sera de 0,34375 \$ par action. À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 4,72 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.*
- 18a) *Le 28 septembre 2006, la Fiducie de Capital Banque Scotia a émis 750 000 titres fiduciaires de la Banque Scotia de série 2006-1 (« TFB Scotia II de série 2006-1 »). Les TFB Scotia II de série 2006-1 donnent droit à une distribution semestrielle en trésorerie fixe et non cumulative de 28,25 \$ par titre. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, ces titres pouvaient être rachetés en totalité si certains changements sont apportés à l'impôt ou aux fonds propres réglementaires, ou en totalité ou en partie le 30 décembre 2011, ou à toute date de distribution par la suite, au gré de la Fiducie de Capital Banque Scotia. Les titres pourront être échangés en tout temps, au gré du porteur, contre des actions privilégiées de série S à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série S donneront droit à un dividende semestriel en trésorerie de 0,4875 \$ par tranche d'action de 25,00 \$ (se reporter aux passages de la note 24 afférente aux états financiers consolidés du rapport annuel 2015 de la Banque). Dans certaines circonstances décrites au paragraphe 18c) ci-dessous, les TFB Scotia II de série 2006-1 seraient échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série T à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série T donneront droit à un dividende semestriel en trésorerie non cumulatif de 0,625 \$ par tranche d'action de 25,00 \$. Si les TFB Scotia II de série 2006-1 sont échangés d'office contre des actions privilégiées de série T de la Banque, cette dernière deviendra le seul bénéficiaire de la Fiducie.*
- 18b) *Le 7 mai 2009, la Fiducie de catégorie 1 (Tier 1) Banque Scotia a émis 650 000 titres fiduciaires de catégorie 1 Banque Scotia de série 2009-1 (« TFB Scotia III de série 2009-1 »). Les intérêts sont payables semestriellement le dernier jour de juin et de décembre jusqu'au 30 juin 2019 et s'élèvent à 39,01 \$ par TFB Scotia III de série 2009-1. Après le 30 juin 2019 et chaque cinquième anniversaire par la suite jusqu'au 30 juin 2104, le taux d'intérêt sur les TFB Scotia III de série 2009-1 sera rajusté à un taux d'intérêt annuel correspondant au rendement des obligations du Canada sur cinq ans à ce moment, majoré de 7,05 %. À compter du 30 juin 2014, sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les TFB Scotia III de série 2009-1 pourront être rachetés en totalité ou en partie. Dans les circonstances décrites au paragraphe 18c) ci-dessous, les TFB Scotia III de série 2009-1, y compris l'intérêt couru et impayé sur ceux-ci, seraient échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série R à dividende non cumulatif nouvellement émises de la Banque. En outre, dans certaines circonstances, les porteurs de TFB Scotia III de série 2009-1 pourraient être tenus d'investir l'intérêt payé sur ceux-ci dans une nouvelle série d'actions privilégiées à dividende non cumulatif émises par la Banque (chacune de ces séries est désignée par la Banque sous le nom « actions privilégiées dans un cas de report »). Si les TFB Scotia III de série 2009-1 sont échangés d'office contre des actions privilégiées, la Banque deviendra le seul bénéficiaire de la Fiducie.*
- 18c) *Les TFB Scotia II de série 2006-1 et les TFB Scotia III de série 2009-1 peuvent être échangés d'office, sans le consentement de leurs porteurs, contre des actions privilégiées à dividende non cumulatif de la Banque lorsque : i) des procédures sont entamées en vue de la liquidation de la Banque; ii) le Surintendant prend le contrôle de la Banque ou de ses actifs; iii) le ratio de T1 de la Banque est inférieur à 5 % ou le ratio total des fonds propres est inférieur à 8 %; ou iv) le Surintendant ordonne à la Banque d'augmenter ses fonds propres ou de fournir des liquidités supplémentaires, et la Banque choisit de procéder à cet échange automatique ou la Banque ne se conforme pas à cette ordonnance.*
- 18d) *Aucune distribution en trésorerie ne sera versée sur les TFB Scotia II de série 2006-1 et les TFB Scotia III de série 2009-1 si la Banque ne déclare pas de dividendes réguliers sur ses actions privilégiées ou, si aucune action privilégiée n'est en circulation, sur ses actions ordinaires. Dans un tel cas, le montant net des fonds distribuables de la Fiducie sera payable à la Banque à titre de détenteur de la participation résiduelle dans la Fiducie. Si la Fiducie ne verse pas en totalité les distributions semestrielles sur les TFB Scotia II de série 2006-1 et les TFB Scotia III de série 2009-1, la Banque ne déclarera aucun dividende sur ses actions privilégiées ou ses actions ordinaires pour une période donnée (se reporter aux passages de la note 24 afférente aux états financiers consolidés du rapport annuel 2015 de la Banque).*
- 19) *Comprend 89 228 options d'achat d'actions assorties de droits à l'appréciation des actions (« composante DAA »).*

Les provisions relatives aux FPUNV exigent la conversion d'instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF annonce publiquement que la Banque n'est plus viable, ou sur le point de le devenir, ou que l'administration fédérale ou une administration provinciale canadienne annonce publiquement que la Banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capitaux, ou une aide équivalente, de la part de l'administration fédérale ou d'une administration provinciale ou d'une subdivision politique ou d'un agent de celle-ci, sans laquelle le BSIF aurait déterminé la Banque non viable. Si une telle conversion devait avoir lieu, les actions privilégiées FPUNV de séries 34,35,36 et 37 en circulation seraient alors converties en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique correspondant à 100 % multiplié par la valeur de l'action de 25,00 \$, majoré des dividendes déclarés et impayés, divisé par le prix de conversion. Les débentures subordonnées FPUNV échéant le 30 mars 2027, le 8 décembre 2025 et le 16 décembre 2025 seraient alors converties en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique correspondant à 150 % de la valeur nominale majorée des intérêts courus et impayés, divisée par le prix de conversion. Le prix de conversion correspond i) au prix plancher de 5,00 \$ ou, s'il y a lieu, l'équivalent en dollars américain de 5,00 \$ (sous réserve d'ajustements à la survenance de certains événements décrits dans les suppléments de prospectus respectifs) ou, s'il est supérieur, ii) au cours actuel des actions ordinaires de la Banque au moment de l'événement déclencheur (moyenne pondérée sur 10 jours). Selon l'hypothèse d'un prix plancher compte non tenu de l'incidence des intérêts courus et impayés (le cas échéant) et des dividendes déclarés mais non payés (le cas échéant), le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion des débentures subordonnées et des actions privilégiées serait de 1 260 millions d'actions ordinaires.

On trouvera plus de renseignements sur les titres en circulation de la Banque, y compris les caractéristiques de convertibilité, aux notes 21, 24 et 26 des états financiers consolidés de la Banque figurant dans son rapport annuel 2015.

État consolidé de la situation financière

| (non audité) (en millions de dollars) | Note | Aux | | |
|--|------|--------------------|-------------------|--------------------|
| | | 31 juillet 2016 | 30 avril 2016 | 31 octobre 2015 |
| Actifs | | | | |
| Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières | 5 | 69 774 \$ | 61 215 \$ | 73 927 \$ |
| Métaux précieux | | 10 243 | 8 818 | 10 550 |
| Actifs détenus à des fins de transaction | | | | |
| Titres | | 81 625 | 80 615 | 78 380 |
| Prêts | | 20 278 | 19 060 | 18 341 |
| Autres | | 1 958 | 1 692 | 2 419 |
| | | 103 861 | 101 367 | 99 140 |
| Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | | 228 | 210 | 320 |
| Titres pris en pension et titres empruntés | | 92 266 | 104 022 | 87 312 |
| Instruments financiers dérivés | | 43 990 | 42 318 | 41 003 |
| Titres de placement | 6 | 69 914 | 66 640 | 43 216 |
| Prêts | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | | 219 460 | 216 507 | 217 498 |
| Prêts personnels et sur cartes de crédit | | 98 062 | 95 865 | 91 477 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | | 159 820 | 158 875 | 153 850 |
| | | 477 342 | 471 247 | 462 825 |
| Compte de correction de valeur pour pertes sur créances | 8b) | 4 542 | 4 402 | 4 197 |
| | | 472 800 | 466 845 | 458 628 |
| Autres | | | | |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations | | 10 409 | 10 008 | 10 296 |
| Immobilisations corporelles | | 2 441 | 2 317 | 2 286 |
| Participations dans des sociétés associées | 9 | 4 199 | 4 006 | 4 033 |
| Goodwill et autres immobilisations incorporelles | | 11 693 | 11 541 | 11 449 |
| Actifs d'impôt différé | | 2 135 | 2 273 | 2 034 |
| Autres actifs | | 12 891 | 13 381 | 12 303 |
| | | 43 768 | 43 526 | 42 401 |
| Total des actifs | | 906 844 \$ | 894 961 \$ | 856 497 \$ |
| Passifs | | | | |
| Dépôts | | | | |
| Dépôts de particuliers | 10 | 195 840 \$ | 192 870 \$ | 190 044 \$ |
| Dépôts d'entreprises et d'administrations publiques | 10 | 387 099 | 374 272 | 375 144 |
| Dépôts d'institutions financières | 10 | 48 405 | 42 171 | 35 731 |
| | | 631 344 | 609 313 | 600 919 |
| Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | | 1 643 | 1 629 | 1 486 |
| Autres | | | | |
| Acceptations | | 10 409 | 10 008 | 10 296 |
| Obligations relatives aux titres vendus à découvert | | 20 869 | 22 351 | 20 212 |
| Instruments financiers dérivés | | 46 428 | 47 308 | 45 270 |
| Obligations relatives aux titres mis en pension et titres prêtés | | 93 990 | 102 392 | 77 015 |
| Débitures subordonnées | 11 | 7 598 | 7 499 | 6 182 |
| Autres passifs | | 39 259 | 40 635 | 41 638 |
| | | 218 553 | 230 193 | 200 613 |
| Total des passifs | | 851 540 | 841 135 | 803 018 |
| Capitaux propres | | | | |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | | | | |
| Actions ordinaires | 11 | 15 314 | 15 194 | 15 141 |
| Résultats non distribués | | 33 750 | 32 757 | 31 316 |
| Cumul des autres éléments du résultat global | | 1 531 | 825 | 2 455 |
| Autres réserves | | 166 | 171 | 173 |
| | | 50 761 | 48 947 | 49 085 |
| Actions privilégiées | 11 | 3 094 | 3 439 | 2 934 |
| Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | | 53 855 | 52 386 | 52 019 |
| Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales | | 1 449 | 1 440 | 1 460 |
| Total des capitaux propres | | 55 304 | 53 826 | 53 479 |
| Total des passifs et des capitaux propres | | 906 844 \$ | 894 961 \$ | 856 497 \$ |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

État consolidé du résultat net

| (non audité) (en millions de dollars) | Note | Trimestres clos les | | | Périodes de neuf mois closes les | |
|--|------|---------------------|------------------|--------------------|----------------------------------|--------------------|
| | | 31 juillet 2016 | 30 avril 2016 | 31 juillet 2015 | 31 juillet 2016 | 31 juillet 2015 |
| Revenus | | | | | | |
| Revenus d'intérêts | | | | | | |
| Prêts | | 5 146 \$ | 5 031 \$ | 4 795 \$ | 15 199 \$ | 14 063 \$ |
| Titres | | 333 | 303 | 229 | 903 | 697 |
| Titres pris en pension et titres empruntés | | 35 | 38 | 42 | 112 | 120 |
| Dépôts auprès d'autres institutions financières | | 106 | 101 | 77 | 295 | 220 |
| | | 5 620 | 5 473 | 5 143 | 16 509 | 15 100 |
| Charges d'intérêts | | | | | | |
| Dépôts | | 1 750 | 1 675 | 1 491 | 5 007 | 4 562 |
| Débitures subordonnées | | 57 | 57 | 50 | 175 | 138 |
| Autres | | 211 | 223 | 248 | 688 | 679 |
| | | 2 018 | 1 955 | 1 789 | 5 870 | 5 379 |
| Revenus d'intérêts nets | | 3 602 | 3 518 | 3 354 | 10 639 | 9 721 |
| Revenus autres que d'intérêts | | | | | | |
| Services bancaires | 16 | 918 | 889 | 859 | 2 712 | 2 487 |
| Gestion de patrimoine | 16 | 818 | 800 | 837 | 2 445 | 2 460 |
| Commissions de placement et autres honoraires de services-conseils | | 202 | 143 | 113 | 424 | 416 |
| Opérations de change à des fins autres que de transaction | | 131 | 138 | 130 | 404 | 370 |
| Revenus provenant des activités de transaction | | 381 | 354 | 248 | 1 026 | 908 |
| Profit net sur la vente de titres de placement | | 143 | 165 | 136 | 438 | 457 |
| Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées | | 97 | 98 | 120 | 297 | 309 |
| Revenus d'assurance déduction faite des sinistres | | 153 | 146 | 142 | 453 | 409 |
| Autres | | 195 | 343 | 185 | 761 | 387 |
| | | 3 038 | 3 076 | 2 770 | 8 960 | 8 203 |
| Total des revenus | | 6 640 | 6 594 | 6 124 | 19 599 | 17 924 |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances | | 571 | 752 | 480 | 1 862 | 1 391 |
| | | 6 069 | 5 842 | 5 644 | 17 737 | 16 533 |
| Charges autres que d'intérêts | | | | | | |
| Salaires et avantages du personnel | | 1 754 | 1 704 | 1 733 | 5 278 | 5 137 |
| Locaux et technologie | | 548 | 545 | 530 | 1 638 | 1 522 |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | | 173 | 169 | 144 | 501 | 427 |
| Communications | | 106 | 113 | 108 | 331 | 324 |
| Publicité et prospection | | 152 | 139 | 148 | 433 | 408 |
| Honoraires | | 169 | 161 | 144 | 479 | 387 |
| Taxe d'affaires et taxe sur le capital | | 96 | 100 | 88 | 306 | 273 |
| Autres | | 507 | 886 | 439 | 1 924 | 1 277 |
| | | 3 505 | 3 817 | 3 334 | 10 890 | 9 755 |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat | | 2 564 | 2 025 | 2 310 | 6 847 | 6 778 |
| Charge d'impôt sur le résultat | | 605 | 441 | 463 | 1 490 | 1 408 |
| Bénéfice net | | 1 959 \$ | 1 584 \$ | 1 847 \$ | 5 357 \$ | 5 370 \$ |
| Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales | | 62 | 61 | 52 | 179 | 139 |
| Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque | | 1 897 | 1 523 | 1 795 | 5 178 | 5 231 |
| Actionnaires privilégiés | | 37 | 34 | 28 | 99 | 88 |
| Actionnaires ordinaires | | 1 860 \$ | 1 489 \$ | 1 767 \$ | 5 079 \$ | 5 143 \$ |
| Bénéfice par action ordinaire (en dollars) | | | | | | |
| De base | 17 | 1,55 \$ | 1,24 \$ | 1,46 \$ | 4,22 \$ | 4,24 \$ |
| Dilué | 17 | 1,54 \$ | 1,23 \$ | 1,45 \$ | 4,20 \$ | 4,22 \$ |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

État consolidé du résultat global

| (non audité) (en millions de dollars) | Trimestres clos les | | | Périodes de neuf mois closes les | |
|--|---------------------|---------------|-----------------|----------------------------------|-----------------|
| | 31 juillet 2016 | 30 avril 2016 | 31 juillet 2015 | 31 juillet 2016 | 31 juillet 2015 |
| Bénéfice net | 1 959 \$ | 1 584 \$ | 1 847 \$ | 5 357 \$ | 5 370 \$ |
| Autres éléments du résultat global | | | | | |
| Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net | | | | | |
| Variation nette des profits (pertes) de change latents : | | | | | |
| Profits (pertes) de change latents, montant net | 1 324 | (4 032) | 2 178 | (562) | 3 456 |
| Profits (pertes) sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, montant net | (475) | 1 512 | (1 061) | 134 | (1 722) |
| Charge (économie) d'impôt sur le résultat : | | | | | |
| Profits (pertes) de change latents, montant net | 10 | (36) | 29 | (9) | 45 |
| Profits (pertes) sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, montant net | (125) | 400 | (280) | 36 | (443) |
| | 964 | (2 884) | 1 368 | (455) | 2 132 |
| Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente : | | | | | |
| Profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente, montant net | 385 | (34) | 125 | 419 | 520 |
| Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net ¹⁾ | (339) | 52 | (264) | (598) | (790) |
| Charge (économie) d'impôt sur le résultat : | | | | | |
| Profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente, montant net | 101 | (10) | 41 | 114 | 137 |
| Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net | (87) | 11 | (84) | (164) | (235) |
| | 32 | 17 | (96) | (129) | (172) |
| Variation nette des profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie : | | | | | |
| Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, montant net | 360 | (1 254) | 1 595 | 272 | 1 542 |
| Reclassement du montant net des (profits) pertes ²⁾ | (252) | 1 605 | (1 683) | 328 | (1 620) |
| Charge (économie) d'impôt sur le résultat : | | | | | |
| Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, montant net | 101 | (326) | 489 | 82 | 469 |
| Reclassement du montant net des (profits) pertes | (72) | 418 | (513) | 76 | (491) |
| | 79 | 259 | (64) | 442 | (56) |
| Autres éléments du résultat global provenant des participations dans des sociétés associées | (7) | 17 | (23) | 23 | (6) |
| Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net | | | | | |
| Variation nette à la réévaluation de l'actif et du passif au titre des régimes d'avantages du personnel : | | | | | |
| Gains (pertes) actuariels sur les régimes d'avantages du personnel | (528) | (34) | 125 | (1 162) | (335) |
| Charge (économie) d'impôt sur le résultat | (141) | (8) | 39 | (307) | (83) |
| | (387) | (26) | 86 | (855) | (252) |
| Variation nette de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque quant aux passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur : | | | | | |
| Variation de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque quant aux passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur | (4) | (20) | 8 | (19) | 8 |
| Charge (économie) d'impôt sur le résultat | (1) | (6) | 2 | (6) | 2 |
| | (3) | (14) | 6 | (13) | 6 |
| Autres éléments du résultat global provenant des participations dans des sociétés associées | – | – | – | (10) | 1 |
| Autres éléments du résultat global | 678 | (2 631) | 1 277 | (997) | 1 653 |
| Résultat global | 2 637 \$ | (1 047)\$ | 3 124 \$ | 4 360 \$ | 7 023 \$ |
| Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle | 34 | 6 | 18 | 106 | 63 |
| Résultat global attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque | 2 603 | (1 053) | 3 106 | 4 254 | 6 960 |
| Actionnaires privilégiés | 37 | 34 | 28 | 99 | 88 |
| Actionnaires ordinaires | 2 566 \$ | (1 087)\$ | 3 078 \$ | 4 155 \$ | 6 872 \$ |

1) Comprend des montants ayant trait aux couvertures admissibles.

2) Le trimestre clos le 31 juillet 2016 comprend le reclassement d'un montant de 22 \$ avant impôt dans le goodwill relativement aux couvertures de flux de trésorerie découlant des acquisitions.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

État consolidé des variations des capitaux propres

| (non audité) (en millions de dollars) | Cumul des autres éléments du résultat global | | | | | | | | | | Participations de donnant pas le contrôle dans des filiales | | |
|---|--|---|----------------------|-------------------------------|------------------------------------|--|---------------------------------------|---|--------------------------------|------------------------------|---|----------------------|--|
| | Actions ordinaires | Résultats non distribués ⁽¹⁾ | Écarts de conversion | Titres disponibles à la vente | Couvertures des flux de trésorerie | Quote-part provenant des sociétés associées ⁽²⁾ | Avantages du personnel ⁽³⁾ | Risque de crédit propre à l'entité ⁽⁴⁾ | Autres réserves ⁽⁵⁾ | Total des actions ordinaires | | Actions privilégiées | Total des actions ordinaires et privilégiées |
| Solde au 1^{er} novembre 2015 | 15 141 \$ | 31 316 \$ | 2 633 \$ | 194 \$ | 7 \$ | 105 \$ | (494)\$ | 10 \$ | 173 \$ | 49 085 \$ | 2 934 \$ | 52 019 \$ | 1 460 \$ |
| Bénéfice net | — | 5 079 | (380) | (131) | 442 | 12 | (854) | (13) | — | 5 079 | 99 | 5 178 | 179 |
| Autres éléments du résultat global | — | — | — | — | — | — | — | — | — | (924) | — | (924) | (73) |
| Total du résultat global | — | 5 079 \$ | (380)\$ | (131)\$ | 442 \$ | 12 \$ | (854)\$ | (13)\$ | — | 4 155 \$ | 99 \$ | 4 254 \$ | 106 \$ |
| Actions émises | 192 | — | — | — | — | — | — | — | (14) | 178 | 850 | 1 028 | — |
| Actions rachetées | (19) | (61) | — | — | — | — | — | — | — | (80) | (690) | (770) | — |
| Dividendes versés sur les actions ordinaires | — | (2 575) | — | — | — | — | — | — | — | (2 575) | — | (2 575) | — |
| Dividendes versés sur les actions privilégiées | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | (99) | (99) | — |
| Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | (105) |
| Paiements fondés sur des actions | — | (9) | — | — | — | — | — | — | 7 | 7 | — | 7 | — |
| Autres | — | — | — | — | — | — | — | — | — | (9) | — | (9) | (12) ⁽⁶⁾ |
| Solde au 31 juillet 2016 | 15 314 \$ | 33 750 \$ | 2 253 \$ | 63 \$ | 449 \$ | 117 \$ | (1 348)\$ | (3)\$ | 166 \$ | 50 761 \$ | 3 094 \$ | 53 855 \$ | 1 449 \$ |
| Solde au 1^{er} novembre 2014 | 15 231 \$ | 28 609 \$ | 700 \$ | 664 \$ | (48)\$ | 113 \$ | (480)\$ | — | 176 \$ | 44 965 \$ | 2 934 \$ | 47 899 \$ | 1 312 \$ |
| Bénéfice net | — | 5 143 | — | — | — | — | — | — | — | 5 143 | 88 | 5 231 | 139 |
| Autres éléments du résultat global | — | — | 2 209 | (164) | (57) | (5) | (260) | 6 | — | 1 729 | — | 1 729 | (76) |
| Total du résultat global | — | 5 143 \$ | 2 209 \$ | (164)\$ | (57)\$ | (5)\$ | (260)\$ | 6 \$ | — | 6 872 \$ | 88 \$ | 6 960 \$ | 63 \$ |
| Actions émises | 82 | — | — | — | — | — | — | — | (12) | 70 | — | 70 | — |
| Actions rachetées | (128) | (516) | — | — | — | — | — | — | — | (644) | — | (644) | — |
| Dividendes versés sur les actions ordinaires | — | (2 448) | — | — | — | — | — | — | — | (2 448) | — | (2 448) | — |
| Dividendes versés sur les actions privilégiées | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | (88) | (88) | — |
| Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | (74) |
| Paiements fondés sur des actions | — | (148) ⁽⁵⁾ | — | — | — | — | — | (5) ⁽⁵⁾ | 12 | 12 | — | 12 | — |
| Autres | — | — | — | — | — | — | — | — | — | (153) | — | (153) | 52 ⁽⁴⁾ |
| Solde au 31 juillet 2015 | 15 185 \$ | 30 640 \$ | 2 909 \$ | 500 \$ | (105)\$ | 108 \$ | (740)\$ | 1 \$ | 176 \$ | 48 674 \$ | 2 934 \$ | 51 608 \$ | 1 353 \$ |

1) Comprend des résultats non distribués de 62 \$ (31 juillet 2015 – 63 \$) liés à une société associée à l'étranger soumise à des restrictions réglementaires locales.

2) Représente des montants qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net. La quote-part des sociétés associées de néant (31 juillet 2015 – 1 \$) ne sera pas reclassée ultérieurement dans le bénéfice net.

3) Représente des montants liés aux paiements fondés sur des actions (se reporter à la note 13).

4) Comprend les variations des participations ne donnant pas le contrôle découlant des regroupements d'entreprises et autres.

5) Comprend des ajustements rétrospectifs se rapportant principalement à la conversion des devises visant le compte de correction de valeur pour pertes sur créances relativement aux périodes antérieures à 2013 (152 \$) et visant à refléter l'adoption des dispositions de l'IFRS 9 sur le risque de crédit propre à l'entité relativement aux passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net en 2015.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

| (non audité) (en millions de dollars) | Trimestres clos les | | Périodes de neuf mois closes les | |
|---|---------------------|-----------------|----------------------------------|-----------------|
| | 31 juillet 2016 | 31 juillet 2015 | 31 juillet 2016 | 31 juillet 2015 |
| <i>Rentrées (sorties) nettes de trésorerie</i> | | | | |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | | | |
| Bénéfice net | 1 959 \$ | 1 847 \$ | 5 357 \$ | 5 370 \$ |
| Ajustements pour : | | | | |
| Revenus d'intérêts nets | (3 602) | (3 354) | (10 639) | (9 721) |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | 173 | 144 | 501 | 427 |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances | 571 | 480 | 1 862 | 1 391 |
| Charges dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en titres de capitaux propres | 1 | 1 | 7 | 12 |
| Profit net sur la vente de titres de placement | (143) | (136) | (438) | (457) |
| Profit net sur la sortie d'une entreprise | – | – | (116) | – |
| Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées | (97) | (120) | (297) | (309) |
| Charge d'impôt sur le résultat | 605 | 463 | 1 490 | 1 408 |
| Variations des actifs et des passifs d'exploitation : | | | | |
| Actifs détenus à des fins de transaction | (1 054) | 13 742 | (6 214) | 16 064 |
| Titres pris en pension et titres empruntés | 13 442 | 15 615 | (6 602) | 13 892 |
| Prêts | (2 284) | (5 851) | (16 740) | (13 677) |
| Dépôts | 12 527 | 6 473 | 33 211 | 14 722 |
| Obligations relatives aux titres vendus à découvert | (1 445) | (578) | 1 479 | (4 939) |
| Obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés | (10 222) | (16 485) | 19 021 | (18 466) |
| Instruments financiers dérivés, montant net | (2 777) | (3 373) | (1 475) | (245) |
| Autres, montant net | 1 642 | 5 949 | (71) | 8 109 |
| Dividendes perçus | 151 | 319 | 738 | 930 |
| Intérêts perçus | 5 547 | 4 959 | 15 619 | 14 299 |
| Intérêts versés | (2 111) | (1 868) | (5 912) | (5 618) |
| Impôt sur le résultat payé | (642) | (441) | (1 518) | (1 633) |
| Rentrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation | 12 241 | 17 786 | 29 263 | 21 559 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | | | | |
| Dépôts portant intérêt auprès d'autres institutions financières | (6 537) | (16 456) | 4 788 | (17 088) |
| Achat de titres de placement | (20 062) | (9 138) | (78 135) | (33 374) |
| Produit de la vente et de la venue à échéance de titres de placement | 18 561 | 9 332 | 50 764 | 32 813 |
| Acquisition/vente de filiales, de sociétés associées ou d'unités d'exploitation, déduction faite de la trésorerie acquise | – | (701) | (1 050) | (701) |
| Immobilisations corporelles déduction faite des sorties | (170) | (78) | (294) | (137) |
| Autres, montant net | (269) | (283) | (125) | (647) |
| Rentrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement | (8 477) | (17 324) | (24 052) | (19 134) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | | | |
| Produit tiré de l'émission de débentures subordonnées | – | – | 2 465 | 1 236 |
| Remboursement de débentures subordonnées | (16) | (6) | (1 035) | (6) |
| Produit de l'émission d'actions ordinaires | 120 | 32 | 192 | 79 |
| Produit de l'émission d'actions privilégiées | – | – | 850 | – |
| Rachat d'actions privilégiées | (345) | – | (690) | – |
| Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation | – | (170) | (80) | (644) |
| Dividendes versés en trésorerie | (904) | (851) | (2 674) | (2 536) |
| Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle | (24) | (16) | (105) | (74) |
| Autres, montants nets | (2 253) | 1 116 | (3 264) | 267 |
| Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement | (3 422) | 105 | (4 341) | (1 678) |
| Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | 96 | 236 | (139) | 344 |
| Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 438 | 803 | 731 | 1 091 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période ¹⁾ | 7 017 | 6 116 | 6 724 | 5 828 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période¹⁾ | 7 455 \$ | 6 919 \$ | 7 455 \$ | 6 919 \$ |

1) Représente la trésorerie et les dépôts sans intérêt auprès d'autres institutions financières (se reporter à la note 5).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

NOTES AFFÉRENTES AUX

États financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité)

DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2016

TABLE DES MATIÈRES

| Page | Note | |
|-------------|-------------|--|
| 44 | 1. | Entité présentant l'information financière |
| 44 | 2. | Base d'établissement |
| 44 | 3. | Principales méthodes comptables |
| 44 | 4. | Prises de position futures en comptabilité |
| 45 | 5. | Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières |
| 45 | 6. | Titres de placement |
| 46 | 7. | Décomptabilisation d'actifs financiers |
| 47 | 8. | Prêts douteux et compte de correction de valeur pour pertes sur créances |
| 50 | 9. | Participations dans des sociétés associées |
| 50 | 10. | Dépôts |
| 51 | 11. | Opérations sur capitaux propres et opérations de financement |
| 52 | 12. | Gestion du capital |
| 52 | 13. | Paiements fondés sur des actions |
| 53 | 14. | Avantages du personnel |
| 53 | 15. | Secteurs d'exploitation |
| 55 | 16. | Revenus autres que d'intérêts |
| 55 | 17. | Résultat par action |
| 56 | 18. | Instruments financiers |
| 63 | 19. | Regroupements et sorties d'entreprises |

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités)

1. Entité présentant l'information financière

La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque ») est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada) (la « *Loi sur les banques* »). La Banque est une banque inscrite à l'annexe I de la *Loi sur les banques* et elle est régie par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »). La Banque est un fournisseur international de services financiers qui offre une vaste gamme de produits et de services, dont des services bancaires aux particuliers, aux entreprises et aux grandes sociétés, ainsi que des services bancaires d'investissement. Le siège social de la Banque est situé au 1709 Hollis Street, Halifax (Nouvelle-Écosse), au Canada, et les bureaux de la direction sont situés au Scotia Plaza, 44 King Street West, Toronto, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.

2. Base d'établissement

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Banque ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standard Board (l'« IASB »), et aux exigences comptables du BSIF, selon l'article 308 de la *Loi sur les Banques*. L'article 308 stipule que, à moins d'indication contraire par le BSIF, les états financiers doivent être établis selon les IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis selon la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (l'« IAS 34 »), et ne comprennent pas toute l'information exigée pour des états financiers annuels complets. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités annuels de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2015.

La publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 31 juillet 2016 a été autorisée par le conseil d'administration le 30 août 2016.

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments significatifs ci-après, lesquels sont présentés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière :

- Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction
- Actifs et passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net
- Instruments financiers dérivés
- Titres de placement disponibles à la vente

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Banque. Sauf indication contraire, toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au million de dollars près.

Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction fasse des estimations, établisse des jugements et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers consolidés intermédiaires résumés ainsi que sur la valeur comptable des revenus et des charges de la période. Les estimations établies par la direction sont fondées sur l'expérience passée et sur d'autres hypothèses qui sont jugées raisonnables. Parmi les principaux domaines où la direction a porté des jugements difficiles, complexes ou subjectifs, souvent sur des enjeux foncièrement incertains, mentionnons le compte de correction de valeur pour pertes sur créances, la juste valeur des instruments financiers (y compris les dérivés), l'impôt sur le résultat des sociétés, les avantages du personnel, la juste valeur de tous les actifs et passifs identifiables découlant des regroupements d'entreprises, la dépréciation de titres de placement, la dépréciation d'actifs non financiers, ainsi que la décomptabilisation d'actifs et de passifs financiers. Bien qu'il s'agisse des meilleures estimations et hypothèses de la direction, les résultats réels pourraient différer de celles-ci.

3. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2015. Les principales méthodes comptables utilisées dans l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont cohérentes avec celles utilisées dans l'établissement des états financiers consolidés audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2015. Les principales méthodes comptables de la Banque sont décrites à la note 3 afférente à ses états financiers consolidés contenus dans le rapport annuel 2015.

4. Prises de position futures en comptabilité

Aucune autre mise à jour importante n'a été apportée aux prises de position futures en comptabilité présentées à la note 5 afférente aux états financiers consolidés audités contenus dans le rapport annuel 2015 de la Banque, à l'exception de ce qui suit, et la Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ce qui suit.

Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, aux termes de laquelle un preneur doit comptabiliser un actif au titre du droit d'utiliser le bien loué et un passif correspondant à la valeur actualisée des paiements au titre de la location futurs. L'IFRS 16 donnera lieu à la comptabilisation des contrats de location à l'état de la situation financière de la Banque, y compris ceux actuellement classés dans les contrats de location simple, mais abstraction faite des contrats de location à court terme et de ceux dont l'actif sous-jacent a une faible valeur. L'IFRS 16 conserve l'essentiel des exigences comptables de l'IAS 17 s'appliquant au bailleur.

Pour la Banque, l'IFRS 16 entre en vigueur le 1^{er} novembre 2019, et son adoption anticipée est autorisée. La transition est assortie de mesures pratiques en vertu desquelles la Banque ne sera pas tenue de réévaluer si un contrat constitue ou contient un contrat de location ni de revoir la comptabilisation des transactions de cession-bail survenues avant la date d'application initiale.

Le preneur devra appliquer l'IFRS 16 à ses contrats de location soit rétrospectivement pour chaque période présentée, soit rétrospectivement en constatant l'incidence cumulative de l'application de l'IFRS 16 à la date d'application initiale.

Lignes directrices du BSIF

Le 21 juin 2016, le BSIF a publié des lignes directrices révisées en matière de comptabilisation et d'information aux termes de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, à l'intention des entités fédérales. Pour la Banque, les lignes directrices entrent en vigueur le 1^{er} novembre 2017, date d'adoption de l'IFRS 9.

5. Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières

| (en millions de dollars) | 31 juillet 2016 | Aux | |
|--|--------------------|------------------|--------------------|
| | | 30 avril 2016 | 31 octobre 2015 |
| Trésorerie et dépôts sans intérêt auprès d'autres institutions financières | 7 455 \$ | 7 017 \$ | 6 724 \$ |
| Dépôts portant intérêt auprès d'autres institutions financières | 62 319 | 54 198 | 67 203 |
| Total | 69 774 \$ | 61 215 \$ | 73 927 \$ |

Le montant des soldes que la Banque doit maintenir auprès des banques centrales, d'autres organismes de réglementation et de certaines contreparties totalisait 7 523 millions de dollars (7 060 millions de dollars au 30 avril 2016; 6 219 millions de dollars au 31 octobre 2015).

6. Titres de placement

Les titres de placement comprennent des titres disponibles à la vente de 48 101 millions de dollars (47 257 millions de dollars au 30 avril 2016; 42 565 millions de dollars au 31 octobre 2015) et des titres détenus jusqu'à leur échéance de 21 813 millions de dollars (19 383 millions de dollars au 30 avril 2016; 651 millions de dollars au 31 octobre 2015).

a) Les tableaux qui suivent présentent une analyse des profits et des pertes latents sur les titres disponibles à la vente :

| (en millions de dollars) | Au 31 juillet 2016 | | | |
|---|--------------------|-----------------------------|------------------------------|------------------|
| | Coût | Profits bruts latents | Pertes brutes latentes | Juste valeur |
| Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada | 12 441 \$ | 346 \$ | 8 \$ | 12 779 \$ |
| Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes | 3 090 | 41 | 2 | 3 129 |
| Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines | 9 822 | 78 | – | 9 900 |
| Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères | 14 342 | 85 | 29 | 14 398 |
| Autres titres de créance | 5 456 | 72 | 6 | 5 522 |
| Actions privilégiées | 413 | 9 | 165 | 257 |
| Actions ordinaires | 1 876 | 279 | 39 | 2 116 |
| Total des titres disponibles à la vente | 47 440 \$ | 910 \$ | 249 \$ | 48 101 \$ |

| (en millions de dollars) | Au 30 avril 2016 | | | |
|---|------------------|-----------------------------|------------------------------|------------------|
| | Coût | Profits bruts latents | Pertes brutes latentes | Juste valeur |
| Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada | 10 736 \$ | 208 \$ | 15 \$ | 10 929 \$ |
| Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes | 3 507 | 25 | 5 | 3 527 |
| Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines | 10 971 | 60 | 7 | 11 024 |
| Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères | 14 520 | 55 | 40 | 14 535 |
| Autres titres de créance | 4 760 | 59 | 6 | 4 813 |
| Actions privilégiées | 411 | 5 | 165 | 251 |
| Actions ordinaires | 1 915 | 327 | 64 | 2 178 |
| Total des titres disponibles à la vente | 46 820 \$ | 739 \$ | 302 \$ | 47 257 \$ |

| (en millions de dollars) | Au 31 octobre 2015 | | | |
|---|--------------------|-----------------------------|------------------------------|------------------|
| | Coût | Profits bruts latents | Pertes brutes latentes | Juste valeur |
| Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada | 7 558 \$ | 202 \$ | 11 \$ | 7 749 \$ |
| Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes | 3 685 | 25 | 4 | 3 706 |
| Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines | 9 806 | 29 | 7 | 9 828 |
| Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères | 12 701 | 32 | 50 | 12 683 |
| Autres titres de créance | 5 531 | 58 | 12 | 5 577 |
| Actions privilégiées | 413 | 6 | 164 | 255 |
| Actions ordinaires | 2 104 | 706 | 43 | 2 767 |
| Total des titres disponibles à la vente | 41 798 \$ | 1 058 \$ | 291 \$ | 42 565 \$ |

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Le profit net latent sur les titres disponibles à la vente de 661 millions de dollars (437 millions de dollars au 30 avril 2016; 767 millions de dollars au 31 octobre 2015) est ramené à 88 millions de dollars (42 millions de dollars au 30 avril 2016; 267 millions de dollars au 31 octobre 2015) si l'on tient compte de l'incidence des couvertures qualifiées. Le profit net latent sur les titres disponibles à la vente est comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global.

b) Le tableau qui suit présente une analyse de la juste valeur et de la valeur comptable des titres détenus jusqu'à l'échéance :

| (en millions de dollars) | Juste valeur aux | | | Valeur comptable aux | | |
|---|------------------|---------------|-----------------|----------------------|---------------|-----------------|
| | 31 juillet 2016 | 30 avril 2016 | 31 octobre 2015 | 31 juillet 2016 | 30 avril 2016 | 31 octobre 2015 |
| Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada ou d'une province canadienne | 6 139 \$ | 5 924 \$ | 74 \$ | 6 080 \$ | 5 911 \$ | 74 \$ |
| Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines | 4 573 | 4 512 | 131 | 4 492 | 4 454 | 131 |
| Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères | 2 816 | 1 695 | 189 | 2 797 | 1 686 | 184 |
| Titres de créance de sociétés | 8 549 | 7 400 | 322 | 8 444 | 7 332 | 262 |
| Total des titres détenus jusqu'à l'échéance | 22 077 \$ | 19 531 \$ | 716 \$ | 21 813 \$ | 19 383 \$ | 651 \$ |

7. Décomptabilisation d'actifs financiers

Titrisation des prêts hypothécaires à l'habitation

La Banque titrise des prêts hypothécaires à l'habitation entièrement assurés, qu'ils soient montés par la Banque ou par des tiers, en créant des titres hypothécaires (des « TH ») aux termes du Programme des TH de la *Loi nationale sur l'habitation* (le « Programme des TH LNH ») cautionné par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (la « SCHL »). Les TH créés aux termes de ce programme sont vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation (la « FCH »), organisme gouvernemental, dans le cadre du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (« OHC »), ou encore à des tiers investisseurs. La FCH émet des titres en faveur de tiers investisseurs.

La vente de prêts hypothécaires dans le cadre des programmes susmentionnés ne satisfait pas aux exigences de décomptabilisation, la Banque conservant le risque de remboursement par anticipation et le risque de taux d'intérêt associés à ces prêts, lesquels risques constituent la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux actifs transférés.

Les prêts hypothécaires transférés demeurent pris en compte sous « Prêts hypothécaires à l'habitation » dans l'état consolidé de la situation financière. Le produit en trésorerie tiré du transfert est traité comme un emprunt garanti et est comptabilisé sous « Dépôts – Entreprises et administrations publiques » dans l'état consolidé de la situation financière.

La valeur comptable des actifs transférés qui ne réunissent pas les critères de décomptabilisation et des passifs connexes est présentée ci-après :

| (en millions de dollars) | Aux | | |
|---|-------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| | 31 juillet 2016 ¹⁾ | 30 avril 2016 ¹⁾ | 31 octobre 2015 ¹⁾ |
| Actifs | | | |
| Valeur comptable des prêts hypothécaires à l'habitation | 17 392 \$ | 17 503 \$ | 18 313 \$ |
| Autres actifs associés ²⁾ | 3 228 | 3 477 | 3 296 |
| Passifs | | | |
| Valeur comptable des passifs connexes | 19 861 \$ | 20 192 \$ | 20 816 \$ |

1) La juste valeur des actifs transférés s'établissait à 20 767 \$ (21 083 \$ au 30 avril 2016; 21 728 \$ au 31 octobre 2015) et la juste valeur des passifs connexes, à 20 631 \$ (20 802 \$ au 30 avril 2016; 21 416 \$ au 31 octobre 2015), ce qui correspond à une position nette de 136 \$ (281 \$ au 30 avril 2016; 312 \$ au 31 octobre 2015).

2) Ces montants comprennent les fonds détenus en fiducie ainsi que les actifs de placement autorisés par la FCH acquis aux termes du compte de réinvestissement du capital que la Banque doit maintenir afin de pouvoir participer aux programmes.

Titrisation de créances sur cartes de crédit

Au cours du trimestre, la Banque a titrisé une partie de ses créances sur cartes de crédit sur une base renouvelable au moyen de Trillium Credit Card Trust II (« Trillium »), entité structurée parrainée par la Banque.

Au 31 juillet 2016, des billets de catégorie A de 1,2 milliard de dollars étaient en circulation, ce montant étant comptabilisé dans les « Dépôts d'entreprises et d'administrations publiques » à l'état consolidé de la situation financière. Les billets de catégorie A en circulation de Trillium sont libellés en dollars américains. Au 31 juillet 2016, les actifs donnés en nantissement au titre de ces billets étaient des créances sur cartes de crédit libellées en dollars canadiens de 1,3 milliard de dollars.

Titres mis en pension et titres prêtés

La Banque conclut des transactions de mise en pension et de prêt de titres dans le cadre desquelles elle transfère des actifs en s'engageant à les racheter à une date ultérieure et conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété des actifs transférés. Les titres transférés demeurent inscrits à l'état consolidé de la situation financière avec les garanties en trésorerie reçues de la contrepartie, qui sont classées dans les passifs dépôts.

Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs transférés et des passifs connexes :

| (en millions de dollars) | Aux | | |
|---|-------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| | 31 juillet 2016 ¹⁾ | 30 avril 2016 ¹⁾ | 31 octobre 2015 ¹⁾ |
| Valeur comptable des titres liés à ce qui suit : | | | |
| Mises en pension ²⁾ | 84 337 \$ | 93 948 \$ | 67 052 \$ |
| Prêts de titres | 37 155 | 43 243 | 41 190 |
| Total | 121 492 | 137 191 | 108 242 |
| Valeur comptable des passifs connexes ³⁾ | 93 990 \$ | 102 392 \$ | 77 015 \$ |

1) La juste valeur des actifs transférés s'établissait à 121 492 \$ (137 191 \$ au 30 avril 2016; 108 242 \$ au 31 octobre 2015) et la juste valeur des passifs connexes, à 93 990 \$ (102 392 \$ au 30 avril 2016; 77 015 \$ au 31 octobre 2015), ce qui correspond à une position nette de 27 502 \$ (34 799 \$ au 30 avril 2016; 31 227 \$ au 31 octobre 2015).

2) Compte non tenu du surantissement des actifs.

3) Les passifs relatifs aux ententes de prêts de titres ne comprennent que les montants liés aux garanties en trésorerie reçues. Dans la plupart des cas, les garanties sont obtenues sous forme de titres.

8. Prêts douteux et compte de correction de valeur pour pertes sur créances

a) Prêts douteux^{1),2),3)}

| (en millions de dollars) | Au 31 juillet 2016 | | |
|--|---------------------|---|-----------------|
| | Prêts douteux bruts | Compte de correction de valeur pour pertes sur créances | Montant net |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 1 701 \$ | 537 ⁴⁾ \$ | 1 164 \$ |
| Prêts personnels et sur cartes de crédit | 1 497 | 1 463 ⁴⁾ | 34 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 2 148 | 855 ⁵⁾ | 1 293 |
| Total | 5 346 \$ | 2 855 \$ | 2 491 \$ |
| Par secteurs géographiques | | | |
| Canada | | | 463 \$ |
| États-Unis | | | 185 |
| Mexique | | | 97 |
| Pérou | | | 243 |
| Chili | | | 250 |
| Colombie | | | 134 |
| Autres pays | | | 1 119 |
| Total | | | 2 491 \$ |

| (en millions de dollars) | Aux | | | | | |
|--|---------------------|---|-----------------|---------------------|---|-----------------|
| | 30 avril 2016 | | | 31 octobre 2015 | | |
| | Prêts douteux bruts | Compte de correction de valeur pour pertes sur créances | Montant net | Prêts douteux bruts | Compte de correction de valeur pour pertes sur créances | Montant net |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 1 678 \$ | 542 ⁴⁾ \$ | 1 136 \$ | 1 668 \$ | 529 ⁴⁾ \$ | 1 139 \$ |
| Prêts personnels et sur cartes de crédit | 1 390 | 1 384 ⁴⁾ | 6 | 1 332 | 1 327 ⁴⁾ | 5 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 2 025 | 820 ⁵⁾ | 1 205 | 1 658 | 717 ⁵⁾ | 941 |
| Total | 5 093 \$ | 2 746 \$ | 2 347 \$ | 4 658 \$ | 2 573 \$ | 2 085 \$ |
| Par secteurs géographiques | | | | | | |
| Canada | | | 487 \$ | | | 450 \$ |
| États-Unis | | | 101 | | | 5 |
| Mexique | | | 112 | | | 85 |
| Pérou | | | 207 | | | 181 |
| Chili | | | 249 | | | 230 |
| Colombie | | | 135 | | | 121 |
| Autres pays | | | 1 056 | | | 1 013 |
| Total | | | 2 347 \$ | | | 2 085 \$ |

1) Les revenus d'intérêts comptabilisés à l'égard des prêts douteux au cours du trimestre clos le 31 juillet 2016 ont totalisé 5 \$ (4 \$ au 30 avril 2016; 4 \$ au 31 octobre 2015).

2) Des revenus d'intérêts supplémentaires d'environ 94 \$ auraient été comptabilisés si les prêts susmentionnés n'avaient pas été classés dans les prêts douteux (89 \$ au 30 avril 2016; 87 \$ au 31 octobre 2015).

3) Exclut les prêts acquis aux termes de la garantie de la Federal Deposit Insurance Corporation (la « FDIC ») relativement à l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico. Le montant total des prêts dont la garantie a expiré et qui sont considérés comme étant douteux a totalisé 96 \$ (98 \$ au 30 avril 2016; 150 \$ au 31 octobre 2015).

4) Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances en ce qui a trait aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux prêts personnels et sur cartes de crédit est évalué sur une base collective.

5) Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances en ce qui a trait aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques est évalué individuellement.

b) Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

| <i>(en millions de dollars)</i> | Au 31 juillet 2016 et pour la période de neuf mois close à cette date | | | | | Solde à la clôture de la période |
|---|---|------------------|---------------|---|--|----------------------------------|
| | Solde à l'ouverture de l'exercice | Radiations | Recouvrements | Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances | Autres, y compris les écarts de conversion | |
| Individuel | 717 \$ | (353)\$ | 30 \$ | 480 \$ | (19)\$ | 855 \$ |
| Collectif | 3 260 | (1 519) | 360 | 1 376 | (19) | 3 458 |
| Total avant les prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC | 3 977 | (1 872) | 390 | 1 856 | (38) | 4 313 |
| Prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC ¹⁾ | 220 | (9) | 13 | 6 | (1) | 229 |
| Total des comptes de correction de valeur | 4 197 \$ | (1 881)\$ | 403 \$ | 1 862 \$ | (39)\$ | 4 542 \$ |

Au 30 avril 2016 et pour le semestre clos à cette date

| <i>(en millions de dollars)</i> | Solde à l'ouverture de l'exercice | Radiations | Recouvrements | Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances | Autres, y compris les écarts de conversion | Solde à la clôture de la période |
|---|-----------------------------------|------------------|---------------|---|--|----------------------------------|
| | | | | | | |
| Collectif | 3 260 | (982) | 232 | 929 | (71) | 3 368 |
| Total avant les prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC | 3 977 | (1 235) | 252 | 1 294 | (100) | 4 188 |
| Prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC ¹⁾ | 220 | (3) | 9 | (3) | (9) | 214 |
| Total des comptes de correction de valeur | 4 197 \$ | (1 238)\$ | 261 \$ | 1 291 \$ | (109)\$ | 4 402 \$ |

Au 31 octobre 2015 et pour l'exercice clos à cette date

| <i>(en millions de dollars)</i> | Solde à l'ouverture de l'exercice | Radiations | Recouvrements | Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances | Autres, y compris les écarts de conversion | Solde à la clôture de la période |
|---|-----------------------------------|------------------|---------------|---|--|----------------------------------|
| | | | | | | |
| Collectif | 2 856 | (1 908) | 377 | 1 721 | 214 | 3 260 |
| Total avant les prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC | 3 470 | (2 228) | 429 | 1 976 | 330 | 3 977 |
| Prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC ¹⁾ | 171 | (2) | 56 | (34) | 29 | 220 |
| Total des comptes de correction de valeur | 3 641 \$ | (2 230)\$ | 485 \$ | 1 942 \$ | 359 \$ | 4 197 \$ |

Représenté par :

| <i>(en millions de dollars)</i> | Aux | | |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|
| | 31 juillet 2016 | 30 avril 2016 | 31 octobre 2015 |
| Compte de correction de valeur à l'égard des prêts douteux | 2 855 \$ | 2 746 \$ | 2 573 \$ |
| Compte de correction de valeur à l'égard des prêts productifs ²⁾ | 1 458 | 1 442 | 1 404 |
| Total avant les prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC | 4 313 | 4 188 | 3 977 |
| Prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC ¹⁾ | 229 | 214 | 220 |
| Total des comptes de correction de valeur | 4 542 \$ | 4 402 \$ | 4 197 \$ |

1) Il s'agit du montant brut du compte de correction de valeur pour pertes sur créances, puisque le montant à recevoir de la FDIC est inscrit distinctement dans les autres actifs.

2) Le compte de correction de valeur à l'égard des prêts productifs est attribuable aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques de 684 \$ (669 \$ au 30 avril 2016; 644 \$ au 31 octobre 2015), la tranche restante étant répartie entre des prêts personnels et sur cartes de crédit de 646 \$ (647 \$ au 30 avril 2016; 614 \$ au 31 octobre 2015) et des prêts hypothécaires à l'habitation de 128 \$ (126 \$ au 30 avril 2016; 146 \$ au 31 octobre 2015).

c) Prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC

| <i>(en millions de dollars)</i> | Au 31 juillet 2016 | | |
|---|---------------------------|-----------------------|-----------------|
| | Prêts non unifamiliaux | Prêts unifamiliaux | Total |
| R-G Premier Bank | | | |
| Encours du principal | 363 \$ | 1 961 \$ | 2 324 \$ |
| Ajustements à la juste valeur | 132 | (234) | (102) |
| Valeur comptable nette | 495 | 1 727 | 2 222 |
| Compte de correction de valeur pour pertes sur créances | (160) | (69) | (229) |
| | 335 \$ | 1 658 \$ | 1 993 \$ |
| | Au 30 avril 2016 | | |
| <i>(en millions de dollars)</i> | Prêts non unifamiliaux | Prêts unifamiliaux | Total |
| R-G Premier Bank | | | |
| Encours du principal | 361 \$ | 1 940 \$ | 2 301 \$ |
| Ajustements à la juste valeur | 132 | (244) | (112) |
| Valeur comptable nette | 493 | 1 696 | 2 189 |
| Compte de correction de valeur pour pertes sur créances | (155) | (59) | (214) |
| | 338 \$ | 1 637 \$ | 1 975 \$ |
| | Au 31 octobre 2015 | | |
| <i>(en millions de dollars)</i> | Prêts non unifamiliaux | Prêts unifamiliaux | Total |
| R-G Premier Bank | | | |
| Encours du principal | 417 \$ | 2 136 \$ | 2 553 \$ |
| Ajustements à la juste valeur | 136 | (291) | (155) |
| Valeur comptable nette | 553 | 1 845 | 2 398 |
| Compte de correction de valeur pour pertes sur créances | (160) | (60) | (220) |
| | 393 \$ | 1 785 \$ | 2 178 \$ |

Les prêts acquis dans le cadre de l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico sont couverts par des ententes de partage des pertes conclues avec la FDIC. Aux termes de ces ententes, la FDIC garantit 80 % des pertes sur prêts. La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances liée à ces prêts est présentée dans l'état consolidé du résultat net déduction faite du montant qui devrait être remboursé par la FDIC. Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances est présenté à son montant brut à l'état consolidé de la situation financière. La garantie de la FDIC visant les prêts non unifamiliaux a expiré en 2015, alors que les garanties relatives aux prêts unifamiliaux expireront en avril 2020.

Au 31 juillet 2016, la valeur comptable des prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC s'établissait à 2,0 milliards de dollars (2,0 milliards de dollars au 30 avril 2016; 2,2 milliards de dollars au 31 octobre 2015), et la valeur comptable des prêts dont les réclamations pour pertes ont expiré s'établissait à 335 millions de dollars (338 millions de dollars au 30 avril 2016; 393 millions de dollars au 31 octobre 2015). Un montant net de 151 millions de dollars (143 millions de dollars au 30 avril 2016; 218 millions de dollars au 31 octobre 2015) à recevoir de la FDIC est pris en compte sous « Autres actifs » dans l'état consolidé de la situation financière.

d) Prêts en souffrance autres que les prêts douteux¹⁾

| <i>(en millions de dollars)</i> | Au 31 juillet 2016 ^{2),3)} | | | |
|--|-------------------------------------|---------------------|---------------------|-----------------|
| | De 31 à 60 jours | De 61 à 90 jours | 91 jours et plus | Total |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 1 335 \$ | 668 \$ | 117 \$ | 2 120 \$ |
| Prêts personnels et sur cartes de crédit | 767 | 420 | 84 | 1 271 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 121 | 31 | 162 | 314 |
| Total | 2 223 \$ | 1 119 \$ | 363 \$ | 3 705 \$ |
| | Au 30 avril 2016 ^{2),3)} | | | |
| <i>(en millions de dollars)</i> | De 31 à 60 jours | De 61 à 90 jours | 91 jours et plus | Total |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 1 263 \$ | 445 \$ | 120 \$ | 1 828 \$ |
| Prêts personnels et sur cartes de crédit | 740 | 406 | 82 | 1 228 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 192 | 65 | 277 | 534 |
| Total | 2 195 \$ | 916 \$ | 479 \$ | 3 590 \$ |
| | Au 31 octobre 2015 ^{2),3)} | | | |
| <i>(en millions de dollars)</i> | De 31 à 60 jours | De 61 à 90 jours | 91 jours et plus | Total |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 1 256 \$ | 453 \$ | 127 \$ | 1 836 \$ |
| Prêts personnels et sur cartes de crédit | 677 | 360 | 56 | 1 093 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 172 | 73 | 338 | 583 |
| Total | 2 105 \$ | 886 \$ | 521 \$ | 3 512 \$ |

1) Les prêts en souffrance depuis 30 jours ou moins ne sont pas présentés dans cette analyse, étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.

2) Exclut les prêts acquis aux termes de la garantie de la Federal Deposit Insurance Corporation (la « FDIC ») et liés à l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico.

3) Ces prêts seraient pris en compte dans la détermination d'un niveau approprié pour les comptes de correction de valeur collectifs même s'ils ne sont pas individuellement classés dans les prêts douteux.

9. Participations dans des sociétés associées

La Banque a des participations importantes dans les sociétés associées qui suivent :

| (en millions de dollars) | Pays de constitution | Nature des activités | Pourcentage de participation | Date des états financiers ¹⁾ | Aux | | |
|---|----------------------|----------------------|------------------------------|---|------------------|------------------|------------------|
| | | | | | 31 juillet 2016 | 30 avril 2016 | 31 octobre 2015 |
| | | | | | Valeur comptable | Valeur comptable | Valeur comptable |
| Thanachart Bank Public Company Limited | Thaïlande | Services bancaires | 49,0 % | 30 juin 2016 | 2 540 \$ | 2 397 \$ | 2 415 \$ |
| Division des Services Financiers de Canadian Tire ²⁾ | Canada | Services financiers | 20,0 % | 30 juin 2016 | 537 | 527 | 538 |
| Bank of Xi'an Co. Ltd. | Chine | Services bancaires | 19,9 % | 30 juin 2016 | 644 | 618 | 610 |
| Maduro & Curriel's Bank N.V. ³⁾ | Curaçao | Services bancaires | 48,1 % | 30 juin 2016 | 270 | 254 | 264 |
| Banco del Caribe ⁴⁾ | Venezuela | Services bancaires | 26,6 % | 30 juin 2016 | 20 | 23 | 30 |

- 1) Reflète la date des plus récents états financiers ayant été publiés. Lorsqu'ils sont disponibles, des états financiers dressés par la direction de la société associée ou d'autres informations publiées sont utilisés pour estimer les variations au chapitre de la participation de la Banque depuis les plus récents états financiers publiés.
- 2) L'entente prévoit une option permettant à Canadian Tire de vendre à la Banque une participation supplémentaire de 29 % d'ici les 10 prochaines années, à la juste valeur alors en vigueur, laquelle pourra être réglée, au gré de la Banque, au moyen de l'émission d'actions ordinaires ou de trésorerie. Après cette période de 10 ans, et ce, pendant six mois, la Banque pourra revendre sa participation à Canadian Tire à la juste valeur alors en vigueur.
- 3) L'organisme de réglementation local oblige les institutions financières à constituer des réserves à l'égard des risques bancaires généraux. Ces réserves, qui ne sont pas requises aux termes des IFRS, représentent des résultats non distribués liés à une société associée à l'étranger, lesquels sont soumis à des restrictions réglementaires locales. Au 31 juillet 2016, ces réserves s'établissaient à 62 \$ (60 \$ au 30 avril 2016; 61 \$ au 31 octobre 2015).
- 4) Au 31 juillet 2016, le montant net total de l'investissement de la Banque dans Banco del Caribe, ainsi que les actifs monétaires composés de la trésorerie et des dividendes à recevoir, ont été convertis au taux DICOM (qui a remplacé le taux SIMADI) de 1 \$ US pour 639 VEF (taux de 1 \$ US pour 372 VEF au 30 avril 2016 et taux SIMADI de 1 \$ US pour 198 VEF au 31 octobre 2015).

10. Dépôts

| (en millions de dollars) | 31 juillet 2016 | | | | | 30 avril 2016 | 31 octobre 2015 |
|---|------------------------------|------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------|---------------|-----------------|
| | Payables à vue ¹⁾ | | Payables sur préavis ²⁾ | Payables à date fixe ³⁾ | Total | Total | Total |
| | Portant intérêt | Ne portant pas intérêt | | | | | |
| Dépôts de particuliers | 10 158 \$ | 6 092 \$ | 108 353 \$ | 71 237 \$ | 195 840 \$ | 192 870 \$ | 190 044 \$ |
| Dépôts d'entreprises et d'administrations publiques | 68 880 | 21 310 | 30 551 | 266 358 | 387 099 | 374 272 | 375 144 |
| Dépôts d'institutions financières | 2 864 | 2 384 | 2 562 | 40 595 | 48 405 | 42 171 | 35 731 |
| | 81 902 \$ | 29 786 \$ | 141 466 \$ | 378 190 \$ | 631 344 \$ | 609 313 \$ | 600 919 \$ |
| Par secteurs géographiques | | | | | | | |
| Canada | 69 994 \$ | 16 337 \$ | 109 525 \$ | 242 395 \$ | 438 251 \$ | 420 368 \$ | 409 415 \$ |
| États-Unis | 4 944 | 399 | 6 658 | 52 749 | 64 750 | 69 840 | 79 015 |
| Royaume-Uni | – | – | 546 | 20 577 | 21 123 | 17 390 | 14 547 |
| Mexique | – | 4 009 | 4 479 | 6 889 | 15 377 | 15 733 | 15 794 |
| Pérou | 2 236 | 496 | 3 731 | 8 199 | 14 662 | 14 440 | 14 727 |
| Chili | 38 | 1 657 | 71 | 8 993 | 10 759 | 9 224 | 7 940 |
| Colombie | 94 | 525 | 2 637 | 3 560 | 6 816 | 6 953 | 6 825 |
| Autres pays | 4 596 | 6 363 | 13 819 | 34 828 | 59 606 | 55 365 | 52 656 |
| Total ⁵⁾ | 81 902 \$ | 29 786 \$ | 141 466 \$ | 378 190 \$ | 631 344 \$ | 609 313 \$ | 600 919 \$ |

- 1) Les dépôts payables à vue s'entendent de tous les dépôts pour lesquels nous ne recevons pas d'avis de retrait, soit généralement des comptes de chèques.
- 2) Les dépôts payables sur préavis s'entendent de tous les dépôts pour lesquels nous exigeons un avis de retrait, soit généralement des comptes d'épargne.
- 3) Dépôts venant à échéance à une date déterminée, soit généralement des dépôts à terme, des certificats de placement garanti et des instruments analogues.
- 4) Comprend un montant de 133 \$ au titre des dépôts sans intérêt (125 \$ au 30 avril 2016; 120 \$ au 31 octobre 2015).
- 5) Les dépôts libellés en dollars américains totalisaient 241 990 \$ (224 346 \$ au 30 avril 2016; 227 320 \$ au 31 octobre 2015), les dépôts libellés en pesos mexicains s'élevaient à 13 772 \$ (13 827 \$ au 30 avril 2016; 14 034 \$ au 31 octobre 2015) et les dépôts libellés dans d'autres monnaies se chiffraient à 74 757 \$ (72 077 \$ au 30 avril 2016; 66 860 \$ au 31 octobre 2015).

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des dépôts à terme au Canada de plus de 100 000 \$¹⁾.

| (en millions de dollars) | Moins de trois mois | De trois à six mois | De six à douze mois | De un an à cinq ans | Plus de cinq ans | Total |
|---------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|------------------|-------------------|
| Au 31 juillet 2016 | 38 847 \$ | 32 712 \$ | 27 602 \$ | 94 271 \$ | 13 326 \$ | 206 758 \$ |
| Au 30 avril 2016 | 31 247 \$ | 20 125 \$ | 38 643 \$ | 88 926 \$ | 16 006 \$ | 194 947 \$ |
| Au 31 octobre 2015 | 24 170 \$ | 18 890 \$ | 27 219 \$ | 90 927 \$ | 17 231 \$ | 178 437 \$ |

- 1) La majeure partie des dépôts à terme provenant de l'étranger dépassent 100 000 \$.

11. Opérations sur capitaux propres et opérations de financement

Obligations sécurisées

Trimestres précédents

La Banque a émis des obligations sécurisées de 400 millions de livres sterling (échéant le 14 janvier 2019), de 1 500 millions d'euros (échéant le 21 janvier 2019), de 750 millions d'euros (échéant le 10 mars 2023) et de 2 500 millions de dollars américains (échéant le 26 avril 2021) aux termes de son Programme d'obligations sécurisées mondiales.

Débetures subordonnées

Trimestres précédents

Le 22 janvier 2016, la Banque a racheté la totalité des débetures subordonnées à 6,65 % échéant le 22 janvier 2021 alors en circulation pour 100 % de leur montant en principal de 1 milliard de dollars, majoré des intérêts courus à la date de rachat.

Le 16 décembre 2015, la Banque a émis des débetures subordonnées échéant le 16 décembre 2025 d'un montant de 1 250 millions de dollars américains. L'intérêt sera payable semestriellement à un taux annuel de 4,5 %. Les débetures sont assorties des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (« FPUNV ») nécessaires à leur classement en tant qu'instruments de fonds propres de T2 aux termes de Bâle III.

Le 8 décembre 2015, la Banque a émis des débetures subordonnées échéant le 8 décembre 2025 d'un montant de 750 millions de dollars. Les débetures sont remboursables à compter du 8 décembre 2020. L'intérêt sera payable semestriellement à un taux annuel de 3,367 % jusqu'au 8 décembre 2020, puis trimestriellement jusqu'au 8 décembre 2025 à un taux égal au taux des acceptations bancaires à 90 jours majoré de 2,19 %. Les débetures sont assorties des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (« FPUNV ») nécessaires à leur classement en tant qu'instruments de fonds propres de T2 aux termes de Bâle III.

Pour un complément d'information sur les dispositions relatives aux FPUNV des débetures subordonnées, veuillez consulter la note 21 afférente aux états financiers consolidés de la Banque contenus dans le rapport annuel 2015.

Actions ordinaires

Offre de rachat dans le cours normal des activités

Le 29 mai 2015, la Banque a annoncé que le BSIF et la Bourse de Toronto (« TSX ») avaient approuvé une offre de rachat dans le cours normal des activités, aux termes de laquelle elle pouvait racheter aux fins d'annulation jusqu'à 24 millions de ses actions ordinaires, soit quelque 2 % des actions ordinaires de la Banque émises et en circulation au 25 mai 2015. L'offre a pris fin le 1^{er} juin 2016. La Banque a racheté et annulé environ 9,5 millions d'actions ordinaires au prix moyen de 58,94 \$ par action aux termes de l'offre.

Le 31 mai 2016, la Banque a annoncé que le BSIF et la TSX avaient approuvé une offre de rachat dans le cours normal des activités, aux termes de laquelle elle pourra racheter aux fins d'annulation jusqu'à 12 millions de ses actions ordinaires, soit quelque 1 % des actions ordinaires de la Banque émises et en circulation au 26 mai 2016. Les rachats aux termes de la nouvelle offre ont débuté le 2 juin 2016 et ils prendront fin le 1^{er} juin 2017 ou lorsque la Banque aura achevé ses rachats, selon la première éventualité. La Banque consultera le BSIF chaque trimestre avant d'effectuer des rachats. La Banque n'a racheté aucune action ordinaire aux termes de l'offre.

Au cours de la période de neuf mois close le 31 juillet 2016, la Banque a racheté et annulé environ 1,5 million d'actions ordinaires au prix moyen de 52,34 \$ l'action (au 31 juillet 2015, 10,2 millions d'actions ordinaires avaient été rachetées et annulées au prix moyen de 63,16 \$ l'action), pour un montant total d'environ 80 millions de dollars.

Actions privilégiées

Trimestre à l'étude

Le 27 juillet 2016, la Banque a racheté la totalité des actions privilégiées à dividendes non cumulatifs de série 15 de 345 millions de dollars à un prix correspondant à 25,00 \$ l'action, majoré des dividendes déclarés et impayés.

Trimestre précédent

Le 27 avril 2016, la Banque a racheté la totalité des actions privilégiées à dividende non cumulatif de série 14 d'un montant en principal de 345 millions de dollars à un prix correspondant à 25,00 \$ l'action, majoré des dividendes déclarés et impayés.

Le 14 mars 2016, la Banque a émis 20 millions d'actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux révisé tous les cinq ans de série 36 pour 500 millions de dollars, ces actions étant assorties des dispositions relatives aux FPUNV nécessaires à leur classement en tant que fonds propres réglementaires de T1 conformément à Bâle III. Les détenteurs d'actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux révisé tous les cinq ans de série 36 pourront choisir de convertir leurs actions en un nombre égal d'actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux variable de série 37 le 26 juillet 2021 et chaque 26 juillet tous les cinq ans par la suite. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, la Banque pourra racheter contre trésorerie les actions privilégiées de série 36 pendant des périodes déterminées. La Banque a déterminé que les actions privilégiées de série 36 sont des instruments hybrides qui comportent une composante capitaux propres et une composante passif. À la date d'émission, la Banque a inclus ces actions dans les capitaux propres.

Le 17 décembre 2015, la Banque a émis 14 millions d'actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux révisé tous les cinq ans de série 34 pour 350 millions de dollars, ces actions étant assorties des dispositions relatives aux FPUNV nécessaires à leur classement en tant que fonds propres réglementaires de T1 conformément à Bâle III. Les détenteurs d'actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux révisé tous les cinq ans de série 34 pourront choisir de convertir leurs actions en un nombre égal d'actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux variable de série 35 le 26 avril 2021 et chaque 26 avril tous les cinq ans par la suite. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, la Banque pourra racheter contre trésorerie les actions privilégiées de série 34 pendant des périodes déterminées. La Banque a déterminé que les actions privilégiées de série 34 sont des instruments hybrides qui comportent une composante capitaux propres et une composante passif. À la date d'émission, la Banque a inclus ces actions dans les capitaux propres.

12. Gestion du capital

Fonds propres réglementaires et ratios de fonds propres réglementaires

Comme l'explique la note 25 afférente aux états financiers consolidés audités figurant dans le rapport annuel 2015 de la Banque, la principale autorité de réglementation à laquelle la Banque doit se conformer à l'égard de la suffisance de ses fonds propres est le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF »). Les règles en matière de suffisance des fonds propres au Canada sont conformes dans une large mesure aux normes internationales fixées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (le « CBCB »). Le BSIF exige que les institutions de dépôt canadiennes appliquent la totalité des réformes stipulées dans l'accord de Bâle III 2019, sans dispositions transitoires d'adoption progressive à l'égard des déductions de fonds propres (adoption dite « tout compris »), et atteignent des ratios minimaux de 7 %, de 8,5 % et de 10,5 % pour ce qui est des actions ordinaires et assimilées de T1, des fonds propres de T1 et du total des fonds propres, respectivement. Le BSIF a également désigné la Banque comme étant une banque d'importance systémique intérieure (BIS¹), accroissant de 1 % son ratio de fonds propres réglementaires pour toutes les catégories de fonds propres en date du 1^{er} janvier 2016 pour le rendre conforme à celui applicable aux banques d'importance systémique à l'échelle mondiale.

Outre les exigences de fonds propres fondées sur le risque, les réformes de Bâle III introduisent un ratio de levier simple, qui n'est pas basé sur le risque et qui vient compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque. En octobre 2014, le BSIF a publié sa ligne directrice sur les exigences de levier, qui prévoit l'application du ratio de levier aux termes de Bâle III au Canada et le remplacement de l'ancien ratio actifs/fonds propres à compter du premier trimestre de 2015. Les institutions doivent maintenir un ratio de levier supérieur au ratio minimum de 3 %.

Les fonds propres réglementaires et le levier de la Banque s'établissaient comme suit :

| | Aux | | | | | |
|--|-----------------------|---------------------------|-----------------------|---------------------------|-----------------------|---------------------------|
| | 31 juillet 2016 | | 30 avril 2016 | | 31 octobre 2015 | |
| (en millions de dollars) | Adoption tout compris | Dispositions transitoires | Adoption tout compris | Dispositions transitoires | Adoption tout compris | Dispositions transitoires |
| Fonds propres | | | | | | |
| Actions ordinaires et assimilées de T1 | 37 690 \$ | 43 696 \$ | 35 911 \$ | 41 801 \$ | 36 965 \$ | 44 811 \$ |
| Fonds propres de T1, montant net | 42 264 \$ | 45 041 \$ | 40 759 \$ | 43 425 \$ | 41 366 \$ | 44 811 \$ |
| Fonds propres réglementaires totaux | 50 471 \$ | 53 091 \$ | 48 839 \$ | 51 327 \$ | 48 230 \$ | 51 501 \$ |
| Actifs pondérés en fonction des risques entrant dans le calcul des ratios de fonds propres¹⁾ | | | | | | |
| Actifs pondérés en fonction des risques – Actions ordinaires et assimilées de T1 | 357 657 \$ | 362 358 \$ | 356 866 \$ | 361 678 \$ | 357 995 \$ | 364 824 \$ |
| Actifs pondérés en fonction des risques – Fonds propres de T1 | 358 177 \$ | 362 358 \$ | 357 389 \$ | 361 678 \$ | 358 780 \$ | 364 824 \$ |
| Actifs pondérés en fonction des risques – Total des fonds propres | 358 622 \$ | 362 358 \$ | 357 837 \$ | 361 678 \$ | 359 453 \$ | 364 824 \$ |
| Ratios de fonds propres | | | | | | |
| Ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 | 10,5 % | 12,1 % | 10,1 % | 11,6 % | 10,3 % | 12,3 % |
| Ratio de T1 | 11,8 % | 12,4 % | 11,4 % | 12,0 % | 11,5 % | 12,3 % |
| Ratio total des fonds propres | 14,1 % | 14,7 % | 13,6 % | 14,2 % | 13,4 % | 14,1 % |
| Levier | | | | | | |
| Risque de levier | 1 014 048 \$ | 1 016 572 \$ | 1 005 103 \$ | 1 007 540 \$ | 980 212 \$ | 983 318 \$ |
| Ratio de levier | 4,2 % | 4,4 % | 4,1 % | 4,3 % | 4,2 % | 4,6 % |

1) Conformément aux exigences du BSIF, les facteurs scalaires appliqués pour calculer le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1 et le ratio total des fonds propres aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques pour ajustement de l'évaluation du crédit s'établissaient respectivement à 0,64, à 0,71 et à 0,77 (0,64, 0,71 et 0,77, respectivement, au 30 avril 2016 et au 31 octobre 2015).

Au 31 juillet 2016, la Banque dépassait largement les cibles en matière de capital établies par le BSIF. Le BSIF a également prescrit un ratio de levier autorisé minimal, que la Banque dépassait au 31 juillet 2016.

13. Paiements fondés sur des actions

Au cours du premier trimestre, la Banque a attribué 1 263 582 options assorties d'un prix d'exercice de 60,67 \$ l'option et d'une juste valeur moyenne pondérée de 5,27 \$ à certains salariés déterminés, dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des salariés. Ces options sur actions deviennent acquises à 50 % à la fin de la troisième année et l'autre tranche de 50 % devient acquise à la fin de la quatrième année. Les options attribuées avant décembre 2014 sont acquises en tranches égales sur une période de quatre ans.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 juillet 2016, la Banque a comptabilisé une hausse respective de 1 million de dollars et de 7 millions de dollars (1 million de dollars et 12 millions de dollars au 31 juillet 2015) sous « Capitaux propres – Autres réserves » en raison de la charge au titre des paiements fondés sur des actions classés dans les capitaux propres.

14. Avantages du personnel

Les avantages du personnel comprennent les prestations de retraite, les autres avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que les avantages postérieurs à l'emploi. Le tableau suivant présente un sommaire des charges liées aux principaux régimes de la Banque¹⁾.

| (en millions de dollars) | Pour les trimestres clos les | | | | | |
|--|------------------------------|------------------|--------------------|----------------------------|------------------|--------------------|
| | Régimes de retraite | | | Autres régimes d'avantages | | |
| | 31 juillet 2016 | 30 avril 2016 | 31 juillet 2015 | 31 juillet 2016 | 30 avril 2016 | 31 juillet 2015 |
| Coût des services rendus liés aux régimes à prestations définies | 68 \$ | 60 \$ | 67 \$ | 8 \$ | (60)\$ | 11 \$ |
| Intérêts liés (à l'actif) au passif net au titre des prestations définies | 2 | 2 | 5 | 12 | 14 | 15 |
| Autres | 3 | 3 | 2 | 2 | 1 | (3) |
| Charge au titre des prestations définies | 73 \$ | 65 \$ | 74 \$ | 22 \$ | (45)\$ | 23 \$ |
| Charge au titre des cotisations définies | 7 \$ | 8 \$ | 6 \$ | s.o. \$ | s.o. \$ | s.o. \$ |
| Augmentation (diminution) des autres éléments du résultat global relativement aux avantages du personnel ²⁾ | (472)\$ | 14 \$ | 87 \$ | (56)\$ | (48)\$ | 38 \$ |

| (en millions de dollars) | Pour les périodes de neuf mois closes les | | | |
|---|---|--------------------|----------------------------|--------------------|
| | Régimes de retraite | | Autres régimes d'avantages | |
| | 31 juillet 2016 | 31 juillet 2015 | 31 juillet 2016 | 31 juillet 2015 |
| Coût des services rendus liés aux régimes à prestations définies | 201 \$ | 219 \$ | (47)\$ | 34 \$ |
| Intérêts liés (à l'actif) au passif net au titre des prestations définies | 6 | 15 | 40 | 45 |
| Autres | 9 | 6 | 4 | (3) |
| Charge au titre des prestations définies | 216 \$ | 240 \$ | (3)\$ | 76 \$ |
| Charge au titre des cotisations définies | 24 \$ | 20 \$ | s.o. \$ | s.o. \$ |
| Diminution des autres éléments du résultat global relativement aux avantages du personnel ²⁾ | (1 027)\$ | (310)\$ | (135)\$ | (25)\$ |

1) D'autres régimes administrés par certaines filiales de la Banque ne sont pas considérés comme importants et ne sont pas pris en compte dans la présente note.

2) Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont passés en revue et mis à jour trimestriellement. En l'absence de changements aux lois, toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.

15. Secteurs d'exploitation

La Banque Scotia est une institution de services financiers diversifiée qui offre une vaste gamme de produits et de services financiers aux particuliers, aux entreprises et aux grandes sociétés dans le monde entier. Les activités de la Banque sont regroupées en trois secteurs : Réseau canadien, Opérations internationales et Services bancaires et marchés mondiaux. Les résultats de ces secteurs se fondent sur les systèmes internes d'information financière de la Banque. Les méthodes comptables qu'appliquent ces secteurs sont généralement les mêmes que celles suivies dans l'établissement des états financiers consolidés, tel qu'il en est fait mention à la note 3 afférente aux états financiers consolidés audités de la Banque contenus dans son rapport annuel 2015. Les différences importantes en matière de mesure comptable sont les suivantes :

- Des ajustements de normalisation fiscale liés à la majoration des revenus des sociétés associées. Ces ajustements normalisent le taux d'impôt effectif des secteurs afin de donner une meilleure image de l'apport des sociétés associées aux résultats sectoriels.
- La majoration des revenus d'intérêts nets exonérés d'impôt et des revenus autres que d'intérêts jusqu'à un montant équivalent avant impôt pour les secteurs en cause. Cette différence de mesure permet de comparer les revenus d'intérêts nets et les revenus autres que d'intérêts imposables à ceux qui sont exonérés d'impôt.

Les résultats et les actifs et passifs moyens de la Banque Scotia, par secteurs d'exploitation, sont présentés ci-après :

| Base de mise en équivalence fiscale (en millions de dollars) | Pour le trimestre clos le 31 juillet 2016 | | | | |
|--|---|-------------------------------|---|----------------------|----------|
| | Réseau canadien | Opérations internationales | Services bancaires et marchés mondiaux | Autres ¹⁾ | Total |
| Revenus d'intérêts nets | 1 770 \$ | 1 596 \$ | 337 \$ | (101)\$ | 3 602 \$ |
| Revenus autres que d'intérêts ²⁾ | 1 273 | 828 | 814 | 123 | 3 038 |
| Total des revenus | 3 043 | 2 424 | 1 151 | 22 | 6 640 |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances | 217 | 316 | 38 | – | 571 |
| Charges autres que d'intérêts | 1 567 | 1 345 | 507 | 86 | 3 505 |
| Charge d'impôt sur le résultat | 329 | 174 | 185 | (83) | 605 |
| Bénéfice net | 930 \$ | 589 \$ | 421 \$ | 19 \$ | 1 959 \$ |
| Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales | – \$ | 62 \$ | – \$ | – \$ | 62 \$ |
| Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque | 930 \$ | 527 \$ | 421 \$ | 19 \$ | 1 897 \$ |
| Actifs moyens (en milliards de dollars) | 310 \$ | 140 \$ | 341 \$ | 117 \$ | 908 \$ |
| Passifs moyens (en milliards de dollars) | 233 \$ | 108 \$ | 264 \$ | 249 \$ | 854 \$ |

1) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 50 \$, pour parvenir aux montants présentés dans l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.

2) Comprend le revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant de participations dans des sociétés associées de 20 \$ pour le Réseau canadien, de 110 \$ pour les Opérations internationales et de (33) \$ pour le secteur Autres.

Pour le trimestre clos le 30 avril 2016

| Base de mise en équivalence fiscale (en millions de dollars) | Réseau canadien | Opérations internationales | Services bancaires et marchés mondiaux | Autres ¹⁾ | Total |
|--|-----------------|----------------------------|--|----------------------|----------|
| Revenus d'intérêts nets | 1 718 \$ | 1 590 \$ | 309 \$ | (99)\$ | 3 518 \$ |
| Revenus autres que d'intérêts ²⁾ | 1 338 | 879 | 749 | 110 | 3 076 |
| Total des revenus | 3 056 | 2 469 | 1 058 | 11 | 6 594 |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances | 204 | 380 | 118 | 50 | 752 |
| Charges autres que d'intérêts ³⁾ | 1 549 | 1 354 | 493 | 421 | 3 817 |
| Charge d'impôt sur le résultat | 326 | 174 | 124 | (183) | 441 |
| Bénéfice net | 977 \$ | 561 \$ | 323 \$ | (277)\$ | 1 584 \$ |
| Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales | – \$ | 61 \$ | – \$ | – \$ | 61 \$ |
| Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque | 977 \$ | 500 \$ | 323 \$ | (277)\$ | 1 523 \$ |
| Actifs moyens (en milliards de dollars) | 307 \$ | 145 \$ | 352 \$ | 114 \$ | 918 \$ |
| Passifs moyens (en milliards de dollars) | 231 \$ | 112 \$ | 277 \$ | 243 \$ | 863 \$ |

- 1) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 53 \$, pour parvenir aux montants présentés dans l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- 2) Comprend le revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant de participations dans des sociétés associées de 18 \$ pour le Réseau canadien, de 111 \$ pour les Opérations internationales et de (31) \$ pour le secteur Autres.
- 3) Le secteur Autres comprend une charge de restructuration de 378 \$.

Pour le trimestre clos le 31 juillet 2015

| Base de mise en équivalence fiscale (en millions de dollars) | Réseau canadien | Opérations internationales | Services bancaires et marchés mondiaux | Autres ¹⁾ | Total |
|--|-----------------|----------------------------|--|----------------------|----------|
| Revenus d'intérêts nets | 1 633 \$ | 1 467 \$ | 272 \$ | (18)\$ | 3 354 \$ |
| Revenus autres que d'intérêts ²⁾ | 1 226 | 813 | 693 | 38 | 2 770 |
| Total des revenus | 2 859 | 2 280 | 965 | 20 | 6 124 |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances | 173 | 293 | 14 | – | 480 |
| Charges autres que d'intérêts | 1 510 | 1 294 | 464 | 66 | 3 334 |
| Charge d'impôt sur le résultat | 313 | 156 | 112 | (118) | 463 |
| Bénéfice net | 863 \$ | 537 \$ | 375 \$ | 72 \$ | 1 847 \$ |
| Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales | – \$ | 52 \$ | – \$ | – \$ | 52 \$ |
| Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque | 863 \$ | 485 \$ | 375 \$ | 72 \$ | 1 795 \$ |
| Actifs moyens (en milliards de dollars) | 301 \$ | 129 \$ | 335 \$ | 95 \$ | 860 \$ |
| Passifs moyens (en milliards de dollars) | 218 \$ | 96 \$ | 232 \$ | 262 \$ | 808 \$ |

- 1) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 108 \$, pour parvenir aux montants présentés dans l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- 2) Comprend le revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant de participations dans des sociétés associées de 17 \$ pour le Réseau canadien, de 144 \$ pour les Opérations internationales et de (41) \$ pour le secteur Autres.

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2016

| Base de mise en équivalence fiscale (en millions de dollars) | Réseau canadien | Opérations internationales | Services bancaires et marchés mondiaux | Autres ¹⁾ | Total |
|--|-----------------|----------------------------|--|----------------------|-----------|
| Revenus d'intérêts nets | 5 226 \$ | 4 744 \$ | 948 \$ | (279)\$ | 10 639 \$ |
| Revenus autres que d'intérêts ²⁾ | 3 850 | 2 599 | 2 309 | 202 | 8 960 |
| Total des revenus | 9 076 | 7 343 | 3 257 | (77) | 19 599 |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances | 615 | 987 | 210 | 50 | 1 862 |
| Charges autres que d'intérêts | 4 712 | 4 110 | 1 507 | 561 | 10 890 |
| Charge d'impôt sur le résultat | 967 | 535 | 430 | (442) | 1 490 |
| Bénéfice net | 2 782 \$ | 1 711 \$ | 1 110 \$ | (246)\$ | 5 357 \$ |
| Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales | – \$ | 179 \$ | – \$ | – \$ | 179 \$ |
| Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque | 2 782 \$ | 1 532 \$ | 1 110 \$ | (246)\$ | 5 178 \$ |
| Actifs moyens (en milliards de dollars) | 308 \$ | 143 \$ | 351 \$ | 110 \$ | 912 \$ |
| Passifs moyens (en milliards de dollars) | 231 \$ | 109 \$ | 269 \$ | 248 \$ | 857 \$ |

- 1) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 252 \$, pour parvenir aux montants présentés dans l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- 2) Comprend le revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant de participations dans des sociétés associées de 53 \$ pour le Réseau canadien, de 343 \$ pour les Opérations internationales et de (99) \$ pour le secteur Autres.

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015

| Base de mise en équivalence fiscale (en millions de dollars) | Réseau canadien | Opérations internationales | Services bancaires et marchés mondiaux | Autres ¹⁾ | Total |
|--|-----------------|----------------------------|--|----------------------|-----------------|
| Revenus d'intérêts nets | 4 758 \$ | 4 196 \$ | 798 \$ | (31)\$ | 9 721 \$ |
| Revenus autres que d'intérêts ²⁾ | 3 617 | 2 290 | 2 297 | (1) | 8 203 |
| Total des revenus | 8 375 | 6 486 | 3 095 | (32) | 17 924 |
| Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances | 507 | 844 | 40 | - | 1 391 |
| Charges autres que d'intérêts | 4 461 | 3 722 | 1 396 | 176 | 9 755 |
| Charge d'impôt sur le résultat | 900 | 432 | 431 | (355) | 1 408 |
| Bénéfice net | 2 507 \$ | 1 488 \$ | 1 228 \$ | 147 \$ | 5 370 \$ |
| Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales | - \$ | 139 \$ | - \$ | - \$ | 139 \$ |
| Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque | 2 507 \$ | 1 349 \$ | 1 228 \$ | 147 \$ | 5 231 \$ |
| Actifs moyens (en milliards de dollars) | 299 \$ | 126 \$ | 343 \$ | 86 \$ | 854 \$ |
| Passifs moyens (en milliards de dollars) | 216 \$ | 93 \$ | 239 \$ | 255 \$ | 803 \$ |

1) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 317 \$, pour parvenir aux montants présentés dans l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.

2) Comprend le revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant de participations dans des sociétés associées de 51 \$ pour le Réseau canadien, de 364 \$ pour les Opérations internationales et de (106) \$ pour le secteur Autres.

16. Revenus autres que d'intérêts

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des revenus tirés des services bancaires et des revenus tirés des services de gestion de patrimoine compris dans les revenus autres que d'intérêts.

| (en millions de dollars) | Pour les trimestres clos les | | | Pour les périodes de neuf mois closes les | |
|--|------------------------------|---------------|-----------------|---|-----------------|
| | 31 juillet 2016 | 30 avril 2016 | 31 juillet 2015 | 31 juillet 2016 | 31 juillet 2015 |
| Services bancaires | | | | | |
| Revenus sur cartes | 345 \$ | 330 \$ | 281 \$ | 1 004 \$ | 803 \$ |
| Services de dépôt et de paiement | 318 | 313 | 315 | 957 | 923 |
| Commissions de crédit | 294 | 277 | 269 | 856 | 782 |
| Autres | 106 | 105 | 109 | 312 | 289 |
| | 1 063 | 1 025 | 974 | 3 129 | 2 797 |
| Frais liés aux services bancaires | 145 | 136 | 115 | 417 | 310 |
| Total des revenus tirés des services bancaires | 918 \$ | 889 \$ | 859 \$ | 2 712 \$ | 2 487 \$ |
| Services de gestion de patrimoine | | | | | |
| Fonds communs de placement | 406 \$ | 393 \$ | 415 \$ | 1 211 \$ | 1 213 \$ |
| Commissions de courtage | 248 | 245 | 255 | 748 | 756 |
| Frais de gestion de placements et frais de fiducie | 164 | 162 | 167 | 486 | 491 |
| Total des revenus tirés des services de gestion de patrimoine | 818 \$ | 800 \$ | 837 \$ | 2 445 \$ | 2 460 \$ |

17. Résultat par action

| (en millions de dollars) | Pour les trimestres clos les | | | Pour les périodes de neuf mois closes les | |
|---|------------------------------|---------------|-----------------|---|-----------------|
| | 31 juillet 2016 | 30 avril 2016 | 31 juillet 2015 | 31 juillet 2016 | 31 juillet 2015 |
| Bénéfice de base par action ordinaire | | | | | |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires | 1 860 \$ | 1 489 \$ | 1 767 \$ | 5 079 \$ | 5 143 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) | 1 203 | 1 203 | 1 210 | 1 203 | 1 212 |
| Bénéfice de base par action ordinaire ¹⁾ (en dollars) | 1,55 \$ | 1,24 \$ | 1,46 \$ | 4,22 \$ | 4,24 \$ |
| Bénéfice dilué par action ordinaire | | | | | |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires | 1 860 \$ | 1 489 \$ | 1 767 \$ | 5 079 \$ | 5 143 \$ |
| Ajustements du bénéfice net attribuables aux options au titre de paiements fondés sur des actions et autres ²⁾ | 19 | 25 | 24 | 66 | 56 |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (dilué) | 1 879 \$ | 1 514 \$ | 1 791 \$ | 5 145 \$ | 5 199 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) | 1 203 | 1 203 | 1 210 | 1 203 | 1 212 |
| Ajustements du nombre moyen d'actions attribuables aux options au titre de paiements fondés sur des actions et autres ²⁾ (en millions) : | 19 | 25 | 21 | 22 | 20 |
| Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions) | 1 222 | 1 228 | 1 231 | 1 225 | 1 232 |
| Bénéfice dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars) | 1,54 \$ | 1,23 \$ | 1,45 \$ | 4,20 \$ | 4,22 \$ |

1) Le bénéfice par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions en circulation.

2) Certaines composantes alternatives de droits à l'appréciation d'actions et options pouvant être réglées au gré de la Banque au moyen de l'émission d'actions ordinaires étaient antidilutives et, par conséquent, n'ont pas été incluses dans le calcul du bénéfice dilué par action.

18. Instruments financiers

a) Gestion des risques

Les principales activités commerciales de la Banque donnent lieu à un bilan composé essentiellement d'instruments financiers. En outre, la Banque utilise des instruments financiers dérivés tant à des fins de transaction qu'à des fins de couverture. Les principaux risques financiers découlant de la transaction d'instruments financiers comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Le cadre de gestion du risque élaboré par la Banque pour contrôler, évaluer et gérer ces risques est le même que celui qui était en place au 31 octobre 2015.

i) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une perte soit subie si un emprunteur ou une contrepartie n'honore pas ses obligations financières ou contractuelles envers la Banque.

Les expositions au risque de crédit présentées ci-dessous sont fondées sur l'approche conforme à l'accord de Bâle appliquée par la Banque. Tous les portefeuilles canadiens, américains et européens d'une importance significative sont soumis à l'approche avancée fondée sur les notations internes (l'« approche NI avancée »), et il en est de même pour une proportion importante des portefeuilles de grandes sociétés et d'entreprises à l'échelle internationale. L'approche standard est appliquée aux autres portefeuilles, y compris à d'autres portefeuilles à l'étranger. Aux termes de l'approche NI avancée, la Banque utilise des paramètres estimatifs internes du risque fondés sur des données historiques.

Aux termes de l'approche standard, le risque de crédit est estimé selon les pondérations de risque définies par l'accord de Bâle, soit en fonction des évaluations du crédit effectuées par des agences de notation externes, soit en fonction du type de contrepartie en ce qui a trait aux expositions autres qu'envers les prêts aux particuliers et du type de produit pour les expositions envers les prêts aux particuliers.

| Exposition en cas de défaut ¹⁾ | Aux | | | 30 avril 2016 | 31 octobre 2015 |
|---|------------------------|----------------------|-------------------|-------------------|--------------------|
| | 31 juillet 2016 | | | | |
| (en millions de dollars) | Approche NI avancée | Approche standard | Total | Total | Total |
| Par sous-catégories d'exposition | | | | | |
| Prêts autres qu'aux particuliers ²⁾ | | | | | |
| Prélevés ³⁾ | 358 600 \$ | 57 141 \$ | 415 741 \$ | 407 515 \$ | 367 774 \$ |
| Engagements non prélevés | 68 655 | 4 694 | 73 349 | 69 743 | 72 434 |
| Autres expositions ⁴⁾ | 99 200 | 2 861 | 102 061 | 100 739 | 105 581 |
| Total – prêts autres qu'aux particuliers | 526 455 \$ | 64 696 \$ | 591 151 \$ | 577 997 \$ | 545 789 \$ |
| Prêts aux particuliers | | | | | |
| Prélevés ⁵⁾ | 146 358 \$ | 59 772 \$ | 206 130 \$ | 198 406 \$ | 217 785 \$ |
| Engagements non prélevés | 35 508 | – | 35 508 | 34 819 | 31 048 |
| Total – prêts aux particuliers | 181 866 \$ | 59 772 \$ | 241 638 \$ | 233 225 \$ | 248 833 \$ |
| Total | 708 321 \$ | 124 468 \$ | 832 789 \$ | 811 222 \$ | 794 622 \$ |

1) Après les mesures d'atténuation du risque de crédit et exclusion faite des titres de capitaux propres disponibles à la vente et d'autres actifs.

2) Les expositions au titre des montants prélevés selon l'approche NI avancée pour les prêts autres qu'aux particuliers comprennent des prêts hypothécaires garantis par l'État et assurés par le secteur privé.

3) Les montants prélevés au titre des prêts autres qu'aux particuliers comprennent les prêts, les acceptations bancaires, les dépôts auprès d'autres institutions financières et les titres de placement.

4) Comprend les instruments de crédit hors bilan tels que les lettres de crédit de soutien, les lettres de garantie, les titrisations, les instruments dérivés négociés de gré à gré et les opérations de pension sur titres, déduction faite des garanties connexes.

5) Les montants prélevés au titre des prêts aux particuliers comprennent les prêts hypothécaires à l'habitation, les cartes de crédit, les marges de crédit et les autres prêts personnels.

Qualité du crédit relative aux expositions – prêts autres qu'aux particuliers

Le portefeuille de prêts autres qu'aux particuliers de la Banque est bien diversifié par secteurs. Une proportion considérable du portefeuille de prêts aux entreprises et aux sociétés autorisés était constituée de prêts évalués en interne selon une notation qui correspondrait, en règle générale, à une notation de première qualité de la part d'agences de notation externes. Les concentrations de risque de crédit n'ont subi aucune modification importante depuis le 31 octobre 2015.

Qualité du crédit relative aux expositions – prêts aux particuliers

Les portefeuilles de prêts aux particuliers de la Banque se composent de prêts d'un montant relativement peu élevé à un grand nombre d'emprunteurs. Ces portefeuilles sont répartis dans tout le Canada ainsi que dans un grand nombre de pays. En raison de leur nature, ces portefeuilles sont donc très diversifiés. Par ailleurs, une tranche de 59 % du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien était assurée au 31 juillet 2016 (62 % au 30 avril 2016; 49 % au 31 octobre 2015). Le ratio prêt/valeur moyen de la tranche non assurée du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien s'établissait à 50 % (51 % au 30 avril 2016; 53 % au 31 octobre 2015).

Portefeuille de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard

Au 31 juillet 2016, le portefeuille de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard se chiffrait à 60 milliards de dollars (58 milliards de dollars au 30 avril 2016; 54 milliards de dollars au 31 octobre 2015) et se composait de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts personnels, de prêts sur cartes de crédit et de marges de crédit consenties à des particuliers, principalement aux Antilles et en Amérique latine. Une tranche de 29 milliards de dollars (28 milliards de dollars au 30 avril 2016; 28 milliards de dollars au 31 octobre 2015) du portefeuille total de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard correspondait à des prêts hypothécaires et à des prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels, la plupart de ceux-ci ayant un ratio prêt/valeur inférieur à 80 %.

ii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que la Banque ne puisse remplir ses obligations financières dans les délais prévus, à un prix raisonnable. Le risque de liquidité de la Banque fait l'objet de contrôles de gestion du risque exhaustifs et il est géré dans le cadre des politiques et des plafonds approuvés par le conseil d'administration. Ce dernier reçoit des rapports sur le risque et sur les résultats obtenus par rapport aux limites approuvées. Le Comité de gestion de l'actif et du passif (« CGAP ») supervise le risque de liquidité pour la haute direction.

Les éléments clés du cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque sont les suivants :

- établissement de plafonds pour la mesure et la gestion du risque de liquidité, y compris des plafonds à l'égard des sorties de fonds nettes maximales par devise pouvant être effectuées au cours d'une période à court terme donnée;
- diversification prudente des activités de financement de gros au moyen de divers programmes de financement afin d'accéder aux marchés des capitaux internationaux et de gérer son profil d'échéance, lorsque cela est nécessaire;
- maintien d'un bloc considérable d'actifs liquides aux fins du soutien des activités. De façon générale, la Banque peut vendre ces actifs ou les donner en nantissement en vue d'honorer ses obligations;
- essais dans des conditions critiques visant la liquidité, y compris des scénarios à l'échelle de la Banque et à l'échelle mondiale ainsi qu'une combinaison de scénarios systémiques et spécifiques;
- plan d'urgence en matière de liquidité.

Les établissements de la Banque à l'étranger ont des cadres de gestion de la liquidité qui sont semblables à celui de la Banque. En ce qui a trait au risque de liquidité, les dépôts locaux sont gérés en fonction des cadres de gestion locaux et des exigences réglementaires locales.

iii) Risque de marché

Le risque de marché découle des fluctuations des prix et des taux du marché (notamment les taux d'intérêt, les écarts de taux, le cours des actions, les cours de change et le prix des marchandises), des corrélations entre ces éléments et de l'ampleur de leur volatilité.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt, y compris le risque d'écart de taux, correspond au risque de perte imputable aux variations du degré, de la forme et de l'inclinaison de la courbe de rendement, à la volatilité des taux d'intérêt, aux taux de remboursement anticipé des prêts hypothécaires, aux variations du prix du crédit sur le marché et à la solvabilité d'un émetteur donné.

Sensibilité aux taux d'intérêt des instruments détenus à des fins autres que de transaction

Compte tenu des positions de la Banque en matière de taux d'intérêt, le tableau qui suit indique l'incidence pro forma après impôt sur le bénéfice net au cours des douze prochains mois et sur la valeur économique des capitaux propres de la Banque d'une hausse ou d'une baisse immédiate et durable de 100 et de 200 points de base des taux d'intérêt, pour les principales devises telles qu'elles ont été déterminées par la Banque.

| | Aux | | | | | | 30 avril 2016 | 31 juillet 2015 | | |
|--|-----------------|----------------|--------|-------------------|----------------|-----------|---------------|-------------------|--------------|-------------------|
| | 31 juillet 2016 | | | 31 juillet 2016 | | | | | | |
| | Bénéfice net | | | Valeur économique | | | | | | |
| (en millions de dollars) | Dollar canadien | Autres devises | Total | Dollar canadien | Autres devises | Total | Bénéfice net | Valeur économique | Bénéfice net | Valeur économique |
| + 100 points de base | (26)\$ | 16 \$ | (10)\$ | (149)\$ | (547)\$ | (696)\$ | 44 \$ | (599)\$ | 202 \$ | (537)\$ |
| - 100 points de base¹⁾ | 7 | (5) | 2 | (97) | 609 | 512 | (13) | 496 | (60) | 462 |
| + 200 points de base | (52)\$ | 32 \$ | (20)\$ | (419)\$ | (1 040)\$ | (1 459)\$ | 90 \$ | (1 260)\$ | 406 \$ | (1 125)\$ |
| - 200 points de base¹⁾ | 7 | (8) | (1) | (476) | 1 013 | 537 | (16) | 461 | (71) | 428 |

1) En raison de la faiblesse actuelle des taux d'intérêt, la sensibilité du bénéfice annuel au dollar canadien, au dollar US, à l'euro et à la livre sterling est calculée selon un recul de 25 points de base.

Risque de change lié aux instruments détenus à des fins autres que de transaction

Le risque de change correspond au risque de perte découlant de la fluctuation des cours au comptant et des cours à terme.

En l'absence de couverture, au 31 juillet 2016, une hausse (baisse) de un pour cent du dollar canadien par rapport à toutes les monnaies dans lesquelles la Banque exerce ses activités entraînerait une diminution (augmentation) de son résultat annuel avant impôt d'environ 63 millions de dollars (59 millions de dollars au 30 avril 2016; 57 millions de dollars au 31 juillet 2015), principalement en raison de sa position en dollars américains. La Banque couvre partiellement ce risque de change.

Au 31 juillet 2016, compte tenu des activités de couverture, une variation similaire du dollar canadien donnerait lieu à une diminution (augmentation) d'environ 319 millions de dollars (313 millions de dollars au 30 avril 2016; 306 millions de dollars au 31 juillet 2015) des profits de change latents dans le cumul des autres éléments du résultat global figurant dans les capitaux propres.

Risque sur actions lié aux instruments détenus à des fins autres que de transaction

Le risque sur actions correspond au risque de perte découlant de fluctuations défavorables du cours des titres de capitaux propres. La Banque est exposée au risque sur actions par l'intermédiaire de ses portefeuilles de titres de capitaux propres disponibles à la vente. La juste valeur des titres de capitaux propres disponibles à la vente est présentée à la note 6.

Gestion du risque lié au portefeuille de transaction

Le tableau ci-dessous présente la VaR de la Banque par facteurs de risque ainsi que la VaR ayant subi une simulation de crise :

| | Pour le trimestre clos le | | | Au | Aux | |
|---|---------------------------|---------|---------|-----------------|---------------|-----------------|
| | 31 juillet 2016 | | | 31 juillet 2016 | 30 avril 2016 | 31 juillet 2015 |
| | Moyenne | Haut | Bas | | | |
| (en millions de dollars) | | | | | | |
| Écart de taux plus taux d'intérêt | 9,6 \$ | 11,5 \$ | 8,2 \$ | 9,0 \$ | 7,9 \$ | 12,1 \$ |
| Écart de taux | 7,7 | 9,4 | 6,6 | 7,2 | 7,7 | 8,5 |
| Taux d'intérêt | 7,0 | 8,4 | 5,1 | 6,9 | 5,8 | 5,4 |
| Titres de capitaux propres | 2,5 | 5,4 | 1,4 | 1,4 | 2,3 | 2,6 |
| Change | 1,2 | 2,7 | 0,8 | 1,1 | 1,1 | 1,0 |
| Marchandises | 2,7 | 3,8 | 2,1 | 3,3 | 2,2 | 3,3 |
| Spécifique à la dette | 5,1 | 5,6 | 4,4 | 4,5 | 5,1 | 5,7 |
| Effet de la diversification | (10,1) | s.o. | s.o. | (8,8) | (8,8) | (11,8) |
| VaR totale | 11,0 \$ | 13,6 \$ | 9,8 \$ | 10,4 \$ | 9,7 \$ | 12,8 \$ |
| VaR ayant subi une simulation de crise totale | 29,3 \$ | 33,0 \$ | 25,2 \$ | 25,3 \$ | 28,3 \$ | 22,3 \$ |

iv) Risque d'exploitation

Le risque d'exploitation s'entend du risque de perte directe ou indirecte auquel est exposée la Banque en raison de l'insuffisance ou de l'échec de processus ou systèmes, d'erreurs humaines ou d'événements externes. Le risque d'exploitation comprend le risque juridique et réglementaire, le risque lié aux processus d'affaires et au changement, les manquements aux obligations de fiduciaire ou aux obligations d'information, la défaillance de la technologie, les crimes financiers et les risques environnementaux. Le risque d'exploitation est présent d'une façon ou d'une autre dans chacune des activités commerciales et de soutien de la Banque.

Le risque d'exploitation peut donner lieu à des pertes financières, à des sanctions réglementaires ainsi qu'à des atteintes à la réputation de la Banque. Celle-ci a mis au point des politiques, des procédures et des méthodes d'évaluation pour faire en sorte que le risque d'exploitation soit bien circonscrit et géré au moyen de contrôles efficaces.

b) Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la Banque a choisi de désigner certains instruments financiers comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces instruments comprennent :

- certains placements et prêts afin de réduire substantiellement la disparité de traitement en matière de comptabilisation entre les variations de la juste valeur de ces actifs et les variations de la juste valeur des dérivés connexes;
- certains passifs au titre de billets de dépôt comportant des modalités de renouvellement et des caractéristiques liées à des capitaux propres qui font l'objet d'une couverture économique au moyen de dérivés et qui sont gérés à la juste valeur.

Les variations de la juste valeur des actifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées en résultat net. Les variations de la juste valeur des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global sans transfert ultérieur au résultat net, sauf si un tel traitement créerait ou accroîtrait une disparité comptable. Toutes les autres variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

Dans le cas des passifs au titre des billets de dépôt désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, la présentation des variations de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque dans les autres éléments du résultat global ne crée ni n'accroît une disparité du bénéfice net, puisque la Banque ne couvre actuellement pas le risque de crédit qui lui est propre.

Le cumul des ajustements de la juste valeur découlant du risque de crédit propre à la Banque est déterminé à un moment donné au moyen d'une comparaison de la valeur des flux de trésorerie futurs attendus sur la durée de ces passifs actualisée au taux de financement effectif de la Banque, et de la valeur des flux de trésorerie futurs attendus actualisée à un taux de référence. La variation de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit est déterminée en fonction de la variation du cumul des ajustements de la juste valeur découlant du risque de crédit propre à la Banque.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des actifs et des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les variations de leur juste valeur.

| | Juste valeur | | | Variation de la juste valeur | | | Cumul des variations de la juste valeur ¹⁾ | | |
|--|-----------------|---------------|-----------------|------------------------------|---------------|-----------------|---|---------------|-----------------|
| | Aux | | | Pour les trimestres clos les | | | Aux | | |
| (en millions de dollars) | 31 juillet 2016 | 30 avril 2016 | 31 juillet 2015 | 31 juillet 2016 | 30 avril 2016 | 31 juillet 2015 | 31 juillet 2016 | 30 avril 2016 | 31 juillet 2015 |
| Actifs | | | | | | | | | |
| Titres de placement ²⁾ | 16 \$ | 15 \$ | 126 \$ | – \$ | – \$ | – \$ | 11 \$ | 11 \$ | 12 \$ |
| Prêts ³⁾ | 212 | 195 | – | 17 | (14) | – | 15 | (2) | – |
| Passifs | | | | | | | | | |
| Passifs au titre de billets de dépôt ⁴⁾ | 1 643 | 1 629 | 1 376 | (48) | (123) | (53) | 49 | 94 | 63 |

1) Le cumul des variations de la juste valeur est évalué à compter de la date de comptabilisation initiale des instruments.

2) Les variations de la juste valeur sont comptabilisées sous « Revenus autres que d'intérêts – Autres ».

3) Les variations de la juste valeur sont comptabilisées sous « Revenus autres que d'intérêts – Revenus provenant des activités de transaction ».

4) Les variations de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque sont comptabilisées sous « Autres éléments du résultat global ». Les autres variations de la juste valeur sont comptabilisées sous « Revenus autres que d'intérêts – Revenus provenant des activités de transaction ».

Le tableau suivant présente les variations, découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque, de la juste valeur des passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, ainsi que leurs valeurs à l'échéance contractuelle et leurs valeurs comptables.

| | Dépôts à terme | | | |
|---------------------------|-----------------------------------|------------------|---|---|
| | Valeur à l'échéance contractuelle | Valeur comptable | Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle | Cumul des variations de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque ¹⁾ |
| (en millions de dollars) | | | | |
| Au 31 juillet 2016 | 1 692 \$ | 1 643 \$ | 49 \$ | (4)\$ |
| Au 30 avril 2016 | 1 723 | 1 629 | 94 | (20) |
| Au 31 juillet 2015 | 1 439 | 1 376 | 63 | 8 |

1) Les montants sont comptabilisés comme un profit ou une perte dans les autres éléments du résultat global.

2) Le cumul des variations de la juste valeur est évalué à compter de la date de comptabilisation initiale des instruments.

c) Instruments financiers – juste valeur

Juste valeur des instruments financiers

Le calcul de la juste valeur est fondé sur la conjoncture du marché à un moment donné et peut par conséquent ne pas être représentatif des justes valeurs futures. La Banque a mis en place des contrôles et processus en vue d'assurer que l'évaluation des instruments financiers est déterminée de manière appropriée.

Se reporter à la note 7 afférente aux états financiers consolidés inclus dans le rapport annuel 2015 de la Banque pour connaître les techniques d'évaluation de la juste valeur de ses principaux actifs et passifs financiers.

Le tableau qui suit indique la juste valeur des instruments financiers de la Banque. Les justes valeurs présentées ne tiennent pas compte des actifs non financiers comme les immobilisations corporelles, les participations dans des sociétés associées, les métaux précieux ainsi que le goodwill et autres immobilisations incorporelles.

| (en millions de dollars) | Aux | | | | | | | | |
|--|---------------------|-------------------------|-------------------------|---------------------|-------------------------|-------------------------|---------------------|-------------------------|-------------------------|
| | 31 juillet 2016 | | | 30 avril 2016 | | | 31 octobre 2015 | | |
| | Juste valeur totale | Valeur comptable totale | Favorable (défavorable) | Juste valeur totale | Valeur comptable totale | Favorable (défavorable) | Juste valeur totale | Valeur comptable totale | Favorable (défavorable) |
| Actifs | | | | | | | | | |
| Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières | 69 774 \$ | 69 774 \$ | – \$ | 61 215 \$ | 61 215 \$ | – \$ | 73 927 \$ | 73 927 \$ | – \$ |
| Actifs détenus à des fins de transaction | 103 861 | 103 861 | – | 101 367 | 101 367 | – | 99 140 | 99 140 | – |
| Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | 228 | 228 | – | 210 | 210 | – | 320 | 320 | – |
| Titres pris en pension et titres empruntés | 92 266 | 92 266 | – | 104 022 | 104 022 | – | 87 312 | 87 312 | – |
| Instruments financiers dérivés | 43 990 | 43 990 | – | 42 318 | 42 318 | – | 41 003 | 41 003 | – |
| Titres de placement disponibles à la vente | 48 101 | 48 101 | – | 47 257 | 47 257 | – | 42 565 | 42 565 | – |
| Titres de placement détenus jusqu'à leur échéance | 22 077 | 21 813 | 264 | 19 531 | 19 383 | 148 | 716 | 651 | 65 |
| Prêts | 477 461 | 472 800 | 4 661 | 471 090 | 466 845 | 4 245 | 463 047 | 458 628 | 4 419 |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations | 10 409 | 10 409 | – | 10 008 | 10 008 | – | 10 296 | 10 296 | – |
| Autres actifs financiers | 9 309 | 9 309 | – | 8 734 | 8 734 | – | 9 024 | 9 024 | – |
| Passifs | | | | | | | | | |
| Dépôts | 633 867 | 631 344 | (2 523) | 611 010 | 609 313 | (1 697) | 602 606 | 600 919 | (1 687) |
| Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | 1 643 | 1 643 | – | 1 629 | 1 629 | – | 1 486 | 1 486 | – |
| Acceptations | 10 409 | 10 409 | – | 10 008 | 10 008 | – | 10 296 | 10 296 | – |
| Obligations liées aux titres vendus à découvert | 20 869 | 20 869 | – | 22 351 | 22 351 | – | 20 212 | 20 212 | – |
| Instruments financiers dérivés | 46 428 | 46 428 | – | 47 308 | 47 308 | – | 45 270 | 45 270 | – |
| Obligations relatives aux titres mis en pension et titres prêtés | 93 990 | 93 990 | – | 102 392 | 102 392 | – | 77 015 | 77 015 | – |
| Déventures subordonnées | 7 761 | 7 598 | (163) | 7 559 | 7 499 | (60) | 6 234 | 6 182 | (52) |
| Autres passifs financiers | 24 185 | 23 820 | (365) | 23 480 | 23 195 | (285) | 25 778 | 25 443 | (335) |

d) Hiérarchie des justes valeurs

La meilleure indication de la juste valeur d'un instrument financier est fournie par le prix coté sur un marché actif. L'utilisation de prix cotés sur des marchés donne lieu à une évaluation de niveau 1. Dans la mesure du possible, les évaluations sont fondées sur des prix cotés ou des données observables sur des marchés actifs.

Il n'est pas toujours possible d'obtenir un prix coté pour une opération de gré à gré, tout comme lorsque l'opération est effectuée sur un marché qui n'est pas liquide ou actif. Dans de telles circonstances, des modèles internes qui optimisent le recours à des données observables sont utilisés pour estimer la juste valeur. La technique d'évaluation choisie tient compte de tous les facteurs que des intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de la transaction. Lorsque toutes les données importantes des modèles sont observables, il s'agit alors d'une évaluation de niveau 2. Les instruments financiers négociés sur un marché peu actif sont évalués à l'aide de cours indicatifs, de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou d'autres méthodes d'évaluation. Habituellement, les estimations de la juste valeur ne tiennent pas compte des liquidations ou des ventes forcées.

Lorsque les instruments financiers sont négociés sur un marché inactif ou lorsque des modèles sont utilisés dans une situation où il n'existe pas de paramètres observables, la direction doit exercer davantage de jugement dans son évaluation. Les évaluations qui nécessitent l'utilisation de nombreuses données non observables sont considérées comme étant de niveau 3.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des évaluations de la juste valeur et les instruments comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente.

| (en millions de dollars) | 31 juillet 2016 | | | | 30 avril 2016 | | | |
|---|------------------|------------------|-----------------|-------------------|------------------|------------------|-----------------|-------------------|
| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
| Aux | | | | | | | | |
| Instruments comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente | | | | | | | | |
| Actifs | | | | | | | | |
| Métaux précieux¹⁾ | – \$ | 10 243 \$ | – \$ | 10 243 \$ | – \$ | 8 818 \$ | – \$ | 8 818 \$ |
| Actifs détenus à des fins de transaction | | | | | | | | |
| Prêts | – | 20 278 | – | 20 278 | – | 19 060 | – | 19 060 |
| Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada | 8 355 | – | – | 8 355 | 9 684 | – | – | 9 684 |
| Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes | – | 8 495 | – | 8 495 | – | 5 294 | – | 5 294 |
| Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines | 8 737 | – | – | 8 737 | 8 060 | – | – | 8 060 |
| Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères | 6 089 | 1 815 | – | 7 904 | 8 457 | 2 203 | – | 10 660 |
| Titres de sociétés et autres titres de créance | 75 | 9 623 | 35 | 9 733 | 100 | 11 705 | 34 | 11 839 |
| Fonds de revenu | 96 | 839 | 1 163 | 2 098 | 109 | 1 002 | 1 139 | 2 250 |
| Titres de capitaux propres | 36 129 | 170 | 4 | 36 303 | 32 709 | 115 | 4 | 32 828 |
| Autres ²⁾ | 1 958 | – | – | 1 958 | 1 692 | – | – | 1 692 |
| | 61 439 \$ | 51 463 \$ | 1 202 \$ | 114 104 \$ | 60 811 \$ | 48 197 \$ | 1 177 \$ | 110 185 \$ |
| Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | | | | | | | | |
| Titres de placement³⁾ | | | | | | | | |
| Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada | 10 790 | 1 989 | – | 12 779 | 9 101 | 1 828 | – | 10 929 |
| Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes | 927 | 2 202 | – | 3 129 | 902 | 2 625 | – | 3 527 |
| Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines | 9 789 | 111 | – | 9 900 | 10 917 | 107 | – | 11 024 |
| Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères | 6 155 | 7 831 | 412 | 14 398 | 6 790 | 7 319 | 426 | 14 535 |
| Titres de sociétés et autres titres de créance | 691 | 4 099 | 113 | 4 903 | 636 | 3 737 | 106 | 4 479 |
| Titres hypothécaires | 125 | 479 | 15 | 619 | 127 | 191 | 16 | 334 |
| Titres de capitaux propres | 1 699 | 230 | 444 | 2 373 | 1 458 | 248 | 723 | 2 429 |
| | 30 176 \$ | 16 941 \$ | 984 \$ | 48 101 \$ | 29 931 \$ | 16 055 \$ | 1 271 \$ | 47 257 \$ |
| Instruments financiers dérivés | | | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | – \$ | 18 414 \$ | 70 \$ | 18 484 \$ | – \$ | 15 387 \$ | 39 \$ | 15 426 \$ |
| Contrats de change et contrats sur l'or | 12 | 20 767 | – | 20 779 | – | 21 815 | – | 21 815 |
| Contrats sur titres de capitaux propres | 287 | 1 553 | 220 | 2 060 | 176 | 1 594 | 216 | 1 986 |
| Contrats de crédit | – | 473 | – | 473 | – | 623 | – | 623 |
| Contrats sur marchandises | 849 | 1 345 | – | 2 194 | 839 | 1 629 | – | 2 468 |
| | 1 148 \$ | 42 552 \$ | 290 \$ | 43 990 \$ | 1 015 \$ | 41 048 \$ | 255 \$ | 42 318 \$ |
| Passifs | | | | | | | | |
| Dépôts⁴⁾ | | | | | | | | |
| | – \$ | 4 \$ | 1 141 \$ | 1 145 \$ | – \$ | (88) \$ | 1 119 \$ | 1 031 \$ |
| Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | | | | | | | | |
| | – \$ | 1 643 \$ | – \$ | 1 643 \$ | – \$ | 1 629 \$ | – \$ | 1 629 \$ |
| Obligations liées aux titres vendus à découvert | | | | | | | | |
| | 18 048 \$ | 2 821 \$ | – \$ | 20 869 \$ | 18 978 \$ | 3 373 \$ | – \$ | 22 351 \$ |
| Instruments financiers dérivés | | | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | – \$ | 16 915 \$ | 154 \$ | 17 069 \$ | – \$ | 14 254 \$ | 147 \$ | 14 401 \$ |
| Contrats de change et contrats sur l'or | 5 | 21 449 | – | 21 454 | 4 | 24 485 | – | 24 489 |
| Contrats sur titres de capitaux propres | 332 | 2 306 | 179 | 2 817 | 226 | 2 463 | 194 | 2 883 |
| Contrats de crédit | – | 1 763 | 1 | 1 764 | – | 1 645 | 2 | 1 647 |
| Contrats sur marchandises | 793 | 2 531 | – | 3 324 | 822 | 3 066 | – | 3 888 |
| | 1 130 \$ | 44 964 \$ | 334 \$ | 46 428 \$ | 1 052 \$ | 45 913 \$ | 343 \$ | 47 308 \$ |

1) La juste valeur des métaux précieux se fonde sur les cours du marché et les prix au comptant à terme.

2) Ces montants représentent principalement des positions sur métaux de base. La juste valeur de ces positions est déterminée en fonction de prix cotés sur des marchés actifs.

3) Exclusion faite de placements détenus jusqu'à l'échéance de 21 813 \$ (19 383 \$ au 30 avril 2016).

4) Ces montants représentent des dérivés incorporés qui sont séparés de billets de dépôt structurés.

Au 31 octobre 2015

| (en millions de dollars) | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
|---|-----------|-----------|----------|------------|
| Instruments comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente | | | | |
| Actifs | | | | |
| Métaux précieux¹⁾ | – \$ | 10 550 \$ | – \$ | 10 550 \$ |
| Actifs détenus à des fins de transaction | | | | |
| Prêts | – | 18 341 | – | 18 341 |
| Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada | 7 295 | – | – | 7 295 |
| Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes | – | 5 281 | – | 5 281 |
| Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines | 5 313 | 368 | – | 5 681 |
| Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères | 9 512 | 1 515 | – | 11 027 |
| Titres de sociétés et autres titres de créance | 163 | 13 162 | 67 | 13 392 |
| Fonds de revenu | 93 | 1 728 | 1 218 | 3 039 |
| Titres de capitaux propres | 32 553 | 107 | 5 | 32 665 |
| Autres ²⁾ | 2 419 | – | – | 2 419 |
| | 57 348 \$ | 51 052 \$ | 1 290 \$ | 109 690 \$ |
| Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | | | | |
| Titres de placement³⁾ | 16 \$ | 279 \$ | 25 \$ | 320 \$ |
| Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada | 5 752 | 1 997 | – | 7 749 |
| Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes | 1 085 | 2 621 | – | 3 706 |
| Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines | 9 678 | 150 | – | 9 828 |
| Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères | 6 003 | 6 233 | 447 | 12 683 |
| Titres de sociétés et autres titres de créance | 921 | 4 212 | 137 | 5 270 |
| Titres hypothécaires | 97 | 187 | 23 | 307 |
| Titres de capitaux propres | 1 665 | 224 | 1 133 | 3 022 |
| | 25 201 \$ | 15 624 \$ | 1 740 \$ | 42 565 \$ |
| Instruments financiers dérivés | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | – \$ | 14 584 \$ | 36 \$ | 14 620 \$ |
| Contrats de change et contrats sur l'or | 1 | 19 741 | – | 19 742 |
| Contrats sur titres de capitaux propres | 173 | 2 032 | 102 | 2 307 |
| Contrats de crédit | – | 850 | – | 850 |
| Contrats sur marchandises | 1 656 | 1 828 | – | 3 484 |
| | 1 830 \$ | 39 035 \$ | 138 \$ | 41 003 \$ |
| Passifs | | | | |
| Dépôts⁴⁾ | – \$ | 43 \$ | 1 192 \$ | 1 235 \$ |
| Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | | | | |
| | – \$ | 1 486 \$ | – \$ | 1 486 \$ |
| Obligations liées aux titres vendus à découvert | | | | |
| | 17 073 \$ | 3 139 \$ | – \$ | 20 212 \$ |
| Instruments financiers dérivés | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | – \$ | 13 443 \$ | 81 \$ | 13 524 \$ |
| Contrats de change et contrats sur l'or | 3 | 21 470 | – | 21 473 |
| Contrats sur titres de capitaux propres | 233 | 2 172 | 170 | 2 575 |
| Contrats de crédit | – | 2 542 | 12 | 2 554 |
| Contrats sur marchandises | 1 201 | 3 943 | – | 5 144 |
| | 1 437 \$ | 43 570 \$ | 263 \$ | 45 270 \$ |

1) La juste valeur des métaux précieux se fonde sur les cours du marché et les prix au comptant à terme.

2) Ces montants représentent principalement des positions sur métaux de base. La juste valeur de ces positions est déterminée en fonction de prix cotés sur des marchés actifs.

3) Exclusion faite de placements détenus jusqu'à l'échéance de 651 \$.

4) Ces montants représentent des dérivés incorporés qui sont séparés de billets de dépôt structurés.

Évaluations de la juste valeur non récurrentes

Il n'y avait aucune évaluation de la juste valeur non récurrente au 31 juillet 2016, au 30 avril 2016 et au 31 octobre 2015.

Variations de la juste valeur des instruments de niveau 3

Les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs englobent des obligations non liquides de gouvernements, des obligations de sociétés fortement structurées, des titres hypothécaires, des placements non liquides dans des titres de capitaux propres d'entités non cotées, des fonds de revenu, des dérivés complexes et des dérivés incorporés à des billets de dépôt structurés.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Le tableau qui suit résume les variations se rapportant aux instruments de niveau 3 comptabilisés à la juste valeur pour le trimestre clos le 31 juillet 2016.

Les soldes positifs représentent des actifs alors que les soldes négatifs représentent des passifs. En conséquence, les montants positifs indiquent des achats d'actifs ou des règlements de passifs alors que les montants négatifs indiquent des ventes d'actifs ou des émissions de passifs.

Au 31 juillet 2016

| (en millions de dollars) | Juste valeur à l'ouverture du trimestre | Profits (pertes) comptabilisés en résultat ¹⁾ | Profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ²⁾ | Achats/ émissions | Ventes/ règlements | Transferts vers/ depuis le niveau 3 | Juste valeur à la clôture du trimestre | Variation des profits (pertes) latents comptabilisés en résultat pour les instruments toujours détenus ³⁾ |
|---|---|--|--|-------------------|--------------------|-------------------------------------|--|--|
| Actifs détenus à des fins de transaction⁴⁾ | | | | | | | | |
| Titres de sociétés et autres titres de créance | 34 \$ | 1 \$ | – \$ | – \$ | – \$ | – \$ | 35 \$ | 1 \$ |
| Fonds de revenu | 1 139 | 24 | – | – | – | – | 1 163 | 24 ⁵⁾ |
| Titres de capitaux propres | 4 | – | – | – | – | – | 4 | – |
| | 1 177 | 25 | – | – | – | – | 1 202 | 25 |
| Titres de placement | | | | | | | | |
| Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères | 426 | 2 | – | 136 | (152) | – | 412 | – |
| Titres de sociétés et autres titres de créance | 106 | 2 | 7 | – | (2) | – | 113 | – |
| Titres hypothécaires | 16 | – | (1) | – | – | – | 15 | – |
| Titres de capitaux propres | 723 | 76 | (69) | 18 | (304) | – | 444 | – |
| | 1 271 | 80 | (63) | 154 | (458) | – | 984 | – |
| Actifs sous forme d'instruments financiers dérivés | | | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | 39 | 30 | – | 2 | (1) | – | 70 | 30 |
| Contrats sur titres de capitaux propres | 216 | 5 | – | 9 | (6) | (4) | 220 | 5 ⁶⁾ |
| Passifs sous forme d'instruments financiers dérivés | | | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | (147) | 38 | – | (46) | 1 | – | (154) | 38 |
| Contrats sur titres de capitaux propres | (194) | (21) | – | (4) | 21 | 19 | (179) | (17) ⁶⁾ |
| Contrats de crédit | (2) | 1 | – | – | – | – | (1) | 1 |
| | (88) | 53 | – | (39) | 15 | 15 | (44) | 57 |
| Dépôts⁷⁾ | (1 119) | (22) | – | – | – | – | (1 141) | (22) ⁵⁾ |
| Total | 1 241 \$ | 136 \$ | (63)\$ | 115 \$ | (443)\$ | 15 \$ | 1 001 \$ | 60 \$ |

- 1) Les profits et pertes sur les actifs détenus à des fins de transaction ainsi que sur tous les instruments financiers dérivés sont inscrits dans les revenus provenant des activités de transaction à l'état consolidé du résultat net. Les profits et pertes sur la cession de titres de placement sont inscrits dans le profit net sur la vente de titres de placement à l'état consolidé du résultat net.
- 2) Les profits et pertes découlant des variations de la juste valeur des titres de placement sont présentés dans la variation nette des profits et pertes latents sur les titres disponibles à la vente à l'état consolidé du résultat global.
- 3) Ces montants représentent les profits et pertes découlant des variations de la juste valeur des instruments de niveau 3 toujours détenus à la clôture de la période qui sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net.
- 4) Les actifs détenus à des fins de transaction comprennent un montant négligeable d'actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.
- 5) Les profits latents sur les parts de fonds de revenu sont en grande partie compensés par les variations découlant de l'évaluation à la valeur de marché d'un billet de dépôt lié à des actions et de certains autres instruments dérivés visés par des opérations structurées. Les profits et les pertes de compensation sont pris en compte dans les revenus provenant des activités de transaction à l'état consolidé du résultat net.
- 6) Certains profits et pertes latents sur les actifs et les passifs dérivés sont compensés en grande partie par les variations découlant de l'évaluation à la valeur de marché d'autres instruments pris en compte dans les revenus provenant des activités de transaction à l'état consolidé du résultat net, ces instruments agissant comme couverture économique à l'égard de certains actifs et passifs dérivés.
- 7) Ces montants représentent des dérivés incorporés qui sont séparés des billets de dépôt structurés.

Le tableau qui suit présente un sommaire des variations des instruments de niveau 3 comptabilisés à la juste valeur pour les trimestres clos le 30 avril 2016 et le 31 octobre 2015.

Au 30 avril 2016

| (en millions de dollars) | Juste valeur à l'ouverture du trimestre | Profits (pertes) comptabilisés en résultat ¹⁾ | Profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global | Achats/ émissions | Ventes/ règlements | Transferts vers/ depuis le niveau 3 | Juste valeur à la clôture du trimestre |
|--|---|--|--|-------------------|--------------------|-------------------------------------|--|
| Actifs détenus à des fins de transaction ²⁾ | 1 370 \$ | (158)\$ | – \$ | – \$ | (35)\$ | – \$ | 1 177 \$ |
| Titres de placement | 1 797 | 74 | (217) | 182 | (565) | – | 1 271 |
| Instruments financiers dérivés | (276) | (19) | – | (46) | 268 | (15) | (88) |
| Dépôts ³⁾ | (1 276) | 157 | – | – | – | – | (1 119) |

- 1) Les profits et les pertes se rapportant à des éléments de niveau 3 peuvent être compensés par des profits ou des pertes se rapportant à des couvertures connexes de niveaux 1 ou 2.
- 2) Les actifs détenus à des fins de transaction comprennent un montant négligeable d'actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.
- 3) Ces montants représentent des dérivés incorporés qui sont séparés des billets de dépôt structurés.

Au 31 octobre 2015

| (en millions de dollars) | Juste valeur à l'ouverture du trimestre | Profits (pertes) comptabilisés en résultat ¹⁾ | Profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global | Achats/ émissions | Ventes/ règlements | Transferts vers/ depuis le niveau 3 | Juste valeur à la clôture du trimestre |
|--|---|--|--|-------------------|--------------------|-------------------------------------|--|
| Actifs détenus à des fins de transaction ²⁾ | 1 330 \$ | (15)\$ | – \$ | 1 \$ | (1)\$ | – \$ | 1 315 \$ |
| Titres de placement | 1 750 | 22 | (13) | 232 | (251) | – | 1 740 |
| Instruments financiers dérivés | (45) | (31) | – | (23) | 47 | (73) | (125) |
| Dépôts ³⁾ | (1 207) | 15 | – | – | – | – | (1 192) |

1) Les profits et les pertes se rapportant à des éléments de niveau 3 peuvent être compensés par des profits ou des pertes se rapportant à des couvertures connexes de niveaux 1 ou 2.

2) Les actifs détenus à des fins de transaction comprennent un montant négligeable d'actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

3) Ces montants représentent des dérivés incorporés qui sont séparés des billets de dépôt structurés.

Transferts importants

Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs lorsque de nouvelles informations ou des informations supplémentaires ou plus précises visant les données servant à l'évaluation et le caractère observable de ces dernières deviennent disponibles. La Banque comptabilise les transferts d'un niveau de la hiérarchie des justes valeurs vers un autre à la clôture de la période de communication de l'information au cours de laquelle ils surviennent.

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2016, des actifs dérivés d'un montant net de 4 millions de dollars ont été transférés au niveau 2 à partir du niveau 3 et des passifs dérivés d'un montant net de 19 millions de dollars ont été transférés au niveau 2 à partir du niveau 3. Au cours du trimestre clos le 30 avril 2016, des actifs dérivés d'un montant net de 4 millions de dollars ont été transférés au niveau 3 à partir du niveau 2 et des passifs dérivés d'un montant net de 19 millions de dollars ont été transférés au niveau 3 à partir du niveau 2. Au cours du trimestre clos le 31 octobre 2015, des instruments dérivés d'un montant net de 73 millions de dollars ont été transférés au niveau 2 à partir du niveau 3.

Tous les transferts ont découlé de nouvelles informations obtenues quant au caractère observable des données utilisées dans l'évaluation.

Sensibilité du niveau 3

La Banque exerce son jugement pour déterminer quelles données non observables sont utilisées pour calculer la juste valeur des instruments de niveau 3.

Se reporter à la note 7 afférente aux états financiers consolidés inclus dans le rapport annuel 2015 de la Banque pour une description des données non observables importantes des instruments de niveau 3 et de l'incidence potentielle qu'une variation de chaque donnée non observable pourrait avoir sur l'évaluation de la juste valeur. Il n'est survenu aucun changement important aux sensibilités du niveau 3 au cours du trimestre.

19. Regroupements et sorties d'entreprises

Acquisitions

Trimestres précédents

Activités de Citibank au Panama et au Costa Rica

Le 1^{er} février 2016, la Banque a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation des entités de Citigroup au Panama et au Costa Rica (renommées Scotiabank Transformandose dans ces deux pays), en contrepartie d'un montant en trésorerie de 360 millions de dollars américains. L'acquisition a été comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises et a entraîné la comptabilisation d'actifs d'environ 1,9 milliard de dollars (soit principalement des prêts à la consommation et sur cartes de crédit) et des passifs d'environ 1,6 milliard de dollars (soit principalement des dépôts). La Banque procède actuellement à l'évaluation des justes valeurs des actifs acquis et des passifs repris. L'acquisition est prise en compte dans le secteur Opérations internationales.

Entreprise de cartes de crédit canadien de JPMorgan

Le 16 novembre 2015, la Banque a acquis un portefeuille de cartes de crédit MasterCard et de cartes de crédit de commerçants ainsi que les activités de cartes de crédit canadiennes connexes auprès de JPMorgan Chase Bank, N.A. pour une contrepartie en trésorerie de 1,7 milliard de dollars. L'acquisition a été comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises et a donné lieu à la comptabilisation d'actifs d'environ 1,7 milliard de dollars, principalement composés de prêts sur cartes de crédit. L'acquisition est prise en compte dans le secteur d'activité Réseau canadien. La Banque a comptabilisé des ajustements provisoires de la juste valeur des prêts acquis sous forme d'un ajustement pour pertes sur créances de 121 millions de dollars et d'un ajustement au titre des taux d'intérêt de 27 millions de dollars, ainsi que des immobilisations incorporelles de 73 millions de dollars au titre des relations clients et un goodwill de 24 millions de dollars. La Banque poursuit l'évaluation de la juste valeur de tous les actifs acquis et passifs repris.

Sortie

Trimestres précédents

Roynat Crédit-bail

Le 29 avril 2016, la Banque, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive Roynat Inc., a conclu la vente des activités commerciales et des actifs de Roynat Crédit-bail. Les actifs vendus sont principalement composés de créances sur contrats de location commerciaux qui étaient prises en compte sous « Prêts aux entreprises et aux administrations publiques ». Dans le cadre de la transaction, la Banque a comptabilisé un profit de 116 millions de dollars avant impôt (100 millions de dollars après impôt) à la sortie, y compris les coûts de transaction, dans les revenus autres que d'intérêts.

INFORMATION À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Service de dépôt direct

Les actionnaires qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans leurs comptes tenus par des institutions financières membres de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'écrire à l'Agent des transferts.

Régime de dividendes et d'achat d'actions

Le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque Scotia permet aux actionnaires ordinaires et privilégiés d'acquérir d'autres actions ordinaires en réinvestissant leurs dividendes en trésorerie sans avoir à acquitter de frais de courtage ou d'administration.

Les actionnaires admissibles ont également la possibilité d'affecter, au cours de chaque exercice, une somme ne dépassant pas 20 000 \$ à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la Banque. Tous les frais liés à la gestion du régime sont à la charge de la Banque.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le régime, il suffit de communiquer avec l'Agent des transferts.

Dates de paiement des dividendes pour 2016

Dates de clôture des registres et de paiement des dividendes déclarés sur les actions ordinaires et privilégiées, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

| Date de clôture des registres | Date de paiement |
|-------------------------------|------------------|
| 5 janvier | 27 janvier |
| 5 avril | 27 avril |
| 5 juillet | 27 juillet |
| 4 octobre | 27 octobre |

Assemblée annuelle de l'exercice 2016

L'assemblée annuelle de l'exercice 2016 aura lieu le 4 avril 2017 à Toronto, au Canada.

Envoi de documents en plusieurs exemplaires

Si vos portefeuilles d'actions sont inscrits sous plus d'un nom ou plus d'une adresse, vous recevrez plusieurs exemplaires. Pour éviter l'envoi des documents en plusieurs exemplaires, veuillez écrire à l'agent des transferts afin de regrouper les comptes.

Offre de rachat dans le cours normal des activités

Un exemplaire de l'avis d'intention visant le lancement de l'offre de rachat dans le cours normal des activités peut être obtenu sans frais en communiquant avec le Secrétariat au 416-866-3672.

Site Web

Pour obtenir des renseignements concernant la Banque Scotia et ses services, visitez notre site Web, au www.banquescotia.com.

Conférence téléphonique et diffusion sur le Web

La conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 30 août 2016, à 8 h (heure avancée de l'Est) et devrait durer environ une heure. Les parties intéressées sont invitées à accéder à la conférence directement, en mode écoute seulement, par téléphone, sans frais, au 416-847-6330 ou au 1-866-530-1553 (veuillez téléphoner 5 à 15 minutes à l'avance). Une diffusion audio sur le Web avec les diaporamas afférents sera accessible par l'intermédiaire de la page Relations avec les investisseurs, au www.banquescotia.com. Une période de questions suivra la présentation des résultats par la haute direction de la Banque Scotia.

Une transmission différée par téléphone de la conférence téléphonique sera disponible du 30 août 2016 au 14 septembre 2016, en composant le 647-436-0148 ou le 1-888-203-1112 (sans frais en Amérique du Nord) et en saisissant le code d'identification 4421684, suivi du carré (#). La diffusion audio sur le Web sera disponible sur le site Web de la Banque pendant trois mois.

Coordonnées

Investisseurs :

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui souhaitent obtenir de l'information financière concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service Relations avec les investisseurs, Affaires financières :

Banque Scotia
Scotia Plaza 44, rue King Ouest
Toronto (Ontario) Canada M5H 1H1
Téléphone : 416-775-0798
Télécopieur : 416-866-7867
Courriel : investor.relations@scotiabank.com

Médias :

Les demandes d'information des médias doivent être adressées au service Affaires publiques et affaires de la société, à l'adresse ci-dessus.

Téléphone : 416-866-6806
Télécopieur : 416-866-4988
Courriel : corporate.communications@scotiabank.com

Actionnaires :

Pour obtenir des renseignements sur un changement d'inscription d'actions, un changement d'adresse, les dividendes, les transferts successoraux ou la perte de certificats d'actions, ou pour demander que cessent des envois multiples, veuillez vous adresser à l'Agent de transfert de la Banque :

Société de fiducie Computershare du Canada

100, avenue University, 8^e étage
Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1

Téléphone : 1-877-982-8767

Télécopieur : 1-888-453-0330

Courriel : service@computershare.com

Coagent de transfert (États-Unis)
Computershare Trust Company N.A.

250 Royall Street

Canton, MA 02021 U.S.A.

Téléphone : 1-800-962-4284

Pour toute autre demande de renseignements, les actionnaires sont priés de contacter les Affaires financières :

Banque Scotia

Scotia Plaza 44, rue King Ouest

Toronto (Ontario) Canada M5H 1H1

Téléphone : 416-866-4790

Télécopieur : 416-866-4048

Courriel : corporate.secretary@scotiabank.com

Quarterly Reports available in English

The Bank publishes its statements and Annual Report in both English and French, and makes every effort to provide them to Shareholders in the language of their choice. If you would prefer to receive shareholder communications in English, please contact Public, Corporate and Government Affairs, The Bank of Nova Scotia, Scotia Plaza, 44 King Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5H 1H1. Please supply the mailing label you received, if possible, so we may adjust our records.

